



**elecnor**

COMPTES ANNUELS ET
RAPPORT DE GESTION

2016



COMPTES
ANNUELS ET
RAPPORT DE
GESTION
2016

Sommaire

AUDIT

04

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES CONCERNANT LE GROUPE ELECNR

07

RAPPORT

15

RAPPORT DE GESTION

97

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ELECNR, S.A.

109



KPMG Auditores, S.L.
Torre Iberdrola
Plaza Euskadi, 5
Planta 7^a
48009 Bilbao

Rapport d'audit indépendant des comptes annuels consolidés

Aux actionnaires de
Elecnor, S.A.

Rapport concernant les comptes annuels consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés d'Elecnor S.A. (ci-après la « Société ») et de ses sociétés dépendantes (ci-après le « Groupe »), qui comprennent l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2016, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des changements dans les capitaux propres consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidé et l'annexe aux comptes consolidés pour l'exercice annuel clos à cette date.

Responsabilité des administrateurs en ce qui concerne les comptes annuels consolidés

Les administrateurs de la Société sont responsables d'arrêter les comptes annuels consolidés ci-joints afin de transmettre une image fidèle des capitaux propres consolidés, de la situation financière consolidée et des résultats consolidés de la société Elecnor SA et de ses sociétés dépendantes, conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne (NIIF-UE) et aux autres dispositions légales relatives à l'information financière applicable au Groupe en Espagne, et sont également responsables du contrôle interne nécessaire pour permettre de préparer les comptes annuels consolidés sans incorrections matérielles, qu'elles soient dues à une erreur ou à une fraude.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés ci-joints reposant sur notre audit. Nous avons réalisé cet audit conformément aux normes de réglementation de l'activité d'audit des comptes en vigueur en Espagne. Ces normes requièrent le respect de principes éthiques et de planifier et d'exécuter l'audit dans le but d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'erreurs matérielles.

Un audit requiert l'application de procédés permettant d'obtenir des éléments probants portant sur les montants et les informations publiées dans les comptes annuels consolidés. Les procédés sélectionnés dépendent de l'avis du commissaire aux comptes, y compris pour l'évaluation des risques d'incorrections matérielles dans les comptes annuels consolidés dus à une erreur ou à une fraude. Pour réaliser ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes tient compte du contrôle interne pertinent mis en place par les administrateurs de la Société pour formuler les comptes annuels consolidés afin de concevoir les procédés de vérification adaptés en fonction des circonstances, et en aucun cas pour donner un avis sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit inclut également l'évaluation de la pertinence des politiques comptables retenues et de la cohérence des estimations comptables réalisées par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation des comptes annuels consolidés dans son ensemble.



Nous estimons que les éléments probants de vérification que nous avons collectés constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion sur ces comptes annuels.

Avis

À notre avis, les comptes annuels consolidés ci-joints expriment, dans tous leurs aspects significatifs, l'image fidèle des capitaux propres consolidés et de la situation financière consolidée d'Elecnor, S.A. et de ses sociétés dépendantes au 31 décembre 2016, ainsi que ses résultats consolidés et flux de trésorerie consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière prises par l'Union Européenne et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable en Espagne.

Rapport concernant d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion consolidé ci-joint de l'exercice 2016 contient les explications que les Administrateurs d'Elecnor, S.A. considèrent opportunes sur la situation du Groupe, l'évolution de ses affaires et sur d'autres questions et il ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés. Nous avons vérifié que l'information comptable que contient ce rapport de gestion concorde avec celle des comptes annuels consolidés de l'exercice 2016. Notre travail en tant que commissaires aux comptes se limite à la vérification du rapport de gestion consolidé ayant la portée mentionnée dans ce même paragraphe et ne comprend pas la révision d'information autre que celle obtenue à partir des registres comptables de la société Elecnor, S.A. et ses sociétés dépendantes.

KPMG Auditores, S.L.

(Signé seulement dans le document original en espagnol)

Cosme Carral López-Tapia

le 24 février 2017



INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES
CONCERNANT
LE GROUPE
ELEC NOR 2016

Elecnor, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Elecnor

BILANS DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

aux 31 décembre 2016 et 2015 (Milliers d'euros)

Actif	2016	2015
Actif non courant :		
Actif incorporel-		
Fonds de commerce (Note 7)	32.107	33.372
Autres actifs incorporels, net (Note 8)	52.407	60.461
	84.514	93.833
Immobilisations corporelles, nettes (Note 9)	1.267.987	1.199.882
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)	165.615	124.632
Actifs financiers non courants (Note 11)		
Participations financiers	4.432	4.401
Autres investissements financiers	778.629	572.720
Dérivés	523	7.958
	783.584	585.079
Impôts différés actifs (Note 18)	98.427	80.433
Total actif non courant	2.400.127	2.083.859
Actif courant :		
Stocks (Note 3.l)	14.947	15.034
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer (Note 12.A)	1.031.068	968.723
Créances commerciales, sociétés liées (Note 26)	18.890	10.726
Administrations Publiques débitrices (Note 19)	59.103	48.279
Trésor Public, débiteur pour Impôt sur les Sociétés (Note 19)	7.314	6.901
Autres créances	13.769	15.028
Investissements dans des sociétés liées, à court terme (Note 26)	15	268
Autres actifs courants	10.550	11.673
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 12.b)	317.350	336.989
Actifs non courants maintenus pour la vente (Note 3.a)	47.143	4.058
Total actif courant	1.520.149	1.417.679
Total actif	3.920.276	3.501.538

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

Passif et capitaux propres-	2016	2015
Capitaux propres (Note 13) :		
De la Société mère-		
Capital social	8.700	8.700
Autres réserves	548.798	419.580
Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	(71.796)	(71.781)
Résultat de l'exercice - Société mère	68.465	65.662
Acompte sur dividende de l'exercice (Note 5)	(4.481)	(4.350)
	549.686	417.811
De participations ne donnant pas le contrôle	430.354	322.560
Total capitaux propres	980.040	740.371
Passif non courant :		
Subventions (Note 3.q)	7.578	7.141
Produits différés	2.160	6.541
Provisions pour risques et charges (Note 16)	18.719	11.704
Obligations et autres valeurs négociables (Note 14)	38.689	-
Dettes financières (Note 14)	1.139.319	1.110.280
Dérivés (Note 14 et 15)	28.920	35.145
Autres passifs non courants	19.644	25.218
Impôts différés passifs (Note 18)	87.384	66.961
Total passif non courant	1.342.413	1.262.990
Passif courant :		
Obligations et autres valeurs négociables (Note 14)	74.298	99.419
Dettes financières (Note 14)	190.940	191.462
Dérivés (Note 14 et 15)	5.821	6.702
Dettes commerciales, sociétés associées et liées (Note 26)	2.437	2.366
Dettes commerciales et autres comptes à payer-		
Dettes pour achats ou prestation de services	541.093	526.649
Avances de clients et facturation anticipée (Note 17)	583.925	515.735
	1.125.018	1.042.384
Autres dettes-		
Administrations Publiques créditrices (Note 19)	61.417	61.371
Trésor Public, créancier pour Impôt sur les Sociétés (Note 19)	26.716	19.016
Autres passifs courants	86.839	75.457
	174.972	155.844
Passifs associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente (Note 3.a)	24.337	-
Total passif courant	1.597.823	1.498.177
Total passif et capitaux propres-	3.920.276	3.501.538

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

ELEC NOR, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Ecnor

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

correspondant aux exercices annuels clos aux 31 décembre 2016 et 2015 (Milliers d'euros)

	(Charges) Produits	
	2016	2015
Opérations continues :		
Montant net du chiffre d'affaires (Note 21)	2.035.136	1.881.143
Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication (Note 3.i)	1.777	(1.882)
Approvisionnements (Note 21)	(1.038.781)	(967.612)
Autres produits d'exploitation (Notes 2.g, 3.h et 3.g)	132.224	159.120
Charges de personnel (Note 21)	(551.345)	(513.343)
Autres charges d'exploitation (Note 21)	(334.699)	(333.116)
Amortissements, dépréciation et dotations aux provisions (Note 21)	(77.584)	(99.877)
Résultat d'exploitation	166.728	124.433
Produits financiers (Notes 11 et 21)	67.856	76.906
Charges financières (Note 21)	(100.711)	(92.733)
Différences de change (Note 2.f)	(6.946)	14.479
Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers	(314)	2.811
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 2.g)	486	(174)
Bénéfices (pertes) des investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)	2.210	3.038
Résultat avant impôts	129.309	128.760
Impôts sur les bénéfices (Note 19)	(43.573)	(38.427)
Résultat de l'exercice issu des opérations continues	85.736	90.333
Résultat de l'exercice	85.736	90.333
Attribuable à :		
Actionnaires de la Société mère	68.465	65.662
Intérêts minoritaires (Note 13)	17.271	24.671
Bénéfice par action (en euros) (Note 28)		
De base	0,81	0,78
Dilué	0,81	0,78

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

Elecnor, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Elecnor

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

correspondant aux exercices annuels clos aux 31 décembre 2016 et 2015 (Milliers d'euros)

	Notes de l'Annexe aux comptes	Exercice 2016	Exercice 2015
SOLDE CONSOLIDÉ DU COMPTE DE RÉSULTATS (I)		85.736	90.333
Autre résultat global			
Postes reclassés dans le résultat			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres :			
- Pour couverture des flux de trésorerie	Note 15	(9.581)	1.786
- Différences de conversion	Note 13	153.328	(176.925)
- Participation dans autre résultat global des investissements comptabilisés par la méthode de la participation	Note 10	(12.305)	(6.031)
- Effet fiscal	Notes 15 et 18	2.592	(512)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT AUX CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (II)		134.034	(181.682)
Transferts au compte de résultat consolidé :			
- Pour couverture des flux de trésorerie	Note 15	9.325	3.937
- Participation dans autre résultat global des investissements comptabilisés par la méthode de la participation	Note 10	11.056	12.281
- Effet fiscal	Notes 15 et 18	(2.331)	(984)
TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (III)		18.050	15.234
TOTAL PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS RECONNUS (I+II+III)		237.820	(76.115)
a) Attribués à la Société mère		155.628	(35.363)
b) Attribués à participations ne donnant pas le contrôle		82.192	(40.752)

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

Ecnor, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Ecnor

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

correspondant aux exercices annuels clos aux 31 décembre 2016 et 2015 (Milliers d'euros)

	Capital social	Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	Réserve légale	Autres réserves restreintes	Autres Réserves volontaires	Réserves dans sociétés consolidées	Actions propres	Différences de conversion	Total Réserves	Résultat net de l'exercice	Acompte sur compte versé dans l'exercice	Participations ne donnant pas dominantes	Total capitaux propres
Solde au mercredi 31 décembre 2014	8.700	(82.258)	1.743	22.279	496.542	117.061	(22.264)	(130.540)	402.563	58.542	(4.193)	344.124	809.736
Total produits et charges reconnus de l'exercice 2015	-	10.477	-	-	-	-	-	(111.502)	(101.025)	65.662	-	(40.752)	(76.115)
Application du résultat :													
Aux réserves	-	-	-	-	17.641	19.134	-	-	36.775	(36.775)	-	-	-
Au dividende complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(17.574)	-	(658)	(18.232)
À l'acompte sur dividende exercice 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.193)	4.193	-	-
Achat d'actions propres	-	-	-	2.191	(2.191)	-	(2.191)	-	(2.191)	-	-	-	(2.191)
Vente d'actions propres	-	-	-	(2.114)	2.116	-	2.114	-	2.116	-	-	-	2.116
Transfert entre réserves	-	-	-	2.787	(22.125)	19.338	-	-	0	-	-	-	-
Acompte sur dividende versé dans l'exercice 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.350)	-	(4.350)
Variations des participations dans des sociétés dépendantes (Note 13.e)	-	-	-	-	-	(3.623)	-	4.496	873	-	-	16.718	17.591
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	3.308	3.308
Autres	-	-	-	-	-	8.688	-	-	8.688	-	-	(180)	8.508
Solde au jeudi 31 décembre 2015	8.700	(71.781)	1.743	25.143	491.983	160.598	(22.341)	(237.546)	347.799	65.662	(4.350)	322.560	740.371
Total produits et charges reconnus de l'exercice 2016	-	(15)	-	-	-	-	-	87.178	87.163	68.465	-	82.192	237.820
Application du résultat :													
Aux réserves	-	-	-	-	13.577	29.230	-	-	42.807	(42.807)	-	-	-
Au dividende complémentaire (notes 5 et 13)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(18.505)	-	(1.170)	(19.675)
À l'acompte sur dividende exercice 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.350)	4.350	-	-
Achat d'actions propres	-	-	-	1.214	(1.214)	-	(1.214)	-	(1.214)	-	-	-	(1.214)
Vente d'actions propres	-	-	-	(1.566)	1.372	-	1.566	-	1.372	-	-	-	1.372
Transfert entre réserves	-	-	-	-	(2.626)	2.626	-	-	-	-	-	-	-
Acompte sur dividende versé dans l'exercice 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4.481)	-	(4.481)
Variations des participations dans des sociétés dépendantes (Note 13.e)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	937	937
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24.279	24.279
Autres	-	-	-	-	-	(925)	-	-	(925)	-	-	1.556	631
Solde au samedi 31 décembre 2016	8.700	(71.796)	1.743	24.791	503.092	191.529	(21.989)	(150.368)	477.002	68.465	(4.481)	430.354	980.040

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.

ELEC NOR, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe Elecnor

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

DANS LES EXERCICES CLOS aux 31 décembre 2016 ET 2015 (Milliers d'euros)

	Exercice 2016	Exercice 2015
Flux de trésorerie des activités d'exploitation :		
Résultat consolidé de l'exercice	85.736	90.333
Ajustements pour-		
Amortissements et variations de provisions d'actifs courants et non courants (Notes 8, 9, 12 et 21)	78.501	86.104
Variation des provisions pour risques et charges (Note 21)	2.784	13.548
Imputation produits différés	(138)	(405)
Imputation des subventions pour l'acq. d'immobilisations	(596)	(789)
Résultat net de sociétés comptabilisées par la méthode de la participation (Note 10)	(2.210)	(3.038)
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 15)	(486)	174
Dépréciation et Résultat net pour cession d'instruments financiers (Notes 2.g et 13)	(21.715)	(28.421)
Produits et charges financiers (Note 21)	32.855	15.827
Écarts de change	6.946	-
Impôt sur les sociétés	43.573	38.427
Ressources issues des opérations	225.250	211.760
Variation de capital circulant :		
Variation des créances commerciales et autres actifs courants	(65.839)	(61.586)
Variation des stocks	87	(3.412)
Variation des dettes commerciales et autres comptes à payer	83.911	129.911
Variation des autres actifs et passifs courants	(4.586)	(4.967)
Impôt sur les gains payés	(40.761)	(34.789)
Flux nets de trésorerie d'activités d'exploitation (I)	198.062	236.917
Flux de trésorerie pour activités d'investissement :		
Acquisition de sociétés du groupe associées et d'entités contrôlées conjointement (Note 7)	-	(1.929)
Acquisition d'actifs incorporels (Note 8)	(1.998)	(937)
Sorties de trésorerie pour des apports à des entreprises associées (Note 10)	(247)	(13.702)
Acquisition de portefeuille de valeurs et autres investissements financiers non courants (Note 11)	(115.217)	(44.681)
Acquisition d'actifs fixes corporels (Note 9)	(135.364)	(173.552)
Dividendes reçus de sociétés associées (Note 10)	2.989	1.007
Intérêts recouvrés	61.626	60.529
Recouvrements pour cession de sociétés du groupe, associées et d'entités contrôlées conjointement (Notes 2.g et 13)	33.754	88.849
Recouvrements pour cession d'actifs corporels, incorporels et non courants (Notes 8 et 9)	3.380	214
Recouvrements pour vente d'actifs financiers, net (Note 11)	6.733	(1.240)
Autres encaissements	(1.849)	-
Flux nets de trésorerie des activités d'investissement (II)	(146.193)	(85.442)
Flux de trésorerie pour activités de financement :		
Entrées de trésorerie pour dette financière et pour dettes à long terme (Note 14)	602.364	358.182
Intérêts payés (Note 14)	(95.935)	(92.135)
Remboursement de dette financière et autre dette à long terme (Note 14)	(580.321)	(320.238)
Subventions reçues	1.034	-
Paiements de dividendes	(24.025)	(22.425)
Recouvrements/paiements nets dérivés des apports/restitutions de fonds des associés non dominantes (Note 13)	25.217	3.308
Entrées de trésorerie pour cession d'actions propres (Note 13)	1.372	2.114
Sorties de trésorerie pour achat et vente d'actions propres (Note 13)	(1.214)	(2.191)
Flux nets de trésorerie des activités de financement (III)	(71.508)	(73.385)
Effet des variations dans le périmètre de consolidation (IV)	-	-
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (I+II+III)	(19.639)	78.090
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	336.989	258.899
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	317.350	336.989

L'annexe consolidée ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'exercice.



RAPPORT
2016

Elecnor, S.A. et Sociétés dépendantes qui composent le Groupe ELEC NOR (consolidé)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2016.

1. SOCIÉTÉS DU GROUPE ET SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Elecnor, S.A., la Société mère, a été constituée en Espagne pour une durée indéfinie le 6 juin 1958, et son siège social se trouve à calle Marqués de Mondéjar 33, Madrid.

La Société mère a pour objet, selon ses statuts ;

- l'activité commerciale la plus étendue en matière d'ingénierie, projet, construction, montage, réparation, maintenance et conservation de toutes sortes de travaux et installations de tout genre ou espèce, dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire, leur exécution complète, avec ou sans fourniture de matériel, pour le propre compte ou pour celui de tiers, sous forme exclusive ou par le biais d'association dans n'importe quelle modalité ;
- la prestation de services publics et privés de ramassage de toutes sortes de déchets, balayage et nettoyage des rues, transfert et transport des déchets jusqu'au lieu de dépôt final, leur déchargement final, recyclage, traitement et dépôt des déchets publics, privés, industriels, hospitaliers, pathologiques, nettoyage, maintenance et conservation des égouts et, en général, services d'assainissement urbain et tout autre service complémentaire en rapport direct ou indirect avec tous les autres, entendu dans son sens le plus large ;
- la conception, la recherche, le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'usines et installations de traitement, récupération et élimination de déchets, ainsi que l'achat et la vente de sous-produits générés par ces traitements ;
- la conception, la recherche, le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'usines et d'installations de traitement des eaux et épuration des eaux usées et des déchets, la récupération et élimination de déchets, ainsi que l'achat et la vente de sous-produits générés par ces traitements ;
- l'exploitation, la transformation et la commercialisation de toutes sortes d'eaux ;

Les activités énumérées pourront aussi être menées par la Société, totalement ou en partie, indirectement, moyennant la participation dans d'autres sociétés ayant un objet analogue, tant en Espagne qu'à l'étranger. Le Groupe ELEC NOR ne mènera aucune activité pour laquelle les lois exigent des conditions ou des contraintes spécifiques, tant qu'elle ne les remplira pas strictement.

Les sociétés dépendantes mènent essentiellement les différentes activités qui composent l'objet social indiqué plus haut, ainsi que l'exploitation de parcs de génération d'énergie éolienne, thermo-solaire et photovoltaïque, la prestation de services de recherche, conseil et développement de logiciels aéronautiques et aérospatiaux et la fabrication et la distribution de panneaux solaires et stations d'exploitation photovoltaïque.

Les Statuts sociaux et autre information publique concernant la Société peuvent être consultés sur www.elecnor.es et à son siège social.

Outre les opérations qu'elle mène directement, comme cela a été commenté, Elecnor, S.A. est le chef de file d'un groupe d'entités dépendantes qui se consacrent à des activités diverses et qui constituent, avec elle, le Groupe ELEC NOR (ci-après, le « Groupe » ou le « Groupe ELEC NOR »). Par conséquent, la Société mère est tenue d'élaborer, en plus de ses propres comptes annuels individuels, les comptes consolidés qui incluent également les participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées. Dans l'Annexe I sont détaillées les entreprises du Groupe et associées comprises dans la consolidation et les informations relatives à celles-ci au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, après leur conversion en euros, et avant les homogénéisations correspondant à leurs états financiers individuels respectifs et, le cas échéant, les ajustements pour conversion aux Normes Comptables Internationales (NIFF-UE). Les données de l'Annexe I ont été fournies par les entreprises du Groupe et leur situation patrimoniale figure dans leurs comptes annuels individuels.

2. BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

a) Bases de présentation et cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe-

Les comptes annuels ont été formulés à partir des registres comptables d'Elecnor, S.A. et des entités consolidées. Les comptes annuels consolidés de l'exercice 2016 ont été élaborés conformément aux Normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne (IFRS-UE) et aux autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable, dans le but de montrer l'image fidèle des capitaux propres consolidés et de la situation financière consolidée d'Elecnor, S.A. et des sociétés dépendantes au 31 décembre

2016 et des résultats financiers consolidés, des flux de trésorerie consolidés et des changements dans les capitaux propres consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date.

Le Groupe a adopté les normes NIFF-UE le 1er janvier 2004 et a appliqué à cette date la norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ».

Les Administrateurs de la Société mère considèrent que les comptes annuels consolidés de l'exercice 2016, qui ont été établis le 22 février 2017, seront approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires sans aucune modification.

Les comptes annuels consolidés du Groupe ELEC NOR correspondant à l'exercice 2015 ont été approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elecnor, S.A. du 18 mai 2016.

Ces comptes annuels consolidés ont été préparés sur la base de continuité d'exploitation en utilisant la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui ont été enregistrés à la juste valeur.

b) Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS)-

Normes et interprétations émises non en vigueur

Les nouvelles normes qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2016 n'ont pas entraîné de changement dans la politique comptable du Groupe. Par ailleurs, la Société n'a adopté aucune norme à l'avance.

L'IASB a publié de nouvelles normes comptables (IFRS) et interprétations (IFRIC) applicables aux exercices comptables ouverts à partir du 1er janvier 2017. Le détail de la nature du changement de la politique comptable et de l'évaluation de la part de la Direction du Groupe Elecnor de l'impact des nouvelles normes qui pourraient avoir un effet sur les états financiers du Groupe est résumé ci-après :

IFRS 16 Contrats de location – publiée en janvier 2016 (en attente d'adoption par l'Union Européenne)

L'IFRS 16 supprime le modèle de comptabilité dual pour les locations qui fait la distinction entre les contrats de location-financement comptabilisés dans le bilan et les locations simples pour lesquelles la comptabilisation des montants futurs de location n'est pas exigée. Au lieu de cela, un modèle unique est établi au bilan, similaire à celui du contrat de location-financement actuel. Pour le bailleur la pratique actuelle est conservée, c'est-à-dire que les bailleurs continuent à classer les baux en tant que location-financement et location simple.

Cette norme entre en vigueur à compter du 1er janvier 2019 mais il est possible de l'adopter plus tôt, à partir du 1er janvier 2016, si l'on adopte également l'IFRS 15.

Le Groupe étudiera l'impact de la nouvelle réglementation au cours du premier exercice pour lequel elle devra être appliquée.

IFRS 9 Instruments financiers – émise en juillet 2014

Cette norme, qui remplace partiellement l'IAS 39, simplifie les critères de reconnaissance et d'évaluation des instruments financiers en conservant un modèle mixte d'évaluation et en établissant deux uniques catégories principales pour les actifs financiers : coût amorti et juste valeur. Le critère de classification se base sur le modèle d'activité de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La Direction estime que la future application de l'IFRS 9 n'aura pas un impact significatif sur les actifs et passifs financiers actuellement enregistrés. Quoi qu'il en soit, à la date actuelle, le Groupe est en train d'analyser tous les impacts futurs de l'adoption de cette norme et il est impossible de fournir une estimation raisonnable de ses effets tant que cette analyse ne sera pas complète.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018.

IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients

La nouvelle norme, qui remplacera les normes IAS 11 et 18, définit un modèle en cinq étapes visant à établir le moment de comptabilisation des produits et du montant. Ce nouveau modèle établit que les produits doivent être comptabilisés lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité transmet le contrôle de biens ou de services à un client et selon le montant que l'entité estime avoir le droit de recevoir.

La norme offre toute une série d'options de transition. D'un côté, elle permet de choisir d'appliquer la nouvelle norme à ses transactions historiques et d'ajuster de manière rétroactive chaque période comparative présentée dans les états financiers de 2017. De l'autre, on peut reconnaître l'effet cumulatif de l'application de la nouvelle norme à la date d'application initiale et ne pas ajuster ses informations comparatives.

Il existe une série de simplifications pratiques facultatives qui représentent des alternatives supplémentaires et peuvent faciliter la transition. À l'heure actuelle, le Groupe n'a pas défini l'option de transition qu'elle va adopter. Par conséquent, le Groupe n'a pas quantifié non plus l'impact de l'adoption de cette norme. Par ailleurs, il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable de ses effets tant que ladite analyse n'est pas complète.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018.

c) Monnaie fonctionnelle-

Les présents comptes annuels consolidés sont présentés en milliers d'euros, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère.

d) Responsabilité de l'information et estimations réalisées-

L'information contenue dans ces comptes annuels consolidés relève de la responsabilité du Conseil d'Administration d'ELEC NOR.

Dans les comptes annuels consolidés du Groupe ELEC NOR correspondant à l'exercice 2016 on a utilisé occasionnellement des estimations et des appréciations faites par la Haute Direction du Groupe et des entités consolidées – ratifiées ensuite par leurs Administrateurs – pour quantifier certains des actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations et appréciations se réfèrent essentiellement à :

- L'évaluation de pertes possibles pour dépréciation de certains actifs (Notes 7, 8, 10 et 18) ;
- L'évaluation de pertes possibles dans des travaux en cours d'exécution et/ou dans le carnet de commandes engagé ;
- Le critère appliqué pour calculer le degré d'avancement des travaux ;
- La vie utile des actifs matériels et incorporels (Notes 8 et 9) ;
- Le montant des provisions pour risques et charges (Note 16) ;
- La probabilité de production et le montant des passifs de montant indéterminé ou contingents (Note 16) ;
- L'évaluation de l'éventuelle dépréciation des fonds de commerce (Note 7) ;
- La juste valeur de certains actifs non cotés (Notes 11 et 15) ;
- Le choix d'un taux de change lorsque le marché met à disposition différents taux de change. Plus particulièrement, compte tenu du fait que le bolivar vénézuélien conserve différents taux de change officiels, la décision de prendre l'un ou l'autre, en fonction de celui qui reflète au mieux la valeur des transactions réalisées, a un impact significatif. Dans ce sens, à la clôture de l'exercice, les Administrateurs ont décidé d'utiliser le DICOM, alors qu'ils utilisaient auparavant le SICAD, ce qui n'a pas eu un impact important sur le compte de résultat consolidé de l'exercice 2016.

Malgré que ces estimations aient été faites en fonction de la meilleure information disponible au 31 décembre 2016 sur les faits analysés, il est possible que des événements pouvant avoir lieu à l'avenir obligent à les modifier (à la hausse ou à la baisse) dans de prochains exercices ; cela serait fait conformément aux dispositions de la IAS 8, de manière prospective, en reconnaissant les effets du changement d'estimation sur le compte de résultat consolidé correspondant.

e) Comparaison de l'information-

Conformément aux exigences de l'IAS 1, l'information contenue dans cette annexe relative à l'exercice 2016 est présentée, aux effets de comparaison, avec l'information similaire relative à l'exercice 2015, qui ne constitue par en elle-même les comptes annuels consolidés du Groupe ELEC NOR correspondant à l'exercice 2015.

Certains montants correspondants à l'exercice 2015 ont été reclassés dans les présents comptes annuels consolidés afin de pouvoir les comparer plus facilement avec ceux de l'exercice actuel. À cet égard, le seul reclassement réalisé correspond à la dette financière courante, à la rubrique Obligations et autres valeurs négociables courantes pour un montant de 99 419 milliers d'euros.

f) Principes de consolidation-

Portée

Les comptes annuels consolidés du Groupe ELEC NOR incluent toutes les sociétés dépendantes d'Elec nor, S.A., à l'exception de celles non significatives pris individuellement ou globalement.

Sont considérées comme entités dépendantes les entités sur lesquelles la Société, directement ou indirectement par l'intermédiaire des entités dépendantes, exerce un contrôle. La Société contrôle une entité dépendante lorsque, de par son implication dans celle-ci, elle est exposée, ou a le droit, à des rendements variables et elle a également la capacité d'influer sur lesdits rendements grâce au pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Société détient le pouvoir lorsqu'elle possède des droits fondamentaux en vigueur qui lui permettent de mener les activités pertinentes. La Société est exposée, ou a le droit, à des rendements variables de par son implication dans l'entité dépendante lorsque les rendements qu'elle obtient en vertu de cette implication peuvent varier en fonction de l'évolution économique de l'entité.

Procédures

Les sociétés dépendantes sont consolidées par la méthode d'intégration globale, ce qui suppose que sont éliminés tous les soldes, toutes les transactions, tous les produits et charges intragroupe.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie des entités dépendantes sont inclus dans les comptes annuels consolidés à compter de la date d'acquisition ; c'est-à-dire, la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle de celles-ci. Les entités dépendantes sont exclues de la consolidation à partir de la date à laquelle le contrôle a été perdu.

Par ailleurs, tous les états financiers utilisés de la Société mère et des sociétés dépendantes se réfèrent à une même date et ont été élaborés en suivant des politiques comptables uniformes.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des sociétés dépendantes sont identifiés dans les capitaux propres de manière distincte des capitaux propres de la Société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats consolidés de l'exercice (et dans le résultat global total consolidé de l'exercice) sont également présentées de manière séparée dans les comptes de résultats consolidés.

Les changements dans la participation d'une société dépendante qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions de capitaux propres, c'est-à-dire que toute différence est reconnue directement dans les capitaux propres.

Regroupement d'entités

Le Groupe a appliqué l'exception prévue par la norme IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière » ; par conséquent, seuls les regroupements d'entités effectués à partir du 1er janvier 2004, date de transition aux normes IFRS-UE, ont été enregistrés par le biais de la méthode de l'acquisition. Les acquisitions d'entités réalisées avant cette date ont été enregistrées conformément aux normes comptables antérieures, après avoir tenu compte des corrections et des ajustements nécessaires à la date de transition.

Il est considéré que le Groupe réalise un regroupement d'entités quand les actifs acquis et les passifs assumés constituent une entité. Le Groupe enregistre chaque regroupement d'entités en appliquant la méthode d'acquisition, ce qui suppose d'identifier l'acquéreur, de déterminer la date d'acquisition, qui est celle à laquelle est obtenu le contrôle, ainsi que le coût d'acquisition, de reconnaître et de mesurer les actifs identifiables acquis, les passifs assumés et toute participation ne donnant pas le contrôle et, enfin, le cas échéant, de reconnaître et de mesurer le Fonds de Commerce ou la Différence Négative de Consolidation.

Les coûts encourus dans l'acquisition sont reconnus comme des charges de l'exercice dans lequel ils se produisent, de manière qu'ils ne sont pas considérés comme un plus grand coût de la combinaison.

Les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont mesurés à leur juste valeur à la date d'acquisition et la participation ne donnant pas le contrôle est évaluée pour la part proportionnelle de cette participation dans les actifs nets acquis.

Dans le cas des acquisitions par étapes, l'acquéreur réévalue, à la date de prise de contrôle, sa participation préalable à sa juste valeur, en enregistrant la plus-value ou la moins-value correspondante au compte de résultat.

Par ailleurs, les transactions entre la Société mère et les participations ne donnant pas le contrôle (opérations postérieures à l'obtention du contrôle dans lesquelles l'entité mère acquiert d'autres participations des intérêts minoritaires ou cède des participations sans perdre le contrôle), sont comptabilisées comme des transactions avec des instruments de capitaux propres.

L'excès existant entre la contrepartie versée, majorée de la valeur attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, et le montant des actifs acquis et les passifs assumés, est enregistré en tant que fonds de commerce. Le cas échéant, le défaut, après avoir évalué le montant de la contrepartie versée, la valeur attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle et l'identification et l'évaluation des actifs nets acquis, figurent dans les résultats.

L'augmentation et la réduction des participations ne donnant pas le contrôle dans une société dépendante conservant le contrôle sont considérées comme des transactions avec des instruments de capitaux propres. Par conséquent, aucun nouveau coût d'acquisition n'apparaît dans les augmentations et les résultats ne sont pas comptabilisés dans les réductions. En revanche, la différence entre la contrepartie versée ou reçue et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est reconnue dans les réserves de la société d'investissement, sans préjudice de la reclassification des réserves consolidées et de la réattribution de l'autre élément du résultat global entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. En cas de diminution de la participation du Groupe dans une société dépendante, les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées pour leur participation dans les actifs nets consolidés, y compris le fonds de commerce.

Perte de contrôle

Quand le Groupe perd le contrôle sur une société dépendante, il retire les actifs (y compris le Fonds de Commerce) et les passifs de la dépendante ainsi que la participation ne donnant pas le contrôle à sa valeur comptable à la date à laquelle il perd le contrôle, il reconnaît la contre-prestation reçue et la participation maintenue dans cette société à sa juste valeur à la date où il perd le contrôle, en reconnaissant le résultat pour la différence. L'autre élément du résultat global correspondant à la société dépendante est transféré intégralement aux résultats ou aux réserves en fonction de leur nature.

Sociétés associées

Sont considérées comme entités associées les entités sur lesquelles la Société, directement ou indirectement par l'intermédiaire des entités dépendantes, exerce une influence significative. L'influence significative est le pouvoir d'intervenir dans les décisions de politique financière et d'exploitation d'une entité, sans que cela suppose l'existence d'un contrôle ou d'un contrôle conjoint sur celle-ci. L'évaluation de l'existence d'une influence significative tient compte des droits de vote pouvant être exercés ou convertibles à la date de clôture de chaque exercice ainsi que les droits de vote potentiels détenus par le groupe ou par une autre entité.

Les investissements dans des entreprises associées sont enregistrés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence à être exercée jusqu'à la date à laquelle la société n'est plus en mesure de justifier l'existence de celle-ci. Selon cette méthode, l'investissement est enregistré selon son coût d'acquisition, y compris et de manière additionnelle, tout frais directement attribuable à cette acquisition.

La participation du Groupe aux bénéfices ou pertes des entités associées réalisés à partir de la date d'acquisition est enregistrée comme une augmentation ou une baisse de la valeur des investissements en les portant au crédit ou au débit du poste « Quote-part dans le résultat de l'exercice des investissements comptabilisés en appliquant la méthode de la mise en équivalence » du compte de résultat. De la même façon, la participation du Groupe dans « Autres éléments du résultat global » des entités associées obtenu à partir de la date d'acquisition, est enregistrée comme une augmentation ou une baisse de la valeur des investissements dans les entités associées, en reconnaissant la contrepartie par nature dans « Autres éléments du résultat global » de l'état du résultat global consolidé. Les distributions de dividendes sont

enregistrées comme des dépréciations de la valeur des investissements. Pour déterminer la participation du groupe aux bénéfices ou aux pertes, y compris les pertes pour dépréciation comptabilisées par les associés, il est tenu compte des produits ou des charges dérivés de la méthode d'acquisition.

Les pertes dans les entités associées qui correspondent au Groupe se limitent à la valeur de l'investissement net, à l'exception des cas où des obligations légales ou implicites aient été assumées par le Groupe ou qu'il ait effectué des paiements au nom des entités associées. Aux fins de comptabilisation des pertes pour dépréciation dans des entreprises associées, on considère comme investissement net le résultat obtenu en ajoutant à la valeur comptable découlant de l'application de la méthode de la mise en équivalence à celle qui correspond à toute autre rubrique qui, en substance, fait partie de l'investissement dans des entreprises associées. L'excédent des pertes sur les investissements dans des instruments de capitaux propres est appliqué au reste des postes dans l'ordre inverse à la priorité de liquidation. Les bénéfices obtenus ultérieurement par les entreprises associées pour lesquels la comptabilisation des pertes a été limitée à la valeur de l'investissement, sont enregistrés dans la mesure où ils sont supérieurs aux pertes non comptabilisées auparavant.

Dans ce sens, si la part des pertes d'une entité associée est égale ou supérieure à sa participation dans cette associée, le Groupe ne reconnaîtra plus la part qui pourrait lui correspondre lors de pertes ultérieures. À ces effets, la participation dans l'associée sera égale au montant sur les livres de l'investissement, calculé selon la méthode de la mise en équivalence, auquel sera ajouté le montant de toute autre part à long terme qui, en substance, ferait partie de l'investissement net du Groupe dans l'entité associée.

Par ailleurs, indépendamment des pertes comptabilisées selon ce qui a été expliqué plus haut, le Groupe analyse les dépréciations additionnelles éventuelles selon les normes relatives aux actifs financiers (Note 3.m) et en considérant l'investissement dans sa totalité et non pas seulement pour le Fonds de Commerce qui serait éventuellement incorporé.

Partenariats

Sont considérées comme partenariats les partenariats où il existe un accord contractuel afin de partager le contrôle sur une activité économique, de telle sorte que les décisions sur les activités pertinentes exigent le consentement unanime du Groupe et des autres participants ou acteurs/opérateurs. L'évaluation de l'existence d'un contrôle conjoint s'effectue en examinant la définition de contrôle des entités dépendantes.

- Coentreprises : les investissements réalisés dans des coentreprises sont enregistrés en appliquant la méthode de la mise en équivalence susmentionnée.
- Opérations conjointes : dans les opérations conjointes, le Groupe reconnaît, dans les comptes annuels consolidés, ses actifs, y compris sa participation dans les actifs contrôlés conjointement ; ses passifs, notamment sa participation dans les passifs engagés conjointement avec les autres opérateurs ; les produits obtenus de la vente de sa part de la production découlant de l'opération conjointe, sa part des produits obtenus de la vente de la production découlant de l'opération conjointe, ses charges, y compris la part des charges conjointes lui correspondant. Le Groupe inclut dans cette catégorie les UTE (Unions Temporaires d'Entreprises) et certaines sociétés étrangères qui sont considérées comme des instruments similaires à des UTE, à travers lesquelles il mène une partie de son activité.

Transactions, soldes et flux en monnaie étrangère

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties à la monnaie fonctionnelle selon le taux de change entre la monnaie fonctionnelle et la monnaie étrangère à la date à laquelle ces transactions sont effectuées.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont changés en euros selon le taux en vigueur à la clôture de l'exercice, alors que ceux non monétaires évalués selon le coût historique, sont convertis selon les taux de change en vigueur à la date à laquelle la transaction a eu lieu. Enfin, la conversion en euros des actifs non monétaires évalués à leur juste valeur a été réalisée en appliquant le taux de change en vigueur à la date à laquelle l'évaluation a été réalisée.

Conversion des entreprises à l'étranger

Le Groupe a invoqué l'exemption figurant dans la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS » relative aux montants cumulés des Écarts de conversion. De ce fait, les Écarts de conversion comptabilisés dans les comptes annuels consolidés générés avant le 1er janvier 2004 ont été inclus dans les résultats non distribués. À partir de cette date, la conversion en euros des entreprises à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas celle d'un pays hyperinflationniste a été réalisée selon les critères suivants :

- les actifs et passifs, y compris le fonds de commerce et les ajustements des actifs nets dérivés de l'acquisition des entreprises, y compris les soldes comparatifs, sont convertis selon le taux de change à la date de clôture de chaque bilan ;
- les produits et les charges, y compris les soldes comparatifs, sont convertis selon les taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ;
- Les écarts de change découlant de l'application des critères susvisés sont considérées comme des Écarts de conversion en autres éléments du résultat global ;

Ce même critère s'applique à la conversion des états financiers des sociétés appliquant la méthode de la mise en équivalence, étant donné que les Écarts de conversion correspondent à la participation du Groupe en autres éléments du résultat global.

Entreprises étrangères dans les économies hyperinflationnistes

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie hyperinflationniste sont exprimés selon l'unité de mesure courante à la date du bilan.

Les résultats et la situation financière des entreprises du Groupe à l'étranger, dont la monnaie fonctionnelle appartient à une économie hyperinflationniste sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les actifs et passifs, y compris le fonds de commerce, les ajustements des actifs nets dérivés de l'acquisition des entreprises, les postes des capitaux propres, les charges et les produits et les flux de trésorerie, sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan le plus récent.
- Les soldes comparatifs sont ceux qui ont été présentés dans les comptes annuels consolidés de l'exercice antérieur et ne sont pas ajustés en fonction des variations ultérieures des prix ou des taux de change. L'effet de l'ajustement sur les soldes de l'exercice antérieur est comptabilisé en tant que réserve de revalorisation dans Autres éléments du résultat global.

g) Variations dans le périmètre de consolidation.

La variation la plus significative produite dans le périmètre de consolidation dans l'exercice 2016 a été la suivante :

- Le 26 juillet 2016, le Groupe a cédé sa participation dans la société Parques Eólicos Villanueva, S.L et ses sociétés dépendantes pour un montant de 33,8 millions d'euros environ et la plus-value correspondante a été enregistrée à la rubrique « Autres produits d'exploitation » du compte de résultat consolidé ci-joint.

La variation la plus significative produite dans le périmètre de consolidation dans l'exercice 2015 a été la suivante :

- Le 15 juillet 2015, le Groupe aliéna ses participations dans les sociétés détenant les deux satellites d'observation de la Terre du Groupe Elecnor (Deimos Imaging, S.L.U. et DOT Imaging, S.L.U., constituée en 2015 par la scission partielle de la société Deimos Castilla la Mancha) à la société canadienne Urthecast pour un montant total de 71 millions d'euros environ, dont la plus-value a été comptabilisée à la rubrique « Autres produits d'exploitation » dans le compte de résultat consolidé ci-joint de l'exercice 2015.

3. PRINCIPES ET POLITIQUES COMPTABLES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION APPLIQUÉS

a) Actifs non courants maintenus pour la vente-

Les actifs non courants classés comme maintenus pour la vente sont présentés à leur valeur comptable ou à leur juste valeur, selon celle qui est la plus basse, moins les coûts nécessaires de vente.

Les actifs non courants sont classés comme des actifs maintenus pour la vente si leur montant sur les livres sera récupéré principalement à travers une opération de vente et non pas à travers leur utilisation. Cette condition est considérée remplie uniquement quand la vente est hautement probable et l'actif est disponible pour la vente immédiate dans son état actuel. La Direction du Groupe ELECINOR doit être engagée dans un plan de vente, lequel doit se produire, selon les prévisions, dans un délai d'un an à partir de la date de classification.

Les actifs non courants ou groupes d'éléments destinés à être cédés classés en tant qu'éléments détenus en vue de la vente ne sont pas amortis et sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur moins les coûts de vente ou disposition sous toute autre forme.

La Société a comptabilisé les actifs et les passifs de la filiale Barcaldine Remote Community Solar Farm PTY LTD, correspondants principalement à des immobilisations corporelles pour un montant de 42 millions d'euros, en tant que produits différés pour un montant de 16 millions d'euros et en tant que dettes auprès d'établissements de crédit pour un montant de 8 millions d'euros, ainsi que conservés pour la vente le 19 octobre 2016 conformément aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à cette date (voir la note 31).

b) Fonds de commerce-

Le fonds de commerce généré dans la consolidation est calculé selon ce qui est expliqué à la Note 2.f.

Les fonds de commerce mis en évidence à partir du 1er janvier 2004 restent évalués à leur coût d'acquisition, et ceux mis en évidence antérieurement restent à leur valeur nette enregistrée au 31 décembre 2003, conformément aux critères comptables appliqués jusqu'à cette date (Note 2.f). Dans les deux cas, le fonds de commerce n'est plus amorti depuis le 1er janvier 2004 et, à la clôture de chaque exercice comptable, on évalue s'il s'y est produit une dépréciation qui réduit leur valeur récupérable à un montant inférieur au coût net enregistré et l'on procède, s'il y a lieu, à l'assainissement correspondant (Note 3.k).

Les pertes de valeur liées au fonds de commerce, ne font pas l'objet d'une réversion postérieure.

Le fonds de commerce généré en interne n'est pas comptabilisé comme un actif.

c) Reconnaissance de produits-

Les produits pour ventes et prestation de services sont reconnus à la valeur de marché des biens ou droits reçus en contre-prestation pour les biens et services prêtés, selon les cas, dans le courant de l'activité normale des sociétés du groupe, nets des déductions et impôts applicables.

c.1 Contrats de construction et de prestation de services-

Si le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits et charges correspondants sont comptabilisés à travers l'application de la méthode du degré d'avancement, c'est-à-dire, en fonction du degré de réalisation de chacun des travaux à la date de l'état de situation financière.

Cela suppose que soit reconnu comme produit dans chaque exercice le pourcentage des produits totaux estimés, que représentent les coûts engagés dans cet exercice par rapport aux coûts totaux estimés.

Les produits totaux comprennent le montant initial convenu dans le contrat et les modifications et réclamations qu'il est fortement probable de recevoir et qui peuvent être mesurées avec fiabilité.

Les charges totales comprennent les coûts directement rattachés au contrat spécifique, les coûts relatifs à l'activité de contrats en général, qui peuvent être imputés au contrat spécifique, et tout autre coût pouvant être à la charge du client, sous les termes convenus dans le contrat.

Les pertes qui pourraient se produire sur les chantiers en cours sont toutes enregistrées quand elles sont connues ou peuvent être estimées.

Les montants correspondant aux décomptes ou facturations anticipés sont enregistrés à la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs - Avance de clients et facturation anticipée » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint, pour les montants de 468.496 milliers d'euros et 376.155 milliers d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2016 et 2015 (Note 17).

Les produits pour prestation de services sont comptabilisés en faisant référence au degré d'avancement de la transaction si le résultat de celle-ci peut être estimé de façon fiable. S'ils ne peuvent pas être estimés de manière fiable, les produits ne seront reconnus que selon le montant des charges reconnues considérées récupérables.

Le Groupe ELECNOR a comptabilisé comme chiffre d'affaires, en ce qui concerne les divers contrats de degré d'avancement et prestation de services qu'il maintient, des montants d'environ 1.866 millions et 1.724 millions d'euros, respectivement, aux 31 décembre 2016 et 2015 (Note 21). Par ailleurs, le montant des coûts encourus dans les contrats de construction et prestation de services dans l'exercice 2016 s'élève à 1.583 millions d'euros (1.361 millions d'euros dans l'exercice 2015).

Enfin, les montants correspondant aux retenues dans les paiements effectués par les clients s'élèvent respectivement à 30.725 milliers et 22.448 milliers d'euros, pour les exercices 2016 et 2015, et sont repris à la rubrique « Clients et autres débiteurs » de l'actif de l'état de situation financière consolidé ci-joint.

c.2 Vente de biens-

Les ventes sont comptabilisées quand sont transférés tous les risques et avantages significatifs dérivés de la propriété des biens, quand n'est pas retenu un contrôle effectif sur ces derniers, quand le montant des produits peut être mesuré avec fiabilité, quand il est probable que soient reçus les produits et quand les coûts encourus, ou à encourir, en ce qui concerne la transaction, puissent être mesurés avec fiabilité.

c.3 Intérêts et dividendes-

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux de mise à jour qui ajuste la valeur comptable d'un instrument financier sur les flux de trésorerie estimés tout au long de la vie utile attendue de l'instrument, en fonction de ses conditions contractuelles et sans tenir compte des pertes ultérieures pour risques de crédit.

Les produits de dividendes provenant d'investissements dans des instruments de capitaux propres sont comptabilisés en résultats à la naissance des droits pour le Groupe à les percevoir.

d) Locations-

Groupe ELECNOR classe comme location-financement les contrats de location dans lesquels le loueur transmet au locataire tous les risques et bénéfices de la propriété du bien. Les autres locations sont classées comme locations simples.

Location-financement

Les biens acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont enregistrés dans la catégorie de l'actif non courant qui correspond à leur nature et à leur fonctionnalité, à la juste valeur du bien objet du contrat ou à la somme de la valeur actuelle des montants à payer au loueur et de l'option d'achat, selon celle qui est la plus basse, au crédit de la rubrique « Dette financière » de l'état de situation financière consolidé. Ces biens sont amortis selon des critères similaires à ceux utilisés pour les biens propriété du Groupe ELECNOR de même nature.

Location simple

Les charges générées par les contrats de location simple sont imputées à la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé durant la vie du contrat en suivant la méthode de la comptabilité d'engagement.

Durant les exercices 2016 et 2015, les charges pour location enregistrées à la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat

consolidé ci-joint se sont élevées respectivement à environ 48.851 et 46.778 milliers d'euros. Les contrats de location simple les plus significatifs du Groupe ELEC NOR dans les exercices 2016 et 2015 sont ceux qui correspondent aux engins et éléments de transport, ainsi qu'aux immeubles utilisés dans le développement de son activité.

À la clôture de l'exercice 2016 et 2015, le Groupe a convenu avec les preneurs les montants suivants de location minimums, conformément aux contrats actuels en vigueur, sans tenir compte de la répercussion des charges communes, des augmentations futures pour IPC, ni des actualisations futures de revenus convenus par contrat (en milliers d'euros) :

Contrats de location simple Montants minimums	Valeur nominale	
	2016	2015
Moins d'un an	16.406	20.977
Entre un et cinq ans	17.902	16.155
Plus de cinq ans	23.241	19.902
Total	57.549	57.034

Les montants des contrats de location simple minimums n'incluent pas les locations d'engins et d'éléments de transport qui sont loués pendant la durée des travaux qu'exécute le groupe, puisque les Administrateurs de la Société mère estiment qu'il n'y a pas d'engagements à long terme en ce qui concerne ces locations.

e) Coûts pour intérêts-

Les coûts pour intérêts directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qui requièrent nécessairement une période de temps substantielle pour être prêts à l'usage ou à la vente prévus, sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'au moment où les actifs sont substantiellement préparés pour leur usage ou leur vente (Note 3.h). Les produits issus d'un investissement temporaire, de l'argent obtenu de prêts spécifiques qui n'a pas encore été investi en actifs qualifiés, sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être incorporés dans le coût des actifs.

Les autres coûts pour intérêts sont reconnus dans les résultats dans la période où ils sont générés.

f) Monnaie étrangère-

La monnaie fonctionnelle de la Société mère est l'euro. Par conséquent, tous les soldes et transactions exprimés dans des monnaies différentes de l'euro sont considérés exprimés en monnaie étrangère.

Les opérations réalisées dans une monnaie différente de l'euro sont enregistrées en euros aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Durant l'exercice, les différences qui se produisent entre le taux de change comptabilisé et celui qui est en vigueur à la date du recouvrement ou du paiement sont enregistrées en charge ou au crédit des résultats, sauf dans les cas suivants :

- Écarts de change dérivées d'opérations de couverture ou « hedging » (Note 15).
- Écarts de change dérivés d'un passif en monnaie étrangère qui est traité en comptabilité comme une couverture pour l'investissement net de l'entreprise dans une entité étrangère.

Par ailleurs, la conversion des valeurs à revenu fixe, ainsi que les crédits et débits en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle au 31 décembre de chaque année, est effectuée au taux de change de clôture. Les différences d'évaluation produites sont enregistrées en charge ou au crédit du poste « Écarts de change » du compte de résultat consolidé.

Les opérations réalisées en monnaie étrangère, dans lesquelles le Groupe ELEC NOR a décidé de mitiger le risque du taux de change moyennant la contraction de dérivés financiers ou autres instruments de couverture, sont enregistrées selon les principes décrits à la Note 3.m.

En général, les monnaies fonctionnelles des entités consolidées et associées sises à l'étranger coïncident avec leurs monnaies de représentation. De même, aucune des monnaies fonctionnelles des entités consolidées et associées établies à l'étranger ne correspond à des économies considérées hyper inflationnistes selon les critères établis à ce sujet par les Normes Internationales d'Information Financière, sauf dans le cas de Venezuela. À la clôture comptable des exercices 2016 et 2015, ces états financiers ont été ré-exprimés en termes de l'unité de mesure courante aux 31 décembre 2016 et 2015. Les états financiers du Venezuela étaient élaborés en utilisant la méthode du coût historique et ont été ré-exprimés en appliquant un indice général des prix de 700% (85% en 2015). Au 31 décembre 2016, l'impact cumulé de cette réexpression dans les capitaux propres s'élève à environ 2.496 milliers d'euros (environ 724 milliers d'euros, au 31 décembre 2015).

La contre-valeur en euros des actifs et passifs monétaires en monnaie différente de l'euro maintenus par le Groupe ELEC NOR aux 31 décembre 2016 et 2015 répond au détail suivant :

Monnaie des soldes	Contre-valeur en milliers d'euros			
	2016		2015	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Peso argentin	6.756	5.626	9.710	5.624
Réal brésilien	806.134	800.071	615.420	409.103
Dollar américain	204.020	334.938	178.422	106.900
Dollar canadien	12.699	187.923	12.024	182.771
Bolivar vénézuélien	2.949	693	3.822	5.356
Peso chilien	47.847	77.535	36.339	84.796
Peso mexicains	100.952	95.919	63.083	60.843
Peso uruguayen	14.533	14.751	17.717	17.291
Dirham marocain	6.191	1.482	6.845	1.794
Dinar algérien	25.824	13.450	8.071	1.925
Nuevo sol péruvien	15.350	243	-	-
Kwanza angolais	2.997	-	6.331	941
Peso dominicain	2.929	-	3.156	3.251
Livre sterling	16.094	6.872	19.468	13.850
Dinar jordanien	23.951	39.606	13.271	27.799
Dollar australien	12.464	14.478	29.881	3.621
Gourde haïtienne	7.624	3.875	-	-
Riyal d'Oman	9.875	5.444	-	-
Balboa panaméen	5.349	34	-	-
Autres	20.832	12.124	6.014	789
Total	1.345.370	1.615.064	1.029.574	926.654

Le détail des principaux soldes en monnaie étrangère, selon la nature des postes qui les intègrent, est le suivant :

Nature des soldes	Contre-valeur en milliers d'euros			
	2016		2015	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Investissements financiers à long terme (*)	646.355	-	509.569	-
Stocks	20.772	-	14.571	-
Débiteurs	548.561	-	409.012	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	129.682	-	96.422	-
Créditeurs	-	349.549	-	334.010
Dette financière (Note 14)	-	1.265.515	-	592.644
Total	1.345.370	1.615.064	1.029.574	926.654

(*) Ils correspondent principalement aux actifs financiers pour concessions administratives (Note 11).

g) Impôt sur les bénéfices-

La charge pour l'Impôt sur les Sociétés espagnol et les impôts de nature similaire applicables aux sociétés étrangères consolidées sont reconnus sur le compte de résultats consolidé, sauf quand ils sont la conséquence d'une transaction dont les résultats sont enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas, l'impôt correspondant est enregistré lui aussi dans les capitaux propres.

La comptabilisation de la charge pour impôt sur les sociétés est effectuée par la méthode du passif basé sur le bilan général. Cette méthode consiste à déterminer les impôts anticipés et différés en fonction des différences entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur assiette fiscale, en utilisant les taux fiscaux que l'on estime objectivement être en vigueur quand les actifs et passifs seront réalisés (Notes 18 et 19). Les impôts différés actifs et passifs générés par des débits et des versements directs sur les comptes de capitaux propres sont comptabilisés également au débit et au crédit des capitaux propres.

Les passifs pour impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporaires imposables, sauf si la différence temporaire découle de la reconnaissance initiale du fonds de commerce dont l'amortissement n'est pas déductible aux effets fiscaux ou de la reconnaissance initiale (sauf dans un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans une opération qui n'affecte ni le résultat fiscal ni le résultat comptable.

Groupe ELEC NOR procède à la reconnaissance d'actifs pour impôts différés dès l'instant qu'il espère disposer de gains fiscaux futurs suffisants contre lesquels il puisse les rendre effectifs.

Par ailleurs, les déductions du montant pour éviter la double imposition et pour primes fiscales, et les bonifications de l'Impôt sur les Sociétés générées par des faits économiques qui ont eu lieu dans l'exercice diminuent la charge produite par l'Impôt sur les Sociétés, sauf s'il existe des doutes à propos de leur réalisation.

Conformément aux IFRS, les impôts différés sont classés comme des actifs ou des passifs non courants même s'il est estimé que leur réalisation aura lieu dans les douze prochains mois.

La charge pour l'impôt sur les bénéfices représente la somme de la charge pour l'impôt sur les bénéfices de l'exercice et de la variation dans les actifs et passifs pour impôts différés reconnus qui ne sont pas enregistrés dans les capitaux propres (Notes 18 et 19).

À l'occasion de chaque clôture comptable, les impôts différés enregistrés (tant les actifs que les passifs) sont révisés afin de vérifier qu'ils restent en vigueur, en y effectuant les corrections opportunes en fonction des résultats des analyses réalisées.

h) Immobilisations corporelles-

Les biens compris dans les immobilisations corporelles, qui sont entièrement pour le propre usage, sont enregistrés à leur coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé et tout perte reconnue pour dépréciation de valeur. Toutefois, avant le 1er janvier 2004, Groupe ELEC NOR a actualisé la valeur de certains actifs des immobilisations corporelles en vertu de diverses dispositions légales à ce sujet. Groupe ELEC NOR, conformément aux IFRS, a considéré le montant de ces revalorisations comme une part du coût de ces actifs parce qu'il entend qu'elles équivalaient à l'évolution des indices des prix.

Quant aux coûts encourus après la mise en marche du bien, il faut tenir compte des circonstances suivantes :

- Les coûts dérivés de la maintenance du bien, c'est-à-dire, les coûts de réparation et conservation sont portés directement en charge de l'exercice.
- Dans les substitutions d'éléments on enregistre comme actif le coût de l'élément incorporé et l'on élimine le coût du substitué.

Les coûts capitalisés incluent les charges financières relatives au financement externe, exigibles durant la période de construction sur des chantiers dont la période de construction dépasse un an. Le total des charges financières cumulées activées à la rubrique « Immobilisations corporelles nettes » de l'actif de l'état de situation financière consolidé dans l'exercice 2016 s'élève à 63.298 milliers d'euros (57.068 milliers d'euros dans l'exercice 2015).

Les travaux réalisés par le Groupe pour ses propres immobilisations, sont reflétés au coût cumulé qui résulte de l'addition des coûts externes et des coûts internes, déterminés en fonction des propres consommations de matériels d'entrepôt et des coûts de fabrication, déterminés selon les taux horaires d'absorption similaires à ceux utilisés pour évaluer les stocks. Durant l'exercice 2016, le montant enregistré à ce titre s'élève à environ 98.678 milliers d'euros (112.534 milliers d'euros en 2015) et sont enregistrés à la rubrique « Autres produits d'exploitation » du compte de résultat consolidé, correspondant principalement à la construction de parcs photovoltaïques et de lignes de transport d'énergie.

D'une manière générale, le Groupe ELEC NOR amortit ses immobilisations corporelles en suivant la méthode linéaire, en distribuant le coût des actifs sur les années suivantes de vie utile estimée :

	Années de vie utile moyennes estimées	
	2016	2015
Constructions	33-50	33-50
Installations techniques et machines (*)	10-25	10-25
Outils	3-10	3-10
Mobilier et objets	3-10	3-10
Équipements pour le traitement de l'information	3-5	3-5
Éléments de transport	2-10	2-10
Autres immobilisations	3-10	3-10

(*) Il inclut les machines et les installations liées aux projets éoliens, principalement des aérogénérateurs.

Les Administrateurs de la Société mère considèrent que la valeur comptable des actifs ne dépasse pas leur valeur récupérable, en calculant celle-ci en fonction des flux de caisse futurs que génèrent ces actifs (Note 3.k).

Étant donné que le Groupe ELEC NOR n'est pas tenu de faire face à des coûts significatifs relatifs à la clôture de ses installations, l'état de situation financière consolidé ci-joint n'inclut aucune provision à ce titre, hormis une provision pour démantèlement d'un montant de 5 millions d'euros relative au parc du Canada.

i) Autres actifs incorporels-

Ce sont des actifs non monétaires identifiables, sans apparence physique, qui surgissent comme conséquence d'une affaire juridique ou qui ont été développés par les sociétés du Groupe. Ils sont reconnus initialement à leur coût d'acquisition ou de production et ils seront évalués ensuite à leur coût moins, selon les cas, leur amortissement cumulé correspondant et les pertes pour dépréciation qu'ils auront subies dès l'instant que l'obtention de bénéfices économiques sera probable et que leur coût pourra être mesuré avec fiabilité.

Actifs incorporels générés en interne

Les coûts d'activités de recherche sont reconnus comme charge dans la période dans laquelle ils sont engagés.

Les charges encourues dans le développement de divers projets sont enregistrées à l'actif, sous les conditions suivantes :

- Les coûts sont spécifiquement identifiés et contrôlés par projet et leur distribution dans le temps est nettement définie.
- Les Administrateurs peuvent prouver la manière selon laquelle le projet engendra des bénéfices futurs.
- Le coût du développement de l'actif, qui inclut, le cas échéant, les coûts du personnel du Groupe ELECNOR dédié à ces projets, peut s'évaluer d'une manière fiable.

Les actifs incorporels générés en interne sont amortis linéairement tout au long de leur durée de vie utile.

Quand un actif incorporel généré en interne ne peut pas être reconnu, les coûts de développement sont reconnus comme une charge dans la période dans laquelle ils se produisent.

Actifs incorporels acquis séparément

Ils correspondent aux coûts encourus dans leur acquisition, en les amortissant linéairement au long de leur durée de vie utile estimée, qui est normalement de cinq ans.

j) Concessions administratives-

Le Groupe considère que les éléments correspondant aux concessions administratives qu'il maintient ne peuvent pas être reconnus comme des immobilisations corporelles puisque les contrats ne lui donnent pas le droit de les utiliser mais d'y avoir accès pour fournir un service public au nom du concédant.

En ce sens, le Groupe analyse en fonction des caractéristiques des contrats si ces derniers entrent dans le champ d'application de l'IFRIC 12 Accords de concession de services.

Pour les accords de concession inclus dans le champ d'application de l'IFRIC 12, les services de construction et de prestations de services sont comptabilisés selon la méthode comptable des produits ordinaires. À cet égard, les contrats de construction ou d'amélioration des infrastructures sont comptabilisés conformément à la méthode comptable applicable à ceux-ci et les services de maintenance et d'exploitations sont comptabilisés selon les dispositions de la méthode comptable relative aux prestations de services.

Puisque, d'après ces contrats, le Groupe prête divers services (construction, maintenance et service d'opération), les produits sont comptabilisés d'après la juste valeur de chaque service prêté.

Le Groupe comptabilise la contrepartie perçue dans le cadre des contrats de construction en tant qu'actif financier, uniquement s'il existe un droit contractuel inconditionnel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier directement du cédant ou d'un tiers.

Dans ce sens :

- Les concessions de transmission du Brésil auxquelles participe le Groupe Elecnor sont régulées dans le Contrat de concession correspondant signé par Concessionaria de Transmissao (le concessionnaire) et l'Agencia Nacional de Energia Eléctrica (ANEEL).
- Le contrat de concession régule l'obligation du concessionnaire de construire des infrastructures et de les exploiter pendant 30 ans. En contrepartie, le contrat établit le droit inconditionnel du Concessionnaire de recevoir des flux de trésorerie à travers une rémunération certaine et chiffrée, Receita Anual Permitida (RAP), qui sera perçue par la société concessionnaire pendant la période d'exploitation des infrastructures.
- La RAP est mise à jour régulièrement pour l'ajuster en fonction de l'effet de certaines variables économiques, l'inflation principalement.
- La responsabilité du Concessionnaire est limitée à conserver l'infrastructure en état d'utilisation, la rémunération n'étant pas sujette au fait qu'elle soit utilisée ou pas.
- Un protocole de pénalisations a été prévu, lesquelles peuvent être appliquées par ANEEL en cas d'indisponibilité de l'infrastructure pour des raisons imputables au Concessionnaire, mais elles sont limitées à un montant maximum de 2 % de la RAP des 12 derniers mois ; en somme, 98 % de la RAP est encaissée, quelle que soit la situation. À noter que ces pénalisations ont été minimales lors des derniers exercices.

Services de construction

Le montant reçu ou à recevoir pour la construction des infrastructures à exploiter est enregistré à sa juste valeur.

Ce montant sera comptabilisé comme un actif financier si la concessionnaire a un droit contractuel inconditionnel à recevoir ces montants de la part de la concédante, c'est-à-dire, indépendamment de l'utilisation du service public dont il s'agit par ses usagers. Par contre, il sera comptabilisé comme un actif incorporel si la réception de ces montants est soumise au risque de demande du service.

Ces actifs, après leur reconnaissance initiale, seront comptabilisés conformément à ce qui est expliqué pour chaque type d'actif dans les normes d'évaluation correspondantes (Notes 3.i et 3.m).

Services de maintenance et opération

Ils seront comptabilisés selon ce qui est expliqué à la Note 3.c.

k) Dépréciation de la valeur des actifs-

Le Groupe applique le critère d'évaluer l'existence d'indices permettant de mettre en évidence la détérioration potentielle de valeur des actifs non financiers assujettis à amortissement ou dépréciation, dans le but de vérifier si la valeur comptable des actifs mentionnés dépasse la valeur récupérable.

À la clôture de chaque exercice pour le cas du Fonds de Commerce, ou dès l'instant qu'il existe des indices de perte de valeur pour les autres actifs, le Groupe ELECNOR estime, par ledit « Test de dépréciation », l'existence possible de pertes de valeur qui réduisent la valeur récupérable de ces actifs à un montant inférieur à celui de leur valeur comptable. Si l'actif ne génère pas de flux de trésorerie récupérable indépendant d'autres actifs, le Groupe ELECNOR calcule le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient (Note 7).

Lorsque le montant récupérable est inférieur à la valeur nette de l'actif sur les livres, la perte correspondante pour dépréciation est enregistrée en charge de la rubrique « Amortissements, dépréciation et dotations aux provisions » du compte de résultat consolidé ci-joint. Les pertes de valeur comptabilisées dans un actif dans des exercices antérieurs sont reversées en crédit de cette rubrique quand se produit une variation dans les estimations de leur montant récupérable en augmentant la valeur de l'actif, dans les limites de la valeur comptable que l'actif aurait eue si l'assainissement n'avait pas été réalisé, sauf dans le cas d'assainissement du fonds de commerce, qui n'est pas réversible.

l) Stocks-

Cette rubrique de l'état de situation financière consolidé reprend les actifs que Groupe ELECNOR :

- Maintient pour leur vente dans le cours ordinaire de son activité ;
- A en cours de production, de construction ou de développement dans ce but sauf en ce qui concerne les travaux en cours, pour lesquels la reconnaissance de produits est réalisée comme indiqué à la Note 3.c ; ou
- Prévoit de les consommer dans le processus de production ou dans la prestation de services.

Les stocks sont évalués à la plus petite des deux valeurs suivantes : leur coût et leur valeur nette réalisable. Le coût inclut toutes les charges dérivées de leur acquisition et de leur transformation, y compris celles encourues pour les placer dans leurs conditions et leur emplacement actuels.

Si les stocks sont des produits qui ne sont pas normalement interchangeables entre eux, leur coût est établi spécifiquement, tandis que pour le reste on utilise la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette réalisable est le prix estimé de vente moins les coûts estimés pour achever leur production et ceux nécessaires pour effectuer la vente.

La composition de la rubrique « Stocks » du Groupe ELECNOR pour les exercices 2016 et 2015 est la suivante :

	Milliers d'euros	
	31/12/2016	31/12/2015
Matières premières et autres approvisionnements	8.551	9.380
Stocks commerciaux	710	1.111
Produits semi-finis et finis	5.686	4.543
	14.947	15.034

m) Instruments financiers-

Les instruments financiers sont classés au moment de leur reconnaissance initiale comme un actif financier, un passif financier ou un instrument des capitaux propres, en conformité avec le fonds économique de l'accord contractuel et les définitions de l'actif financier, du passif financier ou de l'instrument des capitaux propres, conformément aux dispositions de l'IAS 32 « Instruments financiers : présentation ».

Les instruments financiers sont comptabilisés quand le Groupe devient une partie obligée du contrat ou d'une relation conformément aux dispositions de celle-ci.

Vu la nature des instruments financiers du groupe, les Administrateurs de la Société mère considèrent que leur montant comptable, qui est ajusté si une dépréciation est détectée, est une approximation valable de leur juste valeur.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés initialement à leur juste valeur plus les coûts inhérents à l'opération lorsque l'actif n'est pas reconnu comme un actif financier négociable.

Le Groupe ELECNOR classe ses actifs financiers, courants ou non courants, dans les catégories suivantes :

- Prêts et comptes à recouvrer générés par la propre entreprise. Ce sont ceux dont le montant est fixe ou déterminé et générés par les sociétés en échange de la fourniture d'argent, de biens ou de services directement à un créancier. Les actifs inclus dans cette catégorie sont évalués à leur « coût amorti ».
- Actifs financiers disponibles à la vente. Ce sont tous les instruments financiers non dérivés qui ne remplissent pas les conditions requises pour être inclus dans une autre catégorie d'instruments financiers et dont la quasi-totalité correspond à des investissements financiers en capital. Ces investissements figurent également dans l'état de situation financière consolidé à leur juste valeur. Sauf les pertes de valeur, les variations de cette valeur de marché sont enregistrées, en charge ou au crédit de la rubrique « Autres éléments du résultat global » et se cumulent dans la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » des capitaux propres consolidés, jusqu'au moment où se produit la cession de ces investissements, où le montant cumulé dans cette rubrique relative à ces investissements est imputé intégralement au compte de résultat consolidé.

La Direction du Groupe ELECNOR détermine la classification la plus appropriée à chaque actif au moment de son acquisition.

Groupe ELECNOR retire un actif financier de son état de situation financière quand les droits contractuels à percevoir un « cash flow » pour cet actif ont expiré ou si cet actif est vendu ou transmis à une autre société, en transférant de manière substantielle tous les risques et avantages qui lui sont associés.

Catégorie d'instruments financiers à juste valeur

Nous donnons ci-après une analyse des instruments financiers qui sont évalués aux 31 décembre 2016 et 2015 à la juste valeur après leur reconnaissance initiale, regroupés par niveau du 1 au 3, selon le système de calcul de la juste valeur :

- Niveau 1 : leur juste valeur est obtenue par l'observation directe de leur cours sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : leur juste valeur est déterminée par l'observation sur le marché d'inputs différents des prix inclus dans la catégorie 1, qui sont observés pour les actifs et passifs, soit directement (prix) ou indirectement (c'est-à-dire, obtenus des prix).
- Niveau 3 : leur juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation qui incluent des inputs pour les actifs et passifs non observés directement sur les marchés.

	Juste valeur au 31 décembre 2016			
	Milliers d'euros			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers non courants				
Instruments financiers dérivés (Notes 11 et 15)	-	523	-	523
Participations nettes en capital (Note 11)	-	-	4.432	4.432
Actifs financiers courants				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	458	-	458
Passif non courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(28.920)	-	(28.920)
Passif courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(5.821)	-	(5.821)
	-	(33.760)	4.432	(29.328)

	Juste valeur au 31 décembre 2015			
	Milliers d'euros			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers non courants				
Instruments financiers dérivés (Notes 11 et 15)	-	7.958	-	7.958
Participations nettes en capital (Note 11)	-	-	4.401	4.401
Passif non courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(35.145)	-	(35.145)
Passif courant				
Instruments financiers dérivés (Note 15)	-	(6.702)	-	(6.702)
	-	(33.889)	4.401	(29.488)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont analysés par la Direction du Groupe ELECNOR afin de vérifier s'il existe un indicateur objectif de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus postérieurement à la reconnaissance initiale de l'actif, et si cet événement ayant causé la perte a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif ou du groupe d'actifs financiers.

Le Groupe ELECNOR considère comme indicateurs objectifs de la dépréciation de ses actifs financiers, entre autres, les suivants :

- La difficulté financière de l'émetteur ou de la contrepartie significative ;
- Le défaut ou retard dans le paiement ;
- La probabilité que le prestataire entre en banqueroute ou en réorganisation financière.

Trésorerie et autres moyens de trésorerie

Sous cette rubrique de l'état de situation financière consolidé est enregistré l'argent en caisse, les dépôts à vue et autres investissements à court terme de haute liquidité qui sont rapidement réalisables à la caisse et dont la valeur ne présente pas de risque de changements.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur moins, le cas échéant, les coûts de transaction pouvant être attribués à l'émission de ceux-ci et, après la première comptabilisation, ils sont évalués selon le coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, hormis pour ceux classés dans la catégorie des instruments financiers dérivés à des fins de couverture qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les activités du Groupe sont exposées principalement aux risques financiers dérivés des variations de taux de change et des taux d'intérêt. Pour couvrir ces risques, Groupe ELECNOR utilise des assurances de change, « cross currency swaps » et des contrats de swap sur des taux d'intérêt aux fins de couverture.

Les dérivés financiers sont enregistrés initialement dans l'état de situation financière consolidé à leur juste valeur plus, s'il y en a et dans le cas de ceux qui accomplissent les critères de la comptabilité de couverture, les coûts de transaction qui sont directement attribuables au contrat de ces derniers, ou moins, s'il y en a, les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission de ces derniers, les ajustements de la valeur nécessaires étant intégrés par la suite afin de refléter leur valeur de marché à tout moment. Les bénéfices ou les pertes de ces fluctuations sont enregistrés de la manière suivante :

- Dans les couvertures de flux de caisse, les changements dans la valeur de marché des instruments financiers dérivés de couverture sont enregistrés, dans la part dans laquelle ces couvertures ne sont pas effectives, sur le compte de résultat consolidé, en enregistrant la part effective à la rubrique « Autres éléments du résultat global » et se cumulent dans la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » des capitaux propres. La perte ou le gain cumulé à cette rubrique est transféré au compte de résultat consolidé à mesure que l'élément couvert affecte le compte de résultat ou dans l'exercice dans lequel a lieu la cession.

Le Groupe ELECNOR réalise périodiquement un test de rendement de ses couvertures, élaboré de manière prospective et rétrospective. Toute opération de couverture est présentée en vue de son approbation au Conseil d'Administration de la Société correspondante du Groupe et au Conseil d'Administration d'Elecnor, S.A., et elle est documentée et signée par le Directeur Financier correspondant en suivant les conditions établies par l'IAS 39.

Au début de la couverture le Groupe désigne et documente formellement les opérations de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie qu'il assume par rapport à ces dernières. La comptabilisation des opérations de couverture n'est applicable que lorsqu'il est prévu que la couverture sera hautement efficace dès le début de la couverture et pendant les exercices suivants afin de compenser les changements dans la juste valeur ou dans les flux de trésorerie attribuables au risque couvert, pendant la période pour laquelle cette couverture a été

désignée (analyse prospective) et lorsque l'efficacité réelle se situera dans une fourchette de 80-125% (analyse rétrospective) et pourra être déterminée avec fiabilité.

De la même façon, dans les couvertures des flux de trésorerie des transactions prévues, le Groupe évalue si ces transactions sont hautement probables ou si elles présentent une exposition aux variations des flux de trésorerie qui pourraient finalement avoir un impact sur le résultat de l'exercice.

- Au moment de la discontinuité de la couverture, la perte ou le gain cumulés à cette date à la rubrique « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » sont maintenus à cette rubrique jusqu'à ce que soit réalisée l'opération couverte, moment où le bénéfice ou la perte de cette opération seront ajustés. Si l'on n'attend pas que l'opération couverte se produise, la perte ou le gain reconnu à cette rubrique sera imputé au compte de résultats.

Les dérivés implicites dans d'autres instruments financiers, le cas échéant, sont comptabilisés séparément quand leurs caractéristiques et risques ne sont pas étroitement liés aux instruments financiers dans lesquels ils sont implicites et à condition que l'ensemble ne soit pas comptabilisé à la valeur de marché, les variations de valeur étant enregistrées en charge ou au crédit du compte de résultats consolidé.

Autres passifs financiers

Ils comprennent les prêts, obligations et similaires et sont enregistrés initialement à leur juste valeur, nette des coûts directs d'émission, et ils sont enregistrés ensuite par la méthode du coût amorti en employant pour cela le taux d'intérêt effectif.

n) Actions propres en portefeuille-

Les actions propres en portefeuille du Groupe ELECNOR à la clôture de l'exercice sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont enregistrées en diminution de la rubrique « Capitaux propres – Autres réserves » de l'état de situation financière consolidé, pour un montant de 21.989 milliers d'euros, environ (22.341 milliers d'euros au 31 décembre 2015). Au 31 décembre 2016 elles représentaient 2,83% (2,85% au 31 décembre 2015) du capital émis à cette date (Note 13).

Les bénéfices et pertes obtenus par Groupe ELECNOR dans la cession de ces actions propres sont enregistrés également à la rubrique « Capitaux propres - Autres réserves » de l'état de situation financière consolidé ci-joint.

o) Provisions-

La politique du Groupe est celle de constituer des provisions pour le montant estimé nécessaire pour faire face efficacement aux responsabilités, légales ou implicites, probables ou certaines, issues de contingences, de litiges en cours ou d'obligations, qui surgissent comme résultat d'événements passés, à condition que soit probable le fait de se défaire de ressources et qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de leur montant. Leur dotation est effectuée à la naissance de la responsabilité ou de l'obligation (Note 16) en charge de la rubrique du compte de résultats correspondante selon la nature de l'obligation pour la valeur présente de la provision quand l'effet de l'actualisation de l'obligation est significatif.

Par ailleurs, les passifs contingents ne sont pas comptabilisés s'ils correspondent à des obligations possibles (qui dépendent du fait que se produisent ou non des événements futurs incertains) ou à des obligations présentes qui ne remplissent pas la condition de reconnaissance de provision (parce qu'elles ne sont pas probables ou parce que leur montant ne peut être quantifié avec fiabilité) (Note 20).

p) Indemnités de licenciement-

Les indemnités de licenciement sont reconnues à la date antérieure entre celle où le Groupe ne peut plus retirer son offre et celle où sont reconnus les coûts d'une restructuration que représente le versement d'indemnités de licenciement.

Dans le cas des indemnités de licenciement découlant de la décision des employés d'accepter une offre, il est considéré que le Groupe ne peut plus retirer son offre à la date antérieure entre celle où le Groupe ne peut plus retirer son offre et celle où prend effet une restriction sur la capacité du Groupe à retirer son offre.

Dans le cas des indemnités de licenciement involontaire, il est considéré que le Groupe ne peut plus retirer son offre quand il a communiqué le plan aux employés concernés ou aux représentants syndicaux, et les actions nécessaires afin de le compléter indiquent qu'il est improbable qu'il se produise des changements significatifs dans ce plan, et quand le nombre d'employés qui vont être licenciés a été identifié, ainsi que la catégorie de l'emploi ou des fonctions et le lieu de travail et la date de licenciement prévue, le Groupe établissant alors les indemnités de licenciements que les employés vont percevoir, avec suffisamment de détails afin que les employés puissent déterminer le type et le montant des rétributions qu'ils recevront au moment du licenciement. Dans les comptes annuels consolidés, une provision a été enregistrée à ce titre pour un montant de 1.526 milliers d'euros (1.885 milliers d'euros en 2015).

q) Subventions officielles-

Les subventions de capital non remboursables accordées par des organismes officiels sont enregistrées au moment de leur concession pour le montant accordé à la rubrique « Passif non courant - Subventions » de l'état de situation financière et sont imputées aux résultats de chaque exercice proportionnellement à la dépréciation comptable expérimentée dans la période par les actifs subventionnés.

Au 31 décembre 2016, le Groupe ELECNOR a reçu des subventions de capital pour un montant de 7,6 millions d'euros (7,1 millions d'euros en 2015), non encore imputées aux résultats. Le montant des subventions officielles de capital imputé au résultat dans l'exercice 2016 a été de 596 milliers d'euros environ (789 milliers d'euros en 2015) et sont enregistrés à la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les subventions d'exploitation sont imputées aux résultats dans l'exercice dans lequel se produisent les charges subventionnées correspondantes. La rubrique « Autres produits d'exploitation » des comptes de résultats consolidés correspondant aux exercices 2016 et 2015 inclut respectivement à ce titre des montants d'environ 3.849 et 4.107 milliers d'euros, respectivement. La plupart des subventions d'exploitation reçues par le Groupe ELECNOR dans l'exercice 2016 se rapportent aux coûts supportés par Deimos Space, S.L.U. et ses filiales dans le développement de leurs activités.

r) Instruments de capital-

Les instruments de capital émis par les sociétés du Groupe ELECNOR sont enregistrés dans les capitaux propres, pour le montant reçu, net des coûts directs d'émission.

s) État des changements dans les capitaux propres-

Les normes applicables établissent que certaines catégories d'actifs et de passifs soient enregistrées à leur juste valeur avec une contrepartie dans les capitaux propres. Ces contreparties, dénommées « Ajustements en capitaux propres pour évaluation », sont incluses dans les capitaux propres du Groupe, nettes de leur effet fiscal, qui a été enregistré, selon les cas, comme impôts différés d'actif ou passif. Dans cet état sont présentées les variations qui se sont produites dans l'exercice dans les « Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation » détaillés par concept, plus les résultats générés dans l'exercice plus/moins, selon les cas, les ajustements effectués pour changements des critères comptables ou pour erreurs d'exercices antérieurs. Il inclut également les variations dans le capital et les réserves expérimentées dans l'exercice.

t) État des flux de trésorerie consolidé-

Dans l'état des flux de trésorerie consolidés, préparé selon la méthode indirecte, on a utilisé les expressions suivantes, dans le sens indiqué :

- Flux de trésorerie. Entrées et sorties d'argent liquide et de ses équivalents, ceux-ci étant entendus comme les investissements à court terme de grande liquidité et sans risque significatif d'altération de leur valeur.
- Activités d'exploitation. Activités typiques des entités qui forment Groupe ELECNOR, et autres activités qui ne peuvent pas être qualifiées d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement. Celles d'acquisition, cession ou disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.
- Activités de financement. Activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

Au cours de l'exercice 2016, les variations des flux nets de trésorerie correspondants à l'activité d'exploitation sont dues aux opérations quotidiennes du Groupe. De même, les variations des flux nets de trésorerie de l'activité d'investissement sont principalement dues aux nouveaux investissements dans les immobilisations corporelles et les concessions (voir note 9 et 11) et aux baisses de périmètre de consolidation (voir note 2.g). En outre, les variations des flux nets de trésorerie des activités de financement correspondent principalement au montant des billets à ordre émis et annulés sur le Marché alternatif obligataire en 2016, par rapport à l'exercice 2015 (voir note 14).

u) Bénéfices par action-

Le bénéfice de base par action est calculé comme le quotient de la division du bénéfice net de la période attribuable à ELECNOR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant cette période, sans inclure le nombre moyen d'actions d'ELECNOR en portefeuille.

De son côté, le bénéfice par action dilué est calculé comme le quotient de la division du résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période, ajusté par la moyenne pondérée des actions ordinaires qui seraient émises si toutes les actions ordinaires potentielles étaient converties en actions ordinaires de la société.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le bénéfice de base par action coïncide avec le dilué, puisqu'il n'y a pas eu d'actions potentielles en circulation durant cet exercice.

v) Dividende-

L'acompte sur dividende approuvé par le Conseil d'Administration durant l'exercice 2016 est diminué des fonds propres du Groupe ELECNOR (Note 5). Cependant, le dividende complémentaire proposé par le Conseil d'Administration d'ELECNOR à son Assemblée Générale d'actionnaires n'est pas déduit des fonds propres tant que celle-ci ne l'a pas approuvé.

w) Informations financières par segment-

Un segment d'exploitation et une composante du Groupe qui réalise des activités qui peuvent fournir des produits ordinaires et entraîner des dépenses, dont les résultats d'exploitation sont révisés régulièrement par la plus haute autorité en matière de prises de décision portant sur l'exploitation du Groupe, afin de se prononcer sur les ressources qui doivent être assignées au segment, évaluer ses performances et pour lequel des informations financières distinctes sont disponibles.

x) Environnement-

Le Groupe effectue des opérations dans le but principal de prévenir, réduire ou réparer les dégâts susceptibles d'être provoqués par ses activités sur l'environnement.

Les charges liées aux activités environnementales sont inscrites en tant qu'Autres charges d'exploitation durant l'exercice où elles sont encourues.

Les éléments des immobilisations corporelles acquis dans le but d'être utilisés de façon durable durant son activité et dont la finalité principale est de minimiser l'impact environnemental et de protéger et améliorer l'environnement, y compris la réduction ou élimination de la pollution future des opérations du Groupe, sont inscrits en tant qu'actifs au moyen de l'application de critères d'évaluation, présentation et ventilation cohérents avec ceux qui sont mentionnés dans la Note 3.h.

4. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

ELECNOR est exposée à certains risques financiers qu'elle gère moyennant le regroupement de systèmes d'identification, mesure, limitation de concentration et supervision. La gestion et la limitation des risques financiers s'effectuent de manière coordonnée entre la Direction Corporative et les différentes Unités d'Activité et Filiales qui composent le Groupe. Les opérations relatives à la gestion des risques financiers sont approuvées au plus haut niveau de décision et conformément aux normes, aux politiques et aux procédures établies.

Risque de taux de change-

Le premier risque à mitiger est le risque de marché, principalement pour le risque de taux de change, conséquence des opérations que mène le Groupe sur les marchés internationaux dans le cadre de ses activités. Une part des produits et charges d'approvisionnements est exprimée en monnaies distinctes de l'euro. Pour cette raison, il pourrait y avoir un risque que les fluctuations des taux de change de ces monnaies par rapport à l'euro puissent affecter les bénéfices du Groupe. Pour gérer et minimiser ce risque ELECNOR utilise des stratégies de couverture, puisque l'objectif est de générer des bénéfices uniquement à travers le développement des activités ordinaires qu'elle mène et non pas à travers la spéculation sur les fluctuations du taux de change. Les instruments utilisés pour obtenir cette couverture sont essentiellement l'endettement référencé à la devise de recouvrement du contrat, les assurances de change et les opérations de swap au moyen desquels ELECNOR et l'entité financière échangent les courants d'un prêt exprimé en euros pour les courants d'un autre prêt exprimé dans une autre devise, ainsi que l'utilisation de « panier de monnaies » pour couvrir des financements mixtes indexés à différentes devises.

Les devises ayant le plus fort impact face à l'euro dans lesquelles la Société mère a opéré au cours des exercices 2016 et 2015 sont le réal brésilien et le peso chilien, et la sensibilité est la suivante :

Exercice	Milliers d'euros		
	Augmentation/baisse du taux de change	Effet sur le résultat avant impôts	Effet sur les capitaux propres avant impôts
2016	5%	(3.046)	(3.046)
	-5%	3.366	3.366

Exercice	Milliers d'euros		
	Augmentation/baisse du taux de change	Effet sur le résultat avant impôts	Effet sur les capitaux propres avant impôts
2015	5%	(2.426)	(2.426)
	-5%	2.682	2.682

Risque de taux d'intérêt-

Les variations dans les taux d'intérêt modifient la juste valeur des actifs et passifs qui produisent un intérêt à taux fixe ainsi que les flux futurs des actifs et passifs référencés à un taux d'intérêt variable. ELEC NOR bénéficie d'un financement externe pour la réalisation de ses opérations, en rapport essentiellement avec la promotion, la construction et l'exploitation des parcs éoliens, des projets thermosolaires et des concessions d'infrastructures électriques, et qui sont réalisés sous la modalité de « Project financing ». Pour ce type d'engagement, les risques d'intérêt doivent être mitigés de manière contractuelle. Tant pour les financements de type Project Financing, que pour les financements corporatifs, il est fréquent que l'endettement soit établi contractuellement à un taux variable, en utilisant, s'il y a lieu, des instruments de couverture pour minimiser le risque d'intérêt du financement. Les instruments de couverture qui sont spécifiquement assignés aux instruments de dette financière et qui ont au maximum les mêmes montants nominaux et les mêmes dates d'échéance que les éléments couverts, sont essentiellement des « swaps » des taux d'intérêt (IRS), dont la finalité est d'avoir un taux d'intérêt fixe pour les financements concertés à l'origine à des taux d'intérêt variables. Quoi qu'il en soit, les couvertures de taux d'intérêt sont contractées selon un critère d'efficience comptable.

La sensibilité de la dette du Groupe Elec nor face aux fluctuations du taux d'intérêt, en considérant les instruments de couverture existants (Notes 14 et 15), est la suivante :

Exercice	Milliers d'euros		
	Augmentation/baisse du taux d'intérêt (points de base)	Effet sur le résultat (avant impôts)	Effet sur les capitaux propres (avant impôts)
	+50	(2.611)	(2.611)
2016	-50	2.119	2.119

Exercice	Milliers d'euros		
	Augmentation/baisse du taux d'intérêt (points de base)	Effet sur le résultat (avant impôts)	Effet sur les capitaux propres (avant impôts)
	+50	(1.588)	(1.588)
2015	-50	1.588	1.588

Autres risques de prix-

De même, le Groupe est exposé au risque que les flux de trésorerie et ses résultats soient affectés, entre autres, par l'évolution du prix de l'énergie. Dans ce sens, pour gérer et minimiser ce risque, le Groupe utilise ponctuellement des stratégies de couverture (voir Note 6 et 7).

Risque de liquidité-

En outre, le risque de liquidité est mitigé par la politique consistant à maintenir la trésorerie et les instruments hautement liquides et non spéculatifs à court terme, comme l'acquisition temporaire de bons du trésor avec condition de rachat non optionnel et impositions en dollars à très court terme à travers des entités de crédit de premier ordre afin de pouvoir honorer ses engagements futurs, ainsi que les contrats de facilités de crédit engagées pour une limite et un terme suffisant pour supporter les besoins prévus.

Le principal Risque de Crédit est attribuable à des comptes à recouvrer pour des opérations commerciales, dans la mesure où une contrepartie ou un client n'honore pas ses engagements contractuels. Pour mitiger ce risque, on opère avec des clients présentant un historique de crédit approprié ; en outre, vu l'activité et les secteurs dans lesquels opère le Groupe, Elec nor dispose de clients de haute qualité de crédit. Toutefois, dans des ventes internationales à des clients non récurrents, on utilise des mécanismes tels que les avances, la lettre de crédit irrévocable et couverture de polices d'assurance pour garantir le recouvrement. Une analyse de la solvabilité financière du client est par ailleurs réalisée et des conditions spécifiques sont incluses dans le contrat afin de garantir le recouvrement.

Dans le cas des parcs d'éoliennes, l'énergie produite selon le cadre réglementaire électrique en vigueur, est vendue sur le Marché Ibérique d'Électricité (MIBEL), en recouvrant les produits de l'opérateur du marché OMIE, avec un système de garantie de paiements et de la Commission espagnole des marchés et de la concurrence (CNMC), entité régulatrice des marchés énergétiques en Espagne, dépendant du ministère de l'Industrie. Pour leur part, Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, Ltda, Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral Energia, S.A. et Ventos dos Índios Energia, S.A. (Brésil) ont signé des contrats de vente de l'énergie électrique qu'elles produisent pour une période de 20 ans par le biais de contrats à long terme conclus avec les compagnies de distribution électrique brésiliennes correspondantes, et Eoliennes de l'Érable a signé un contrat de vente d'énergie pour 20 ans avec la compagnie de distribution électrique au Québec. De même, les sociétés brésiliennes concessionnaires d'infrastructures électriques conservent leurs accords de distribution d'énergie avec des clients de haute qualification, ce qui, avec les restrictions imposées par le système de transmission lui-même, écarte toute possibilité d'insolvabilité.

En outre, en ce qui concerne les lignes de transmission, concrètement celles pour lesquelles le Groupe fournit ses services au Brésil selon un régime de concession, l'Opérateur national des systèmes électriques (Operador Nacional do Sistema Elétrico - ONS) est chargé de coordonner les recouvrements et les paiements du système et indique tous les mois à la société concessionnaire les entreprises qui doivent la payer : productrices, grands consommateurs, entreprises de transmission connectés au système. Ces sociétés ont déposé avant même de se connecter au système une garantie qui est exécutée en cas de défaut de paiement, suite à quoi elles sont immédiatement déconnectées du

système, puis l'obligation de paiement est répartie automatiquement entre le reste des utilisateurs du système. De cette manière, le système électrique national garantit le paiement à la concessionnaire.

Les lignes de transmission du Chili, quant à elles, appartiennent au système de transmission principale, pour lequel le centre de gestion économique de chargement du système correspondant CDEC-SIC (Centro de Despacho Económico de Carga del sistema- Sistema Interconectado) ou CDEC-SING (Sistema Interconectado del Norte Grande) est chargé de coordonner les flux de paiements des producteurs aux transmetteurs. La garantie de recouvrement du système de transmission principale repose sur un protocole selon lequel le CDEC déconnecte le producteur du système en cas de défaut de paiement, puis répartit l'obligation de paiement entre le reste des producteurs utilisateurs du système. À partir de l'exercice 2017, le CDEC-SIC et le CDEC-SING fusionnent pour former le Coordinateur électrique national qui assume les fonctions de régulation du système et répartit les obligations de paiements aux transmetteurs entre les générateurs et les distributeurs.

Dans une conjoncture économique comme l'actuelle, le risque de crédit est encore prépondérant sur le reste des risques financiers. Face à cette situation, Elecnor continue de prendre toutes les mesures possibles pour mitiger ce risque et procède à des analyses périodiques de son exposition au risque de crédit, y compris des analyses individuelles quand les opérations le justifient, et apportent les corrections de valeur pertinentes pour dépréciation.

Risque régulateur.

Quant au risque régulateur et, en particulier, celui qui est lié aux énergies renouvelables, Elecnor mène un suivi détaillé afin de recueillir de façon adéquate son impact dans le compte de résultat consolidé.

5. DISTRIBUTION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration d'ELECNOR, S.A. (Société mère du Groupe ELECNOR) proposera à sa réunion du mois de mars, comme dans les exercices antérieurs, la distribution du résultat de l'exercice 2016, en établissant donc alors la part de ce dernier qui sera destinée au dividende complémentaire et aux réserves volontaires.

Dans ce sens, le Conseil d'Administration de la Société mère a approuvé à sa réunion du 16 novembre 2016 la distribution d'un acompte sur dividende de l'exercice 2016 pour un montant de 4.481 milliers d'euros, environ (4.350 milliers d'euros, environ, en 2015), lequel a été enregistré en diminuant les capitaux propres à la rubrique « Acompte sur dividende de l'exercice » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint, qui a été versé le 11 janvier 2017.

Lors de l'Assemblée Générale du 18 mai 2016, un dividende complémentaire a été distribué pour un montant de 18.505 milliers d'euros, correspondant à un dividende par action de 0,26 euros et compte tenu de l'acompte sur dividende de l'exercice 2015 versé en janvier 2016 pour un montant de 4.350 milliers d'euros.

L'état comptable prévu de la Société mère dressé conformément aux exigences légales (article 277 du Texte Remanié de la Loi des Sociétés de Capital), qui met en évidence l'existence d'une liquidité suffisante pour distribuer le dividende, a été le suivant :

SITUATION DU CIRCULANT AU 31 OCTOBRE 2016 ET 2015 (À l'exclusion des Stocks et Comptes de régularisation)

	Milliers d'euros	
	31.10.2016	31.10.2015
Valeurs réalisables-		
Clients	783.138	604.799
Autres comptes	173.286	111.310
	956.424	716.109
Dettes à court terme		
Fournisseurs	265.965	259.938
Prêts à court terme	163.192	116.560
Autres comptes	119.825	106.072
	548.982	482.570
Total circulant	407.442	233.539
Disponibilités de la trésorerie :		
Comptes de caisse/banques (y compris monnaie étrangère)	50.572	28.802
Total trésorerie	50.572	28.802
Acompte sur dividende brut proposé- (0,0515 euro pour 87 000 000 d'actions; 0,05 euro en 2015)	4.481	4.350
% sur le bénéfice net à cette date	16,32%	28,84%
% sur le solde circulant + trésorerie	0,98%	1,66%

6. INFORMATION PAR SEGMENT

L'IAS 8 requiert que les segments opérationnels soient identifiés d'après l'information que la gérance de l'entité utilise pour prendre des décisions au sujet de questions concernant les opérations. Dans ce sens, les Administrateurs de la Société mère considèrent que les segments dont ils doivent donner l'information parce qu'ils constituent la base sur laquelle le Groupe prend ses décisions pour assigner des ressources et dont les résultats d'opération sont révisés régulièrement par la première autorité pour évaluer leur rendement, sont les segments des Infrastructures et Patrimoine. Par ailleurs, sur chacun de ces marchés sont obtenus des produits correspondant aux différentes activités que mène le Groupe.

Le segment des capitaux propres englobe aussi bien les activités de concessions que celle d'exploitation des parcs éoliens étant donné que l'évolution et le suivi des résultats produits par les deux sont mesurés et gérés conjointement ; ainsi que la prise de décisions stratégiques de l'entreprise.

a) Information sur les segments d'activité-

Les actifs et passifs d'usage général, ainsi que les résultats générés par eux n'ont pas fait l'objet d'une assignation aux autres segments. De même, les postes de conciliation qui surgissent de la comparaison du résultat de l'intégration des états financiers des différents segments d'opération (qui sont dressés selon des critères de gestion) avec les états financiers consolidés du Groupe ELEC NOR n'ont pas fait non plus l'objet d'une assignation. Dans l'information donnée ci-après ces éléments apparaissent sous la rubrique de « Corporatifs ».

L'information relative aux segments d'opération est détaillée ci-après :

a) Le détail des rubriques du compte de résultat par segment aux 31 décembre 2016 et 2015 est le suivant :

Exercice 2016	Milliers d'euros				
	Infrastructures	Patrimoine	Corporatifs	Intersegments	Total au 31/12/2016
Compte de résultat					
Montant net du chiffre d'affaires	1.891.910	211.213	200	(68.187)	2.035.136
Résultat d'exploitation	88.020	89.841	(11.106)	(27)	166.728
Produits financiers	9.547	57.224	1.085	-	67.856
Charges financières	(21.369)	(79.342)	-	-	(100.711)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	736	(250)	-	-	486
Écarts de change	(960)	(5.986)	-	-	(6.946)
Dépréciation et résultats pour cession des immobilisations financières	(314)	-	-	-	(314)
Participation au bénéfice net des entreprises associées	4.902	(4.787)	2.095	-	2.210
Impôt sur les gains	(27.571)	(18.370)	3.031	(663)	(43.573)
Résultats minoritaires	-	(18.497)	-	1.226	(17.271)
Résultat consolidé Société mère	52.989	19.834	(4.895)	537	68.465
Exercice 2015					
	Milliers d'euros				
	Infrastructures	Patrimoine	Corporatifs	Intersegments	Total au 31/12/2015
Compte de résultat					
Montant net du chiffre d'affaires	1.767.035	200.352	-	(86.244)	1.881.143
Résultat d'exploitation	63.112	66.606	(4.540)	(745)	124.433
Produits financiers	4.067	72.839	-	-	76.906
Charges financières	(17.853)	(74.880)	-	-	(92.733)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(174)	-	-	-	(174)
Écarts de change	1.459	13.020	-	-	14.479
Dépréciation et résultats pour cession des immobilisations financières	860	1.951	-	-	2.811
Participation au bénéfice net des entreprises associées	11.332	(8.294)	-	-	3.038
Impôt sur les gains	(18.736)	(25.347)	5.499	157	(38.427)
Résultats minoritaires	149	(24.820)	-	-	(24.671)
Résultat consolidé Société mère	44.216	21.075	959	(588)	65.662

b) Le détail des actifs et passifs par segment aux 31 décembre 2016 et 2015 est le suivant :

Exercice 2016

	Milliers d'euros				Total au 31/12/2016
	Infrastructures	Patrimoine	Corporatifs	Intersegments	
Actif-					
Immobilisations corporelles	150.374	1.132.462	-	(14.849)	1.267.987
Actifs incorporels	37.184	47.330	-	-	84.514
Impôts différés actifs	46.281	48.496	-	3.650	98.427
Stocks	11.751	3.196	-	-	14.947
Débiteurs	1.071.663	49.886	18.891	(203)	1.140.237
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence	17.547	128.584	19.484	-	165.615
Actifs financiers non courants	42.562	736.049	4.973	-	783.584
Actifs non courants détenus en vue de la vente	47.143	-	-	-	47.143
Autres actifs (*)	209.088	108.743	15	(24)	317.822
Total actif	1.633.593	2.254.746	43.363	(11.426)	3.920.276
Passif et capitaux propres-					
Dettes financières non courantes	25.771	874.107	307.050	-	1.206.928
Provisions pour risques et charges	10.030	8.689	-	-	18.719
Produits différés et subventions	7.515	2.223	-	-	9.738
Autres passifs non courants	8.595	11.049	-	-	19.644
Impôts différés passifs	11.135	75.908	-	341	87.384
Dettes financières courantes	143.691	125.036	2.332	-	271.059
Dettes non financières courantes	1.194.021	99.994	15.314	(6.902)	1.302.427
Passifs non courants détenus en vue de la vente	24.337	-	-	-	24.337
Capitaux propres	108.221	1.052.631	500.043	(680.855)	980.040
Total Passif	1.533.316	2.249.637	824.739	(687.416)	3.920.276

(*) Il inclut essentiellement la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Exercice 2015

	Milliers d'euros				Total au 31/12/2015
	Infrastructures	Patrimoine	Corporatifs	Intersegments	
Actif-					
Immobilisations corporelles	145.794	1.081.415	-	(27.327)	1.199.882
Actifs incorporels	38.784	54.113	-	936	93.833
Impôts différés actifs	35.318	36.994	2.366	5.755	80.433
Stocks	12.132	2.902	-	-	15.034
Débiteurs	1.010.606	53.416	10.526	(13.218)	1.061.330
Investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence	15.970	91.203	16.873	586	124.632
Actifs financiers non courants	11.522	479.211	94.346	-	585.079
Actifs non courants détenus en vue de la vente	4.058	-	-	-	4.058
Autres actifs (*)	225.589	111.426	268	(26)	337.257
Total actif	1.499.773	1.910.680	124.379	(33.294)	3.501.538
Passif et capitaux propres-					
Dette financière non courante	32.061	806.725	306.639	-	1.145.425
Provisions pour risques et charges	7.147	4.557	-	-	11.704
Produits différés et subventions	6.920	6.762	-	-	13.682
Autres passifs non courants	7.563	17.655	-	-	25.218
Impôts différés passifs	13.937	52.724	-	300	66.961
Dette financière courante	183.492	112.244	1.847	-	297.583
Dettes non financières courantes	1.110.287	90.838	7.350	(7.881)	1.200.594
Capitaux propres	93.951	877.466	495.104	(726.150)	740.371
Total Passif	1.455.358	1.968.971	810.940	(733.731)	3.501.538

(*) Il inclut essentiellement la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

b) Information relative aux produits et services-

Les secteurs dans lesquels le Groupe ELECNOR mène ses activités sont :

- Électricité
- Installations
- Gaz
- Génération d'énergie
- Chemins de fer
- Construction
- Environnement et eau
- Infrastructures de télécommunications
- Systèmes de télécommunications
- Maintenance

La génération d'énergie électrique (dans le secteur de Génération d'énergie) à travers les parcs éoliens et centrales thermo-solaires, principalement, est une des activités du Groupe ELECNOR réalisée à travers du sous-groupe Enerfin, en ce qui concerne les parcs éoliens, et Celeo Termosolar, S.L. (sous-groupe Celeo), en ce qui concerne les centrales thermo-solaires. Ces deux activités font partie du segment patrimonial.

L'activité de génération électrique des sociétés dépendantes espagnoles intégrées dans le Groupe ELECNOR est régie par la Loi 24/2013, du 26 décembre, qui abroge la Loi 54/1997, du 27 novembre, du secteur électrique, ainsi que par les dispositions réglementaires postérieures qui la développent.

Le 28 décembre 2012 a été promulguée la loi 15/2012, du 27 décembre, de mesures fiscales pour la durabilité énergétique, qui établit un nouvel impôt à la valeur de la production d'énergie électrique qui frappe la réalisation d'activités de production et l'incorporation au système électrique d'énergie électrique dans le système électrique espagnol. La base imposable de l'impôt est donc constituée par le montant total qu'il correspond de toucher au contribuable pour la production et l'incorporation au système d'énergie électrique dans la période d'imposition, qui coïncide avec l'année naturelle, le taux d'imposition étant de 7% sur cette base.

Par ailleurs, cette loi établit, dans sa première disposition finale, un amendement à la Loi 54/1997, en vertu duquel l'énergie électrique imputable à l'utilisation d'un combustible dans une installation de génération qui utilise comme énergie primaire une énergie renouvelable non consommable, ne fera pas l'objet d'un régime économique primé, aspect qui pourrait affecter les centrales thermo-solaires que le Groupe est en train de construire.

Le 2 février 2013 a été publié le Décret Royal-loi 2/2013, du 1er février, de mesures urgentes dans le système électrique et dans le secteur financier qui prévoit, entre autres, les questions suivantes :

- À partir du 1er janvier 2013, l'actualisation des rétributions, des tarifs et des primes que touchent les sujets du système électrique et qui, jusqu'à l'entrée en vigueur de ce Décret Royal-loi, était calculée conformément à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), sera calculée en vertu de l'Indice des Prix à la Consommation à impôts constants sans les aliments non élaborés ni les produits énergétiques.
- Par ailleurs, le Décret Royal 661/2007, du 25 mai, qui régule l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial est modifié, de sorte qu'est établie une formule unique de rétribution aux installations de régime spécial : cette rétribution est réalisée selon la formule de tarif régulé, sauf si le titulaire de l'installation décide de ne toucher que le prix de marché (sans prime). L'option « pool » plus prime, système utilisé habituellement dans ce type d'installations, est donc éliminé.

Le 13 juillet 2013 a été publié le Décret Royal-loi 9/2013, du 12 juillet, portant adoption de mesures urgentes afin de garantir la stabilité financière du système électrique, qui contemple, entre autres questions, les suivantes :

- Il est annoncé que le Gouvernement est habilité afin d'approuver un nouveau régime juridique et économique des installations de production d'énergie électrique existantes à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets. De la sorte, l'article 30.4 de la Loi 54/1997, du 27 novembre, sur le secteur électrique, est modifié afin d'introduire les principes concrets qui constitueront la base de ce régime, dans le but de définir les marges d'action du Gouvernement dans le cadre du développement des régimes de rétribution de ces installations. Ce régime se basera sur la perception de produits dérivant de la participation sur le marché, avec une rétribution complémentaire qui, si elle était nécessaire, couvrira les coûts d'investissements qu'une entreprise efficiente et bien gérée ne récupérerait pas sur le marché. Dans ce sens, conformément à la jurisprudence communautaire, il sera estimé qu'une entreprise efficiente et bien gérée est celle qui est dotée des moyens nécessaires pour développer son activité, dont les coûts sont ceux d'une entreprise efficiente dans cette activité et en tenant compte des produits correspondants et d'un bénéfice raisonnable pour la réalisation de ses fonctions.
- Pour calculer la rétribution spécifique il sera tenu compte, pour une installation type, des produits de la vente de l'énergie générée évaluée au prix du marché de production, des coûts d'exploitation moyens nécessaires pour réaliser l'activité et de la valeur de l'investissement initial de l'installation type, tout cela pour une entreprise efficiente et bien gérée. Ainsi, un régime de rétribution est implanté sur des paramètres standards en fonction des différentes installations type qui seront établies.
- Pour mettre en place ce nouveau régime il est procédé à l'abrogation de l'article 4 du Décret Royal-loi 6/2009, du 30 avril, portant adoption de certaines mesures dans le secteur énergétique et approuvant le tarif social, du Décret Royal 661/2007, du 25 mai, régulant l'activité de production d'énergie électrique en régime spécial, et du Décret Royal 1578/2008, du 26 septembre, sur la rétribution de l'activité de production d'énergie électrique au moyen de technologie solaire photovoltaïque pour des installations postérieures à la date limite de maintien de la rétribution du Décret Royal 661/2007, du 25 mai, pour cette technologie. Cependant, dans le but de maintenir tant les flux de rétribution aux installations que le reste des procédures, droits et obligations, il est disposé que ce qui est visé dans les normes citées sera appliqué, à l'exception de certains cas, avec un caractère transitoire jusqu'à ce que le développement réglementaire du présent Décret Royal-loi ait été promulgué.
- De cette façon, les installations feront l'objet, le cas échéant, d'un acompte de liquidation en vertu de ce régime transitoire et, par la suite, une fois que les dispositions réglementaires nécessaires auront été approuvées afin d'appliquer le nouveau régime économique, elles se soumettront à la régularisation correspondant aux droits de recouvrement ou aux obligations de paiement résultant de l'application de la nouvelle méthodologie, avec effet à partir de l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi.
- Par conséquent, bien que l'effectivité des dispositions réglementaires de rétribution qui seront approuvées avec effet à partir de l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi soit stipulée, la réglementation accorde la nécessaire prévisibilité aux agents dans la mesure où elle établit le mécanisme de rétribution, avec la participation sur le marché et la perception d'une rétribution des investissements, et détermine en outre le taux de rentabilité raisonnable d'une installation type.
- Par ailleurs, dans le cas des installations qui à l'entrée en vigueur du présent Décret Royal-loi auraient droit au régime économique primé, une rentabilité est déterminée, avant impôts, sur la base du rendement moyen des dix dernières années des Obligations de l'État à dix ans, sur le marché secondaire, majorée de 300 points de base et qui, quoi qu'il en soit, pourra être révisée au bout de six ans.

De même, le RD 403/2014 du 6 juin 2014, publié le 10 juin 2014, réglemente l'activité de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelables, de résidus et en cogénération. Par la suite, l'arrêté ministériel IET/1045/2014 du 16 juin, publié le 21 juin 2014, porte approbation des paramètres de rétribution des installations type applicables à certaines installations de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelable, de cogénération et de déchets.

Actuellement, le nouvel arrêté mettant à jour les paramètres de rétribution des installations types pour la période 2017-2019 est en attente d'approbation.

Selon ce qui est exposé ci-dessus, et compte tenu du fait que l'objectif du Gouvernement était de réduire les primes au secteur des énergies renouvelables, le Groupe ELECNOR a effectué une réévaluation des flux futurs de tous les actifs liés à cette réglementation, du fait qu'il estime que celle-ci pourrait constituer un indice de dépréciation de ces derniers.

Quant aux parcs éoliens sis au Brésil et au Canada, ils maintiennent les contrats de vente de l'énergie électrique qu'ils généreront pendant une période de 20 ans, ces contrats ayant été souscrits avec différents acquéreurs (Eletrobas, la Chambre de commerce d'énergie électrique et Hydroquebec), et signés dans le cadre du programme développé par le Gouvernement Fédéral du Brésil.

Les Administrateurs considèrent qu'il n'existe pas d'autres réglementations sur les énergies renouvelables pouvant avoir un impact significatif dans les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2016.

c) Information géographique-

Ci-après les produits ordinaires provenant de clients externes pour les principaux pays et les actifs non courants n'étant pas des instruments financiers, aux 31 décembre 2016 et 2015 :

Produits ordinaires

Pays	Milliers d'euros	
	2016	2015
Espagne	915.826	851.500
Brésil	205.983	171.811
Angola	82.624	56.961
États-Unis	143.869	127.230
Australie	1.921	86.821
Chili	104.583	70.362
Mexique	138.883	54.117
Autres	441.447	462.341
	2.035.136	1.881.143

Actifs non courants

Pays	2016		
	Milliers d'euros		
	Immobilisations incorporelles	Fonds de commerce	Immobilisations corporelles
Canada	-	-	218.086
Brésil	334	-	357.864
Chili	75	-	431.790
Portugal	-	4.227	-
Royaume-Uni	53	5.690	97
États-Unis	683	329	10.827
Espagne	51.235	15.347	230.917
Autres	27	6.514	18.406
	52.407	32.107	1.267.987

Actifs non courants

Pays	2015		
	Milliers d'euros		
	Immobilisations incorporelles	Fonds de commerce	Immobilisations corporelles
Canada	-	-	216.104
Brésil	67	-	289.986
Chili	78	-	350.962
Portugal	-	4.385	-
Royaume-Uni	81	5.690	197
États-Unis	855	331	11.128
Espagne	58.941	21.945	304.815
Autres	439	1.021	26.690
	60.461	33.372	1.199.882

7. FONDS DE COMMERCE

Le détail du solde de la rubrique « Immobilisation incorporelle - Fonds de commerce » des états de situation financière consolidés des exercices 2016 et 2015, en fonction des sociétés qui le génèrent, ainsi que le mouvement enregistré durant ces exercices, sont les suivants :

	Milliers d'euros							
	Solde au 31/12/2014	Entrées	Solde au 31/12/2015	Entrées	Dépréciation (note 21)	Transfert aux actifs non courants détenus en vue de la vente	Autres	Solde au 31/12/2016
Sociétés consolidées par intégration globale :								
Parcs éoliens :								
- Eólicas Páramo de Poza, S.A.	1.104	-	1.104	-	(591)	-	-	513
- Galicia Vento, S.L.	8.702	-	8.702	-	-	-	-	8.702
- Aerogeneradores del Sur, S.A.	3.630	-	3.630	-	-	-	-	3.630
- Bulgana Wind Farm Pty LTD	85	-	85	264	-	-	-	349
Autres activités :								
- Deimos Space, S.L.U.	158	-	158	-	-	-	-	158
- Deimos Engenharia, S.A.	4.227	-	4.227	-	-	-	-	4.227
- Ehis Construcciones y Obras, S.A.	1.932	-	1.932	-	-	-	-	1.932
- Hidroambiente, S.A.U.	388	-	388	-	-	-	-	388
- Instalaciones y Proyectos de Gas, S.A.U. (*)	1.031	-	1.031	-	-	-	-	1.031
- Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.	1.125	-	1.125	-	-	-	-	1.125
- Zaragoza 2005, S.L.U.	290	-	290	-	-	-	-	290
- Ditra Cantabria, S.A.U.	2.096	-	2.096	-	-	-	-	2.096
- Jomar Seguridad, S.L.U.	1.647	-	1.647	-	-	-	-	1.647
- Belco Elecnor Electric, Inc.	281	50	331	-	-	-	(2)	329
- IQA Operations Group Limited	5.690	-	5.690	-	-	-	-	5.690
- Barcaldine Remote Community Solar Farm Pty LTD	-	936	936	-	-	(936)	-	-
	32.386	986	33.372	264	(591)	(936)	(2)	32.107

(*) Société fusionnée avec Elecnor, S.A.

Comme indiqué à la Note 3.b le Groupe évalue annuellement la dépréciation de ses fonds de commerce.

Les unités génératrices de trésorerie considérées aux effets des tests de dépréciation correspondants des fonds de commerce inclus dans le tableau précédent sont identifiées aux sociétés auxquelles ils ont été assignés puisque, en règle générale, ces sociétés sont configurées comme des entités mono-projet.

Le montant récupérable est la valeur la plus grande entre celle du marché, diminuée des coûts de vente, et la valeur d'usage, cette dernière étant entendue comme la valeur actuelle des flux de caisse futurs estimés, approuvés par la Direction et considérés raisonnables. Pour calculer la valeur d'usage, les hypothèses utilisées incluent les taux d'escompte, les taux de croissance et de change attendus dans les prix de vente et dans les coûts. Les Administrateurs de la Société mère estiment les taux d'escompte qui reprennent la valeur de l'argent dans le temps et les risques associés à l'unité génératrice de trésorerie.

En particulier, en ce qui concerne les tests de dépréciation des fonds de commerce assignés aux parcs ou projets éoliens sis en Espagne, qui sont réalisés en considérant leur valeur conjointement avec la valeur enregistrée des actifs immobilisés correspondants, qui s'élève à 101 millions d'euros (189 millions d'euros en 2015) (Note 9), les estimations relatives au chiffre d'affaires sont faites en tenant compte des prévisions sectorielles concernant le prix pool et de la législation applicable (Note 6.b), en considérant des augmentations annuelles conformes à une estimation prudente de l'évolution de l'indice des prix, ainsi qu'aux niveaux de production moyens obtenus dans des exercices antérieurs ou estimés d'après les études menées à cet effet par des experts indépendants. Les principales hypothèses utilisées par les Administrateurs de la Société mère dans la réalisation des tests de dépréciation dans les exercices 2016 et 2015 ont été les suivantes :

- Produits : sur la base d'estimations internes et, le cas échéant, de sources externes. Le prix pool utilisé pour l'année 2017 a été estimé à 42,11 €/MWh.
- Taux d'escompte : 5,54% (*)
- Période des projections : 20/25 ans en fonction de la vie utile des immobilisations (note 3.h).

(*) Taux après impôts étant donné que dans ce genre de projet la composante fiscale est très importante et une variable fondamentale au moment de décider d'investir. Des flux nets d'impôt ont été utilisés pour réaliser ces tests.

Les résultats obtenus au cours de ce test et les analyses de sensibilité réalisées par la Direction ont mis en évidence une dépréciation de 591 milliers euros du fonds de commerce de la société dépendante Eólicas Paramo de Poza, S.A.

De même, les analyses de sensibilité réalisées par la Direction incluant des variations en fonction des déviations enregistrées pour les principales estimations de l'exercice précédent ne montrent aucune dépréciation.

Par ailleurs, en ce qui concerne les tests de dépréciation des autres fonds de commerce, qui ne sont pas significatifs, les taux d'escompte employés se situent quoi qu'il en soit environ 7%. Les taux de croissance et les variations dans les prix et coûts se basent sur les prévisions internes et sectorielles et sur l'expérience et les expectatives futures, respectivement, sans dépasser en général 5%. Dans les cas où ces calculs tiennent compte de l'estimation d'un revenu perpétuel, un taux de croissance de 2 % sera appliqué.

De ces analyses ne ressort non plus aucune dépréciation additionnelle.

8. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le mouvement enregistré à ce chapitre de l'état de situation financière consolidé dans les exercices 2016 et 2015 ha été le suivant :

	Milliers d'euros					Total
	Charges de développement	Propriété industrielle	Applications informatiques	Concessions administratives	Autres actifs incorporels	
Solde au 01/01/2015	1.863	3.024	8.154	56.304	27.507	96.852
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(881)	-	(139)	-	406	(614)
Entrées	121	45	800	31	-	997
Sorties	(19)	-	(163)	-	-	(182)
Différences de conversion (Note 13)	-	142	6	-	(4)	144
Solde au 31/12/2015	1.084	3.211	8.658	56.335	27.909	97.197
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	-	-	(5.006)	-	(5.006)
Entrées	135	-	1.712	151	-	1.998
Sorties	-	(142)	(334)	-	(402)	(878)
Écarts de conversion (Note 13)	-	138	98	-	-	236
Solde au 31/12/2016	1.219	3.207	10.134	51.480	27.507	93.547
Amortissement cumulé -						
Solde au 01/01/2015	1.403	1.756	6.629	14.890	6.803	31.481
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(689)	-	(113)	-	-	(802)
Dotations (Note 21)	124	497	767	2.770	1.973	6.131
Sorties	(19)	-	(120)	-	-	(139)
Différences de conversion (Note 13)	-	19	46	-	-	65
Solde au 31/12/2015	819	2.272	7.209	17.660	8.776	36.736
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	-	-	(1.244)	-	(1.244)
Dotations (Note 21)	133	241	1.005	2.573	1.973	5.925
Sorties	-	(27)	(283)	-	-	(310)
Différences de conversion (Note 13)	-	30	3	-	-	33
Solde au 31/12/2016	952	2.516	7.934	18.989	10.749	41.140
Total autres actifs incorporels, net	267	691	2.200	32.491	16.758	52.407

Le chapitre « Autres actifs incorporels » du tableau précédent inclut un montant brut de 27.507 milliers d'euros correspondant à la juste valeur estimée des contrats avec les administrations publiques pour la maintenance et l'entretien de routes de la société dépendante Audeca, S.L.U. à la date de son acquisition par le Groupe ELECNOR, qui a eu lieu en 2010. Le Groupe amortit cet actif sur une période de 15 ans, qui est la période moyenne de durée estimée desdits contrats, d'après l'expérience historique, et compte tenu des renouvellements correspondants. L'amortissement des exercices 2016 et 2015 pour ce concept s'est élevé à 1.973 milliers d'euros environ et respectivement.

Au chapitre des « Concessions administratives » sont enregistrés pour un montant net d'environ 32.282 milliers d'euros (34.842 milliers d'euros en 2015), correspondant à l'estimation de leur juste valeur (estimée selon la juste valeur de la contrepartie versée, c'est-à-dire la construction), nette des amortissements correspondants, les investissements réalisés dans diverses stations d'épuration dont la construction et l'exploitation sont réalisées en régime de concession en vertu des concessions administratives correspondantes accordées par l'Institut Aragonais de l'Eau. À travers ces concessions, le Groupe ELECNOR exploite ces stations d'épuration en obtenant des produits en fonction du volume d'eau épurée en m³. Au 31 décembre 2016 toutes les stations d'épuration sont en exploitation et la durée des concessions est de 20 ans.

Durant la phase d'exploitation, le paiement des obligations dérivées des contrats par l'Institut Aragonais de l'Eau pour les exercices correspondants sera effectué moyennant l'approbation des listes évaluées qui sont émises mensuellement et la présentation de factures, sur la base des tarifs établis, lesquelles pourront faire l'objet d'une révision tout au long de la durée du contrat. Il n'y a pas de révision de prix concernant le prix de construction des installations.

Le concessionnaire aura à sa charge la gestion des stations d'épuration, et devra veiller à tout moment à leur bon fonctionnement. En cas d'interruption des services des stations d'épuration, le concessionnaire devra le rétablir avec la plus grande diligence, sans qu'il n'ait le droit de toucher un tarif quelconque pour l'installation affectée durant la période d'interruption.

La concession sera entendue éteinte pour accomplissement quand sera écoulé le délai établi initialement ou, le cas échéant, celui résultant des prorogations ou réductions qui auront pu être convenues. Le concessionnaire sera tenu de remettre à l'Administration concédante, en bon état de conservation et d'usage et gratuitement, les ouvrages inclus dans la concession ainsi que les biens et installations nécessaires pour les exploiter.

Dans l'exercice 2016, les produits générés par ces concessions se sont élevés à 6.433 milliers d'euros (6.575 milliers d'euros dans l'exercice 2015), environ, enregistrés à la rubrique « Montant net du chiffre d'affaires » du compte de résultat consolidé ci-joint.

Les montants des actifs incorporels en exploitation totalement amortis aux 31 décembre 2016 et 2015 s'élèvent respectivement à environ 9.820 et 6.692 milliers d'euros.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le mouvement enregistré à ce chapitre de l'état de situation financière consolidé dans les exercices 2016 et 2015 a été le suivant :

	Milliers d'euros								
	Terrains	Constructions, installations techniques et machines	Outils	Mobilier et objets	Équipements pour le traitement de l'information	Éléments de transport	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
COÛT :									
Solde au 1 janvier 2015	24.705	1.285.932	17.694	8.143	20.812	18.625	4.254	285.336	1.665.501
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	406	(9.989)	-	(32)	(46.445)	-	(123)	674	(55.509)
Entrées	-	57.586	2.670	1.049	1.912	7.492	5.118	130.443	206.270
Sorties	(88)	(14.590)	(4.122)	(494)	(459)	(1.058)	(396)	(450)	(21.657)
Transferts	-	293.026	(3.014)	(261)	38.151	(1.492)	1.229	(294.970)	32.669
Écarts de conversion (Note 13)	(152)	(140.508)	607	(165)	(302)	(345)	(117)	10.451	(130.531)
Solde au 31 décembre 2015	24.871	1.471.457	13.835	8.240	13.669	23.222	9.965	131.484	1.696.743
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	(89.707)	-	-	(56)	-	-	-	(89.763)
Entrées	20	23.163	3.951	1.543	1.437	4.211	986	106.053	141.364
Sorties	(3)	(3.370)	(2.432)	(627)	(966)	(1.153)	(302)	(243)	(9.096)
Transferts	2.024	77.673	71	177	(226)	-	(3.564)	(77.503)	(1.348)
Transfert aux actifs non courants détenus en vue de la vente (Note 3.a)	(402)	-	-	-	-	-	-	(39.642)	(40.044)
Différences de conversion (Note 13)	521	133.969	114	295	369	443	(96)	4.155	139.770
Solde au 31 décembre 2016	27.031	1.613.185	15.539	9.628	14.227	26.723	6.989	124.304	1.837.626
AMORTISSEMENT CUMULÉ :									
Solde au 1 janvier 2015	-	417.478	5.389	5.478	16.192	11.205	1.610	-	457.352
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	(1.016)	-	(22)	(9.296)	-	(79)	-	(10.413)
Dotations (Note 21)	-	54.346	316	712	2.219	3.161	682	-	61.436
Sorties	-	(14.504)	(10)	(449)	(473)	(513)	(208)	-	(16.157)
Transferts	-	38.393	(2.969)	(14)	51	(75)	1.594	-	36.980
Différences de conversion (Note 13)	-	(33.554)	(26)	(124)	(170)	(560)	41	-	(34.393)
Solde au 31 décembre 2015	-	461.143	2.700	5.581	8.523	13.218	3.640	-	494.805
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	-	(24.972)	-	-	(56)	-	-	-	(25.028)
Dotations (Note 21)	-	62.078	785	880	1.487	3.960	899	-	70.089
Sorties	-	(2.848)	(235)	(460)	(576)	(1.073)	(8)	-	(5.200)
Transferts	-	(4.980)	-	(112)	(70)	-	85	-	(5.077)
Différences de conversion (Note 13)	-	32.948	121	212	237	542	(19)	-	34.041
Solde au 31 décembre 2016	-	523.369	3.371	6.101	9.545	16.647	4.597	-	563.630
DÉPRÉCIATION									
Solde au 1 janvier 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations	-	2.056	-	-	-	-	-	-	2.056
Solde au 31 décembre 2015	-	2.056	-	-	-	-	-	-	2.056
Transferts	1.278	2.675	-	-	-	-	-	-	3.953
Solde au 31 décembre 2016	1.278	4.731	-	-	-	-	-	-	6.009
Coût net, au 31 décembre 2016	25.753	1.085.085	12.168	3.527	4.682	10.076	2.392	124.304	1.267.987

La rubrique « Constructions, installations techniques et machines » inclut principalement le montant brut et l'amortissement cumulé des parcs éoliens en fonctionnement qui ont été construits au cours d'exercices antérieurs, ainsi que celui des lignes de transmission au Chili qui ont été mises en exploitation en 2015.

Au 31 décembre 2016, la rubrique « Immobilisations en cours » du tableau précédent inclut principalement les investissements réalisés en 2016 et 2015 dans les lignes de transmission au Chili pour un montant d'environ 118 millions d'euros, et dont la date de mise en service est estimée en février 2018.

Les principales entrées d'immobilisations corporelles pour l'exercice 2016 correspondent aux inversions citées précédemment réalisées sur les lignes de transmission au Chili, lesquelles devraient être mises en service en février 2018, ainsi qu'à la construction d'une centrale solaire en Australie. Les sorties d'immobilisations pour variation du périmètre de consolidation en 2016 correspondent entièrement aux investissements dans des parcs éoliens de la société dépendante Parques Eólicos de Villanueva, S.L.U et de ses sociétés dépendantes, laquelle a été vendue à un tiers au cours de cet exercice (note 2.g).

De plus, au 31 décembre 2016, les investissements mentionnés ci-avant et réalisés dans le cadre de la construction d'une centrale solaire en Australie à travers la société dépendante Barcaldine Remote Community Solar Farm Pty, Ltd, qui était en processus de vente à la date mentionnée (note 3.a et 31), ont été déplacés à la rubrique « Actifs non courants maintenus pour la vente ».

Les principaux ajouts aux immobilisations corporelles pour l'exercice 2015 correspondent aux investissements dans des équipements nécessaires à la construction et à la mise en marche d'un gazoduc au Pérou pour un montant de 10 millions d'euros et aux investissements dans des lignes de distribution d'énergie électrique au Chili pour un montant d'environ 24 millions d'euros.

Le montant des actifs corporels affectés comme garantie du remboursement de certains prêts bancaires s'élève au 31 décembre 2016 à 1.068 millions d'euros (1.490 millions d'euros en 2015), environ, dérivés pour la plupart des projets éoliens abordés par les sociétés du Groupe (Note 14). Les bureaux utilisés par le Groupe dans le déroulement de son activité, sauf ceux acquis dans l'exercice 2007 moyennant le contrat de leasing, correspondent pour la plupart à des locaux loués.

Le montant des immobilisations corporelles du Groupe qui était totalement amorti et en usage au 31 décembre 2016 et 2015 s'élève respectivement à 69.717 milliers et 61.725 milliers d'euros. De ces montants, 55.948 milliers et 51.917 milliers d'euros, respectivement, correspondent à la Société mère. Le détail par nature des immobilisations corporelles de la Société mère entièrement amorties à la clôture 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Constructions, installations techniques et machines	51.070	47.243
Mobilier et objets	1.568	1.317
Équipements pour le traitement de l'information	2.836	2.862
Éléments de transport	474	495
	55.948	51.917

La politique du Groupe est de signer des polices d'assurance pour couvrir les risques possibles auxquels sont exposés les divers éléments de ses immobilisations corporelles, ainsi que les réclamations possibles qui peuvent être présentées pour l'exercice de son activité, étant entendu que ces polices couvrent suffisamment les risques auxquels elles sont soumises.

10. INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS PAR LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les participations dans des entités associées et des coentreprises au Groupe ELEC NOR qui ont été évaluées par la méthode de la mise en équivalence (Note 2.f) sont les suivantes :

Société	Milliers d'euros	
	2016	2015
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	119	144
Consortio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L.	-	68
Parque Eólico Gaviota, S.A.	181	334
Jauru Transmissora de Energia, S.A.	24.194	18.221
Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	37.212	28.201
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	4.934	4.818
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V.	13.762	9.901
Dioxipe Solar, S.L.	25.490	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	36.880	43.770
Brilhante Transmissora de Energia, S.A. II	4.752	3.350
Morelos O&M, SAPI de C.V.	177	-
Morelos EPC, SAPI de C.V.	17.914	15.825
	165.615	124.632

Les mouvements qui se sont produits dans les exercices 2016 et 2015 à cette rubrique de l'état de situation financière consolidé ont été les suivants :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Solde initial	124.632	75.259
Résultat de l'exercice	2.210	3.038
Augmentations de capital	60.870	120.931
Écarts de conversion	14.111	(14.762)
Dividendes perçus	(2.989)	(1.007)
Variations dans le périmètre de consolidation	122	5.447
Variation juste valeur dérivés de couverture (après effet fiscal)	(1.249)	6.250
Autres mouvements	57	34
Transfert des actifs financiers (*)	(32.149)	(72.995)
Transfert aux actifs financiers (**)	-	2.437
Solde final	165.615	124.632

(*) Reclassement de la dépréciation enregistrée au 31 décembre 2016 sur les crédits alloués à Dioxipe Solar, S. suite à la capitalisation du prêt participatif (Note 11) (au cours de l'exercice 2015, ce reclassement correspondait aux crédits de la société Aries Solar Termoeléctrica, S.L).

(**) Dans l'exercice 2015, une fois que le montant de la participation est à zéro, les pertes de la société participée sont considérées comme la valeur la plus basse des autres actifs financiers faisant partie de l'investissement net dans ladite société participée (Note 11).

L'Annexe III ci-jointe reprend les principaux résultats des sociétés comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les augmentations de capital de l'exercice 2016 correspondent principalement à l'augmentation du capital social avec prime d'émission approuvée par la société Dioxipe Solar, S.L. pour un montant total de 103 millions d'euros, dont 55,7 % ont été souscrits par la Société.

Les augmentations de capital de l'exercice 2015 correspondent principalement à l'augmentation du capital social avec prime d'émission approuvée par la société Aries Solar Termoeléctrica, S.L. pour un montant total de 211 millions d'euros, dont 55,7% ont été souscrits par la Société.

Les variations du périmètre de consolidation de l'exercice 2015 correspondent entièrement à l'intégration par mise en équivalence de la société Morelos EPC SAPI de CV.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2016, l'appréciation du réal brésilien par rapport à l'euro a supposé une augmentation des capitaux propres des sociétés brésiliennes évaluées selon la méthode de la participation dans le processus de conversion de ses états financiers à la monnaie fonctionnelle du Groupe (diminution des capitaux propres due à la dépréciation du réal brésilien au cours de l'exercice 2015) (Notes 2.c et 2.f). En 2010, le Groupe a acquis 55% des sociétés dépendantes Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L., dont l'objet social est la construction et l'exploitation de trois centrales thermo-solaires à technologie cylindro-parabolique en Estrémadure et Castille-La Manche. Par ailleurs, dans ce même exercice, différents accords ont été signés entre leurs sociétaires, pour réguler leurs relations en tant que sociétaires, leurs relations avec leurs propres sociétés, leur gestion et administration, ainsi que les divers aspects du développement des projets et de leurs phases postérieures. Ces accords établissent notamment une série de matières réservées sur lesquelles toute décision à prendre requiert l'unanimité.

Les matières réservées à propos desquelles toute décision de l'Assemblée Générale d'associés requiert l'unanimité, sont les suivantes :

- a) Remboursement de la Prime, augmentation ou réduction du capital social, modifications des statuts et, notamment, l'approbation de toute clause en matière de restrictions à la transmission de participations ;
- b) Fusion, scission, transformation, dissolution, cession globale d'actifs et passifs et disposition d'une part substantielle des actifs ;
- c) Participation dans toute joint-venture, société ou association ou dans l'acquisition de toute participation dans le capital social ou les actifs et activités de toute autre société ;
- d) Conclusion, modification et achèvement de tout contrat souscrit avec les associés ou les sociétés qui font partie du même Groupe, ou l'approbation de toute opération avec des entités liées aux antérieures ;
- e) Approbation de la concession aux associés ou entités liées, de prêts, gages ou garanties de tout type ;
- f) Modification du nombre d'administrateurs ;
- g) Nomination ou destitution d'audits ;
- h) Modification de la politique de maximisation des distributions aux associés ;
- i) Accords relatifs à des décisions clé du Projet à propos de tout changement d'activité, souscription de toute opération ou contrat qui altèrent la nature de l'activité ou la portée du projet ou qui le modifient de façon substantielle, et l'abandon du Projet, ainsi que la conclusion de tout contrat qui ne se réfère pas à l'activité habituelle ou qui n'est pas menée dans le cours habituel de l'activité de la Société ;
- j) Modification du régime fiscal ;
- k) Accords relatifs à la souscription du financement du projet et à tout refinancement possible ; et
- l) Modification des termes des contrats de crédit qui conforment le financement du projet, en affectant la TIR sur l'investissement à la date de clôture financière, les garanties du financement, ou la résolution de ces contrats.

Quant aux matières réservées à propos desquelles toute décision du Conseil d'Administration requiert l'unanimité des Administrateurs, ce sont les suivantes :

- a) Concession de prêts, crédits ou toute autre forme de financement, ou la prestation de toute garantie à un tiers ;
- b) Reprise de tout endettement, et octroi de garanties différentes de celles requises par les fournisseurs courants ;
- c) Approbation du plan d'activités et du premier budget d'exploitation ;
- d) Approbation du budget d'exploitation quand il comporte une augmentation des charges totales dépassant 10% du budget de l'exercice antérieur ;
- e) Octroi de pouvoirs relatifs à des matières réservées ;
- f) Modification de contrats de financement relatifs au financement du projet ;
- g) Constitution de filiales ou acquisition d'actions d'autres sociétés ;
- h) Augmentations du Capital Social ;
- i) Octroi du Certificat d'Agrément Provisoire et Définitif de la centrale conformément au contrat EPC, approbation de waivers et variations du contrat EPC, O&M ou « Owner's Engineering ».

Vu la nature des matières réservées et les régimes de majorités établis pour la prise de décisions les concernant, le GROUPE ELECNOR a considéré, conformément aux principes de consolidation décrits à la note 2.f, que les participations dans ces sociétés doivent être qualifiées comme une coentreprise et, au moins, comme des coentreprises, donc ces participations ont été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. À la date de présentation de ces comptes annuels consolidés, les trois centrales thermo-solaires dans lesquelles se matérialisent ces projets sont opérationnelles.

Le tableau suivant reprend les principaux comptes de ces sociétés au 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016	
	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.
Actifs :		
Immobilisations corporelles	243.363	445.904
Autres actifs non courants	25.376	53.076
Actif courant	8.928	16.737
Passifs :		
Dette financière ct et lt (*)	239.107	452.326
Prêts participatifs	-	125
Autres passifs non courants	2.078	12.338
Autres passifs courants	8.915	7.886
Ajustements pour changement de valeur	(29.704)	(60.691)
Résultat de l'exercice	(6.911)	(12.813)

(*) Y compris les passifs correspondant aux évaluations des dérivés de taux d'intérêt au 31 décembre 2016.

	2015	
	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.
Actifs :		
Immobilisations corporelles	254.033	466.629
Autres actifs non courants	24.958	51.243
Actif courant	7.392	14.721
Passifs :		
Dette financière ct et lt (*)	243.614	457.659
Prêts participatifs	56.315	119
Autres passifs non courants	41.103	11.366
Autres passifs courants	13.522	4.622
Ajustements pour changement de valeur	(29.132)	(57.717)
Résultat de l'exercice	(12.049)	(16.199)

(*) Y compris les passifs correspondant aux évaluations des dérivés de taux d'intérêt au 31 décembre 2015.

Comme nous l'avons commenté, l'activité des sociétés associées Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L. consiste en l'exploitation des trois centrales thermo-solaires à technologie cylindro-parabolique.

Le Groupe a analysé l'impact des changements réglementaires introduits depuis l'exercice 2012 dans ces sociétés associées, en révisant en 2013 les projections financières de ces projets et en réalisant les correspondants tests de dépréciation des immobilisations corporelles de ces derniers, tout en tenant compte de la situation réglementaire actuelle et des diverses incertitudes existantes liées au développement et au fonctionnement futur du secteur.

Toutes les hypothèses et les estimations réalisées par les administrateurs de la société en ce qui concerne les tests de dépréciation des participations dans les sociétés Dioxipe Solar, S.L. et Aries Solar Termoeléctrica, S.L. sont conformes aux valeurs énumérées dans le décret IET/1045/2014 qui valident les paramètres de rétribution des installations types, applicables à certaines installations de production d'électricité utilisant des sources d'énergies renouvelables, la cogénération ou des résidus.

Les principales hypothèses utilisées par les Administrateurs de la Société mère dans la réalisation des tests de dépréciation dans les exercices 2016 et 2015 ont été les suivantes :

Période des projections : 25 ans.

Produits : Production selon des rapports du secteur pour ce type de centrale.

Taux d'escompte : 5,54% (*)

(*) Taux après impôts étant donné que dans ce genre de projet la composante fiscale est très importante et une variable fondamentale au moment de décider d'investir. Des flux nets d'impôt ont été utilisés pour réaliser ces tests.

Les projets thermo-solaires participés par le Groupe sont soumis à une réglementation garantissant une rentabilité raisonnable des projets pour une entreprise efficiente et bien gérée, et ce jusqu'à ladite valeur d'investissement initial.

En vue de maintenir cette rentabilité raisonnable dans le temps, la rétribution réglementaire s'appuie sur le rendement moyen des Obligations de l'État à dix ans sur le marché secondaire, majorée d'un différentiel. De cette manière, des variations dans le coût du capital sont transférées aux produits attendus, de telle sorte que ces variations dans le coût du capital n'affectent aucunement la valeur récupérable.

Il existe en outre certaines obligations assumées par les entités accréditées dont le manquement pourrait être cause de résolution anticipée obligatoire de ces prêts. Selon les Administrateurs de la Société mère, ces obligations ont été remplies dans l'exercice 2016 pour la plupart des financements et l'on n'attend pas d'éventuels manquements à ces obligations à l'avenir.

À cet égard, l'accord de restructuration signé par Aries Solar Termoeléctrica, S.L. stipule l'engagement d'amortir de manière anticipée 31 millions d'euros sur un délai de 5 ans selon le calendrier suivant (montant accumulé à chaque exercice), 11,8 millions d'euros ayant déjà été amortis au 31 décembre 2016 :

Exercice	Milliers d'euros
2015	2.500
2016	8.180
2017	14.880
2018	22.320
2019	31.000

Les Annexes I et III incluent une liste des participations dans des sociétés associées et coentreprises dans laquelle est détaillée l'information légale et financière la plus significative les concernant.

11. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Le détail des différents postes qui composent les actifs financiers non courants, différents des sociétés comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence, est le suivant :

	Actifs financiers disponibles pour la vente		Prêts et comptes à recouvrer				Total
	Participations nettes en capital	Instruments dérivés d'actif (Note 15)	Prêts à long terme (Note 26)	Prêts au personnel	Concessions administratives	Autres actifs non courants	
Solde au 31 décembre 2014	6.009	3.415	83.102	29	576.133	62.631	731.319
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	(1.683)	-	-	-	-	-	(1.683)
Entrées	609	7.736	5.273	-	38.799	10.895	63.312
Sorties	(534)	(3.054)	-	(5)	-	(9.290)	(12.883)
Transferts (Note 10)	-	-	(32.722)	-	-	-	(32.722)
Dépréciation	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	-	1.902	-	(147.866)	(16.161)	(162.125)
Variation dans la valeur de Marché	-	(139)	-	-	-	-	(139)
Solde au 31 décembre 2015	4.401	7.958	57.555	24	467.066	48.075	585.079
Variation dans le périmètre de consolidation (Note 2.g)	57	-	-	-	-	(4.257)	(4.200)
Entrées	125	-	1.950	1.037	89.495	21.612	114.219
Sorties	(151)	(7.736)	-	(2)	(5.476)	(9.889)	(23.254)
Transferts (Note 10)	-	-	(28.160)	-	-	-	(28.160)
Dépréciation	-	-	(250)	-	-	-	(250)
Écarts de conversion	-	-	481	-	131.085	8.283	139.849
Variation dans la valeur de Marché	-	301	-	-	-	-	301
Solde au 31 décembre 2016	4.432	523	31.576	1.059	682.170	63.824	783.584

a) Participations nettes en capital-

La juste valeur des participations maintenues à cette rubrique a été déterminée en utilisant des estimations internes faites par le Groupe puisqu'il existe des cours de ces dernières sur des marchés organisés.

Le 26 juillet 2010, Elecnor, S.A. a constitué avec trois associés la société CPTR-Companhia Paranaense de Tratamento de Residuos au capital social de 50.000 milliers de réales brésiliens, et a souscrit 26 % de ce capital, soit un montant de 5.673 milliers d'euros environ, dont il restait à déboursier au 31 décembre 2014 un montant de 3.640 milliers d'euros environ. Au cours de l'exercice 2015, le Groupe a cédé sa participation dans cette société.

Le 28 décembre 2005, Elecnor Financiera, S.L. a acquis 100% des actions de Vendaval Promociones Eólicas, S.A.U. pour un montant d'environ 53.850 milliers d'euros.

Cette opération incluait la participation minoritaire dans Sociedad Eólica de Andalucía, S.A. (5,27 %) que le Groupe Elecnor a classée au compte de résultat consolidé comme « Actifs financiers disponibles à la vente ».

b) Prêts à long terme-

Le chapitre « Prêts à long terme » du tableau précédent, au 31 décembre 2016, inclut principalement divers prêts accordés à des entreprises associées au Groupe ELECNOR (Notes 10 et 26).

Le 20 décembre 2011, la société dépendante Celeo Termosolar, S.L. a accordé à Aries Solar Termoeléctrica, S.L. un crédit participatif et un crédit subordonné au financement principal obtenu par elle (Note 10), respectivement pour un montant d'environ 33.720 et 67.440 milliers d'euros, dont l'échéance est le 1er janvier 2031, pour le financement de deux centrales thermo-solaires en Castille-La Manche (Notes 10 et 20). Le crédit participatif produisait un taux d'intérêt qui se composa d'un intérêt fixe annuel et d'un intérêt variable annuel référencé à la marge d'exploitation de l'accrédité après impôts et après déduction des intérêts correspondant à ce crédit participatif ou à toute autre dette subordonnée. Au cours de l'exercice 2015, les deux crédits étaient capitalisés, sauf 115 milliers d'euros (voir note 10).

Le 5 mars 2010, la société dépendante Celeo Termosolar, S.L. a accordé à Dioxipe Solar, S.L. un crédit participatif subordonné au financement principal obtenu par elle (Note 10), d'un montant d'environ 68.514 milliers d'euros environ, dont l'échéance est le 6 mars 2030, pour financer une centrale thermo-solaire en Estrémadure (Notes 10 et 20). Ce crédit produit un intérêt qui se composait d'un intérêt fixe annuel et d'un intérêt variable annuel référencé aux bénéfices bruts du bénéficiaire avant impôts et avant de déduire les intérêts correspondant à ce crédit participatif ou à toute autre subordonnée. Le montant utilisé au 31 décembre 2015 était de 60 309 milliers d'euros dépréciés à 32 149 milliers d'euros environ. Au cours de l'exercice 2016, ce crédit a entièrement été capitalisé.

c) Concessions administratives-

Le Groupe ELECNOR développe et exécute actuellement, en régime de concession, divers projets pour la construction et la maintenance de diverses lignes de transport d'énergie électrique au Brésil, à travers ses filiales constituées à cet effet et dont le chef de file dans ce pays est Celeo Redes Brasil, S.A. D'après les contrats de concessions, le Groupe touchera un montant donné au cours de la période de la concession comme rétribution, tant pour les travaux de construction que pour ceux d'exploitation et de maintenance, montant qui ne dépend pas de l'utilisation qui sera faite, le cas échéant, de ces lignes de transport. Les périodes de la concession tournent autour de 30 ans environ. Ce montant à recouvrer fera l'objet d'une actualisation périodique en fonction de certaines variables comme les taux d'intérêt, l'indice général des prix à la consommation et autres taux de référence du marché selon ce qu'établissent les divers contrats, bien que les modifications ne soient pas significatives.

Le Groupe s'engage, en vertu des accords de concession, à implanter intégralement les installations de transmission dans une période déterminée, et à prêter les services d'opération et de maintenance en employant des matériaux et des équipements de qualité, et en maintenant les installations et les méthodes opératives adaptées qui garantissent de bons niveaux de régularité, efficacité, sécurité, actualité, effort permanent de réduction des coûts, intégration sociale et conservation de l'environnement. L'entité concessionnaire ne pourra céder ni donner en garantie les actifs associés au service public de transmission sans l'autorisation d'ANEEL.

L'extinction de la concession aura lieu dans les cas suivants : terme final du contrat, caducité, rescision, annulation pour vice ou irrégularité, ou extinction de la société de transmission. L'extinction de la concession déterminera la réversion au pouvoir concédant de tous les biens liés au service, en procédant aux évaluations et aux analyses correspondantes, qui serviront, le cas échéant, à déterminer l'indemnisation à verser à la société de transmission. Les biens devront être dans des conditions correctes d'opération et techniques, maintenues conformément aux procédures de réseaux approuvés par l'ANEEL qui assurent la continuité du service public de transmission d'énergie.

Au terme final du contrat, ANEEL est autorisée, sur son choix exclusif, à proroger le contrat. Le délai de rénovation maximum est pour la même période que la concession et moyennant demande de la société de transmission. Une éventuelle prorogation du délai de concession peut également être accordée en fonction de l'intérêt public et des conditions stipulées dans le contrat.

La société de transmission pourra promouvoir la rescision du contrat en cas de manquement par le pouvoir concédant aux normes établies dans le contrat. Dans ce cas, la société de transmission ne pourra pas interrompre la prestation du service tant que n'aura pas été donnée l'approbation par décision judiciaire décrétant l'extinction du contrat.

Conformément aux critères décrits à la Note 3.j, le Groupe enregistre au moment initial un actif financier à la juste valeur des montants à toucher pour la construction des infrastructures, qui est dès lors évalué à son coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Selon ce critère, le Groupe a enregistré, dans l'exercice 2016, un versement à la rubrique « Produits financiers » du compte de résultat de l'exercice en question, d'un montant de 45.229 milliers d'euros (48.084 milliers d'euros dans l'exercice 2015) environ, correspondant à l'effet financier de l'application de cette méthode.

Voici les détails du calendrier prévu en ce qui concerne les encaissements correspondants au solde non courant au 31 décembre 2016 et 2015

	Milliers d'euros
	31/12/2016
2018	4.011
2019	7.265
2020	10.708
2021	7.528
2022 et années suivantes	652.658
Total	682.170

	Milliers d'euros
	31/12/2015
2017	2.173
2018	3.173
2019	5.746
2020	8.470
2021 et années suivantes	447.504
Total	467.066

d) Autres actifs non courants-

La composition du chapitre solde « Autres actifs non courants » du tableau précédent est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Compte de réserve du service de la dette	32.648	33.156
Cautions	2.368	1.848
Autres	28.808	13.071
	63.824	48.075

Le chapitre « Compte de réserve du service de la dette » inclut les montants que les sociétés dépendantes Galicia Vento S.L., Ventos Do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral Energía, S.A. et Ventos dos Indios Energía, S.A. doivent maintenir sous forme de dépôts bancaires, en vertu des contrats de financement qu'elles ont souscrits (Note 14), et qui s'élèvent respectivement à 7.578, 5.480, 2.136, 2.826, 1.910 et 1.438 milliers d'euros au 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015, le compte de réserve du service de la dette correspondant aux sociétés Aerogeneradores del Sur, S.A., Galicia Vento, S.L., Ventos Do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Villanueva, S.L.U., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral Energía, S.A. et Ventos dos Indios Energía, S.A. s'élevait à 23.677 milliers d'euros).

En outre, ce chapitre comprend le montant du compte de réserves du service de la dette des sociétés concessionnaires LT Triangulo, S.A., Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A., Coqueiros Transmissora de Energia, S.A., Pedras Transmissora de Energia, S.A., Encruzo Novo Transmissora de Energia, S.A., Caiua Transmissora de Energia, S.A., Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A. et Linha de Transmissão Corumbá, Ltda pour un montant de 11.280 milliers d'euros, environ (9.478 milliers d'euros, environ au 31 décembre 2015).

Ces dépôts produisent un taux d'intérêt de marché.

Par ailleurs, Elecnor, S.A. maintient des cautions et des dépôts principalement pour locations d'un montant de 2.321 milliers d'euros environ (1.818 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

Les actifs financiers non courants aux 31 décembre 2016 et 2015 sont comptabilisés selon leur coût amorti, hormis pour les dérivés qui sont comptabilisés selon leur juste valeur.

12. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

a) Créances commerciales et autres comptes à recouvrer-

Le chapitre « Créances commerciales et autres comptes à recouvrer » de l'actif courant de l'état de situation financière reprend les comptes à recouvrer qu'a le Groupe comme conséquence des opérations réalisées avec des tiers.

Au 31 décembre 2016, cette rubrique comprend un montant d'environ 27,4 millions d'euros ayant trait aux réclamations en cours des filiales Belco (USA) et Elecnor do Brasil en ce qui concerne les projets suivants :

- Projet Los Angeles Federal Court House : le montant de la réclamation s'élève à 7,8 millions d'euros. Des réclamations ont été documentées pour une valeur de 18,5 millions d'euros et une première demande de modification a été présentée pour 13 millions d'euros.
- Projet Lawandale : le montant de la réclamation s'élève à 1,2 million d'euros, la réclamation ferme ayant été de 1,7 million d'euros.
- Projets de concession Integração Maranhense TE et Caiua TE : le montant de la réclamation s'élève à 18,4 millions d'euros ; 21,5 millions d'euros ont été réclamés sur la base d'expertises indépendantes et 5,8 millions d'euros sont basés sur une expertise contraignante.

Au 31 décembre 2016, la rubrique « Débiteurs commerciaux et autres comptes à recouvrir » inclut un montant d'environ 285,3 millions d'euros correspondant à des travaux en cours en attente d'exécution.

Par ailleurs, aux 31 décembre 2016 et 2015, le Groupe n'est soumis aucun contrat à titre onéreux dont les pertes estimées pourraient être significatives.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, il existait des comptes à recouvrer échus pour un montant de 130.093 milliers d'euros et 59.991 milliers d'euros. L'analyse d'ancienneté de ces comptes est la suivante :

Description	Milliers d'euros	
	2016	2015
Soldes non échus	900.975	908.732
Jusqu'à 6 mois	54.772	27.798
Entre 6 et 12 mois	25.868	16.611
Plus de 12 mois	49.453	15.582
Total	1.031.068	968.723

Par ailleurs, le Group dote une provision pour couvrir les dettes en situation irrégulière pour arriérés de paiement, suspension de paiements, insolvabilité ou autres causes, après une étude individualisée de leur possibilité de recouvrement. Les dotations sont réalisées en fonction des meilleures estimations à la clôture de l'exercice.

Le mouvement enregistré durant les exercices 2016 et 2015 et la composition de la rubrique « Dépréciation des comptes à recouvrer » aux 31 décembre 2016 et 2015, sont les suivants :

	Milliers d'euros					31/12/16
	31/12/2015	Dotation	Annulation des soldes irrécouvrables	Reprises	Écarts de conversion	
Dépréciation	76.796	2.640	(1.379)	(7.337)	-	70.720

	Milliers d'euros					31/12/15
	31/12/2014	Dotation	Annulation des soldes irrécouvrables	Reprises	Écarts de conversion	
Dépréciation	62.783	20.694	(2.518)	(4.213)	50	76.796

b) Trésorerie et autres moyens de trésorerie

La composition de ce chapitre de l'état de situation financière consolidé ci-joint est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Équivalents de trésorerie	82.446	75.706
Trésorerie	234.904	261.283
	317.350	336.989

Le solde de la rubrique « Équivalents de trésorerie » au 31 décembre 2016 et 2015 comprend principalement les titres à revenu fixe et les dépôts à terme souscrits par la société Elecnor Chile, S.A. dont l'échéance est inférieure à trois mois et produisent des intérêts conformes au marché.

Au 31 décembre 2016, cette rubrique comprend un montant d'environ 78 millions d'euros fourni par les parcs éoliens et les concessionnaires.

13. CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

a) Capital social-

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le capital social d'Elecnor, S.A. est représenté par 87.000.000 d'actions ordinaires au porteur d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions d'Elecnor, S.A. sont cotées sur le marché continu espagnol.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la composition de l'actionnariat de la Société mère, ainsi que sa participation, était la suivante :

	% Participation	
	2016	2015
Cantiles XXI, S.L.	52,76%	52,76%
Bestinver Gestión, S.A., S.G.I.I.C.	4,76%	4,76%
Autres (*)	42,48%	42,48%
	100,00%	100,00%

(*) Tous avec un % de participation inférieur à 3%. Ils comprennent par ailleurs les actions propres de la Société mère qui s'élèvent à un 2,83% en 2016 (2,85% en 2015 (Note 3.n)).

b) Ajustements dans les capitaux propres pour évaluation-

Le mouvement produit dans cette rubrique durant les exercices 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros								
	31/12/2014	Contrat	Variation dans la valeur de marché	Liquidation de dérivés	31/12/2015	Contrat	Variation dans la valeur de marché	Liquidation de dérivés	31/12/2016
Par intégration globale-									
Couverture de flux de trésorerie :									
Swaps de taux d'intérêt-IRS (Note 15)	(40.858)	(2.465)	1.176	3.957	(38.190)	-	(8.524)	17.061	(29.653)
Assurances de taux de change (Note 15)	(106)	3.255	(65)	(20)	3.064	(2.499)	-	(4.672)	(4.107)
Autres (Note 11)	1.488	-	148	-	1.636	-	-	-	1.636
	(39.476)	790	1.259	3.937	(33.490)	(2.499)	(8.524)	12.389	(32.124)
Impôts différés pour ajustements dans les capitaux propres pour évaluation (Note 19)	9.640	(198)	(315)	(984)	8.143	625	2.331	(4.406)	6.693
Total ajustements dans les capitaux propres pour évaluation par la méthode d'intégration globale	(29.836)	593	944	2.952	(25.347)	(1.874)	(6.193)	7.983	(25.431)
Sociétés mises en équivalence	(57.524)	446	(6.476)	12.281	(51.273)	-	(12.293)	11.056	(52.510)
Minoritaires	5.102	554	(817)	-	4.839	-	2.098	(792)	6.145
Total ajustements dans les capitaux propres pour évaluation	(82.258)	1.592	(6.349)	15.233	(71.781)	(1.874)	(16.388)	18.247	(71.796)

c) Autres réserves-

Le détail, par concept, du solde de ce chapitre de l'état de situation financière consolidé est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Réserves restreintes-		
Réserve légale	1.743	1.743
Réserve fonds de commerce	1.031	1.031
Réserve capitalisation	1.756	1.756
Réserve de reconversion à l'euro	15	15
Réserve pour actions propres (Note 3.n)	21.989	22.341
	26.534	26.886
Autres réserves	503.092	491.983
Réserves de la société mère	529.626	518.869
Réserves sociétés consolidés (*)	191.529	160.598
Écarts de conversion	(150.368)	(237.546)
Actions propres (Notes 3.n)	(21.989)	(22.341)
Total	548.798	419.580

(*) Il inclut les ajustements de consolidation et ajustements aux Normes Internationales

Réserve légale-

Conformément à l'article 274 du Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux espagnole, un montant égal à 10% du bénéfice de l'exercice doit être destiné à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins 20% du capital social, limite qui est atteinte.

La réserve légale pourra être utilisée pour augmenter le capital dans la part de son solde qui dépasse 10% du capital une fois augmenté. Sauf aux fins mentionnées antérieurement, et tant qu'elle ne dépassera pas les 20% du capital social, cette réserve ne pourra pas être destinée qu'à la compensation de pertes, à condition qu'il n'y ait pas d'autres réserves disponibles suffisantes à cette fin.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société mère a pourvu cette réserve conformément au montant minimum établi par le Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux.

Réserve fonds de commerce-

La réserve pour fonds de commerce provient intégralement de la Société mère. Cette réserve était pourvue conformément à l'article 273.4 du Texte Remanié de la Loi sur les sociétés de capitaux qui établit qu'en toute hypothèse il était obligatoire de pourvoir une réserve non disponible équivalente au fonds de commerce et que celle-ci devait apparaître dans l'état de situation financière individuelle de la société, et qu'un montant minimum de 5 % du bénéfice qu'il représente doit être destiné à ce fonds de commerce. En cas d'absence de bénéfices, ou si ceux-ci sont insuffisants, les réserves disponibles devaient être utilisées à cette fin.

Réserve capitalisation-

La réserve de capitalisation a été pourvue conformément à l'article 25 de la Loi relative à l'impôt sur les sociétés, qui établit que la réserve doit être pourvue à hauteur du montant du droit d'abattement associé à la base imposable de l'exercice. Le droit d'abattement sur la base imposable s'élève à 10 % de l'augmentation des fonds propres, telles que définies dans l'article cité, sans pouvoir en aucun cas être supérieur au montant équivalent à 10 % de la base imposable positive pour la période d'imposition antérieure à la réduction et à l'intégration à laquelle fait référence l'alinéa 12 de l'article 11 de la loi et à la compensation des bases imposables négatives. Cependant, si la base imposable n'est pas suffisante pour appliquer l'abattement, ce dernier peut être appliqué aux reliquats lors des périodes d'imposition qui se terminent au cours des deux années suivantes à la clôture de la période d'imposition lors de laquelle est né le droit à l'abattement en question, conjointement avec l'abattement qui pourrait être appliqué lors de cet exercice et dans les limites indiquées. La réserve n'est pas disponible et assujettie au maintien de l'augmentation des capitaux propres pendant une période de 5 ans à compter de la clôture de la période d'imposition à laquelle correspond l'abattement, hormis en cas de pertes comptables.

d) Actions propres en portefeuille-

En vertu des décisions successives prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elecnor, S.A., durant les derniers exercices, diverses actions propres de cette société ont été acquises et destinées à leur cession progressive sur le marché. En particulier, le 23 mai 2012, l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé d'autoriser pour une durée de cinq ans l'acquisition, par elle-même ou à travers des sociétés du Groupe, des actions émises par la Société jusqu'à 10% du capital social (Note 3.n), à condition que le prix d'achat ne diffère pas, de plus ou moins 30% du prix du marché.

Le détail et le mouvement des actions propres durant les exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

	N° d'actions
Actions propres au 31 décembre 2014	2.471.032
Acquisition d'actions propres	246.633
Vente d'actions propres	(234.555)
Actions propres au 31 décembre 2015	2.483.110
Acquisition d'actions propres	156.011
Vente d'actions propres	(175.089)
Actions propres au 31 décembre 2016	2.464.032

La vente et l'achat des actions propres ont supposé des montants de 1.214 milliers et 1.372 milliers d'euros environ respectivement (2.191 milliers et 2.114 milliers d'euros environ et respectivement au 31 décembre 2015), soit une perte de 194 milliers d'euros qui a été enregistrée directement à la rubrique des réserves (plus-value de 2 milliers d'euros en 2015).

La totalité des actions propres que possédait la Société mère aux 31 décembre 2016 et 2015 représentent, respectivement, 2,83% et 2,85% du total d'actions qui composent le capital social d'Elecnor S.A. à ces dates.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la réserve correspondante non disponible pour actions propres reste constituée pour le montant des actions d'Elecnor, S.A. en portefeuille à ces dates.

e) Participations ne donnant pas le contrôle-

La composition de la rubrique « Capitaux propres – Participations ne donnant pas le contrôle » du passif de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2016 et 2015 est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Elecven Construcciones, S.A.	(49)	241
Rasacaven, S.A.	160	170
Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A.	1.234	1.259
Deimos Engenharia, S.A.	-	223
Elecnor Argentina, S.A.	(4)	1
IQA Operations Group Limited	(27)	118
Ventos Do Sul Energía, S.A.	12.586	7.507
Sous-groupe Enerfin Enervento	22.468	25.568
Parque Eólico Malpica, S.A.	961	582
Enervento Galicia, S.L.	-	(1)
Infraestructuras Villanueva, S.L.	-	1
Parques Eólicos Palmares, S.A.	8.817	6.654
Ventos do Litoral Energia, S.A.	6.748	5.234
Ventos da Lagoa, S.A.	6.324	4.783
Eoliennes de L'erable, SEC.	16.138	17.308
Sous-groupe Celeo Redes	349.154	249.513
Ventos dos Índios Energia, S.A.	5.014	4.469
Betonor, Ltda.	563	-
Grupo Elecnor Angola	602	-
Autres	(335)	(1.070)
	430.354	322.560

Pendant les exercices 2015, le Groupe réalisait diverses transactions de vente de participations dans des sociétés dépendantes à participations non dominantes, sans perdre le contrôle. Les transactions les plus importantes et leurs effets sur les capitaux propres sont détaillées ci-après :

Transaction	2015						
	Attribué à la Société mère						
	Montant vente	Coûts transaction	Réserves	Écarts de conversion	Ajustements capitaux propres pour évaluation	Total	Participations ne donnant pas le contrôle
Vente 10% P.E. Palmares, S.A.	4.955	-	(999)	1.292	-	293	4.662
Vente 10% Ventos da Lagoa, S.A.	3.777	-	(442)	853	-	411	3.366
Vente 10 % Ventos do Litoral Energia, S.A.	4.160	-	(322)	998	-	676	3.484
Vente 20% Ventos dos Índios, S.A.	3.745	-	(2.217)	1.250	-	(967)	4.712
Vente 1% Ventos do Sul, S.A.	954	-	357	103	-	460	494
	17.591	-	(3.623)	4.496	-	873	16.718

Ce type de transactions n'a pas été réalisé au cours de l'exercice 2016.

Le mouvement enregistré durant les exercices 2016 et 2015 à cette rubrique de l'état de situation financière consolidé, est détaillé ci-dessous

	Milliers d'euros
Solde au 31 décembre 2014	344.124
- Résultat de l'exercice	24.671
- Variation de la valeur de marché des instruments de couverture (*)	263
- Dividendes distribués	(658)
- Écarts de conversion (**)	(65.686)
- Réductions du capital	(16.339)
- Augmentation du capital	19.647
- Variations des participations	16.718
- Autres	(180)
Solde au 31 décembre 2015	322.560
- Résultat de l'exercice	17.271
- Variation de la valeur de marché des instruments de couverture (*)	(1.229)
- Dividendes distribués	(1.170)
- Écarts de conversion (**)	66.150
- Réductions du capital	(2.448)
- Augmentation du capital	26.727
- Variations des participations	937
- Autres	1.556
Solde au 31 décembre 2016	430.354

(*) Elle correspond aux variations dans l'évaluation des Swaps de couverture qu'utilise le Groupe ELEC NOR (Note 15).

(**) Ils correspondent principalement aux écarts de conversion qui se sont produits dans le Groupe Celeo Redes Brasil.

L'information relative aux parts sociales non dominantes significatives dans des sociétés dépendantes aux 31 décembre 2016 et 2015 est présentée ci-après (l'information financière est ventilée avant de réaliser les suppressions intragroupe) :

	2016		
	Milliers d'euros		
	Sous-groupe Celeo Redes	Eoliennes de L'Érable	Enerfin Enervento
Actif courant	67.979	13.455	10.152
Actif non courant	1.201.624	217.585	127.397
Passif courant	133.309	16.372	22.643
Passif non courant	520.074	177.640	36.819
Produits ordinaires	55.820	28.864	30.065
Résultat de l'exercice	28.289	2.912	(1.841)
Résultat global total	109.669	8.355	(1.697)

	2015		
	Milliers d'euros		
	Sous-groupe Celeo Redes	Eoliennes de L'Érable	Enerfin Enervento
Actif courant	65.295	10.658	18.215
Actif non courant	867.560	215.775	139.434
Passif courant	70.905	16.623	21.120
Passif non courant	400.187	174.487	56.045
Produits ordinaires	30.765	32.187	36.364
Résultat de l'exercice	41.484	5.573	3.304
Résultat global total	(51.740)	2.917	3.421

f) Écarts de conversion-

Les écarts de conversion cumulés des capitaux propres au 31 décembre 2016 et 2015 pour chaque monnaie importante sont les suivants :

Écarts de conversion	Milliers d'euros	
	2016	2015
Brésil	(121.537)	(203.662)
Venezuela	(40.698)	(40.109)
Argentine	(3.215)	(2.907)
Canada	(6.707)	(7.849)
Chili	13.061	8.749
États-Unis	2.876	2.228
Autres	5.852	6.004
Total	(150.368)	(237.546)

14. DETTE FINANCIÈRE

Comme part essentielle de sa stratégie, le Groupe suit une politique de prudence financière maximum. La structure de capital objectif est définie par cet engagement de solvabilité et l'objectif de maximiser la rentabilité de l'actionnaire.

Toutefois, certains projets dont le Groupe est titulaire, essentiellement la construction et exploitation de parcs éoliens et leurs lignes d'interconnexion électrique correspondantes et sous-stations, ainsi que ceux d'infrastructures de distribution électrique et de stations d'épuration d'eaux usées qu'exploite le Groupe en régime de concession, sont financés pour la plupart moyennant des prêts syndiqués en régime de « Project financing ». En vertu de ces prêts, les sociétés dépendantes titulaires de ces projets assument certaines contraintes à la distribution de dividendes, qui est soumise à certaines conditions, comme la constitution d'un compte de réserve pour le service de la dette. Par ailleurs, ces sociétés dépendantes devront maintenir un ratio Fonds Externes/Ressources Propres et une structure de ressources propres déterminées.

La quantification de la structure de capital objectif, hormis l'effet des projets financés par financement sans recours, s'établit comme un rapport entre le financement net et ceux des capitaux propres, selon la formule :

$$\frac{\text{Dette financière nette}}{\text{Dette financière nette} + \text{Capitaux propres}}$$

La dette financière nette inclut les rubriques suivantes de l'état de situation financière consolidé (après élimination de l'effet de la dette financière nette des financés par financement sans recours) :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Passif non courant - Dette financière	332.821	338.699
Passif courant - Dette financière	178.897	185.338
Actifs financiers courants - Autres investissements financiers	(78.955)	(71.425)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(160.578)	(172.591)
Dette financière nette	272.185	280.021

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les Passifs non courant et courant - Dette financière correspond principalement au total de Dette financière et Dérivés du tableau suivant, hormis le total des Prêts concessions, Prêts syndiqués parcs éoliens et solaires et Dérivés associés à Parcs éoliens, solaires et concessions, sauf en ce qui concerne 33 millions d'euros en 2016 qui correspondent à des crédits-relais accordés aux sociétés concessionnaires.

Au 31 décembre 2016, Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent au total de Trésorerie et équivalents de trésorerie de l'état de situation financière consolidé ci-joint, hormis la trésorerie des projets financés par un financement sans recours pour un montant d'environ 78 millions d'euros (93 millions d'euros au 31 décembre 2015) (voir note 12.b).

L'analyse et l'évolution de ce ratio sont faits de manière continue, avec en plus des estimations à futur comme facteur clé et limitatif dans la stratégie d'investissements et dans la politique de dividendes du Groupe. Aux 31 décembre 2016 et 2015, ce ratio se situait respectivement à environ 21,74% et 27,44%.

La composition des rubriques « Dette financière et dérivés » du passif non courant et du passif courant des états de situation financière consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015 ci-joints est la suivante :

	Milliers d'euros			
	2016		2015	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Prêts et crédits syndiqués	300.819	2.228	304.669	-
Prêts concessions	475.513	53.910	387.769	50.437
Prêts syndiqués parc éoliens et photovoltaïques	340.479	47.875	393.356	47.159
Prêts avec garantie personnelle	-	5.054	-	10.756
Prêts avec garantie hypothécaire	7.197	672	7.859	659
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables-billets à ordre	-	72.628	-	99.419
Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables-photovoltaïques	38.689	1.670	-	-
Crédits TVA Parcs éoliens et concessions	-	6.962	-	8.203
Lignes de crédits avec garantie personnelle	8.173	67.949	10.007	59.289
Effets en attente d'échéance	-	2.710	-	9.170
Intérêts produits non payés :				
Parc éoliens, photovoltaïques et concessions	-	-	-	3.559
Autres	-	1.985	-	1.610
Dettes pour contrats de location-financement (Note 9)	7.138	1.596	6.620	619
Instruments dérivés de couverture (Note 15) :				
Parc éoliens, photovoltaïques et concessions	19.427	1.256	25.600	2.894
Autres	9.493	4.565	9.545	3.808
Total	1.206.928	271.059	1.145.425	297.582

Le détail par échéance de la part à long terme (« non courante ») des prêts et crédits est le suivant pour les exercices 2016 et 2015 :

Dettes dont l'échéance est en	Milliers d'euros
	31/12/2016
2018	102.148
2019	131.525
2020	153.098
2021 et années suivantes	820.157
Total	1.206.928

Dettes dont l'échéance est en	Milliers d'euros
	31/12/2015
2017	125.983
2018	122.693
2019	152.214
2020 et années suivantes	744.535
Total	1.145.425

Prêts et crédits syndiqués-

Le 21 juillet 2014, Elecnor a signé un contrat de financement syndiqué pour un montant de 600 millions d'euros avec un groupe de 19 établissements financiers, lequel a remplacé les 401 millions d'euros utilisés à cette date dans la financement syndiqué signé en 2012. Ce financement est structuré en deux tranches : une tranche-prêt, d'un montant de trois cents millions d'euros avec amortissements partiels, et une tranche ligne de crédit revolving, d'un plafond de trois cents millions d'euros arrivant à échéance en juillet 2019.

Le 2 juillet 2015, Elecnor a signé une première novation de ce contrat souscrite par 18 des 19 établissements prêteurs, afin de modifier les conditions financières (réduire la marge applicable) et prolonger l'échéance de financement.

Le 29 juin 2016, Elecnor a signé une deuxième novation de ce contrat qui a été souscrite par 17 des 18 établissements prêteurs. Bankinter a cédé 11 millions d'euros et Credit Agrícola a cédé 12,5 millions d'euros ; ces montants ont été souscrits par Abanca et Kutxabank.

Le but de cette novation était de prolonger l'échéance du financement en retardant d'un an la date de chaque amortissement partiel et la date de remboursement de la tranche crédit, qui arrivent désormais à échéance en juillet 2021.

La Société a analysé si les conditions ont été modifiées de manière importante, celles-ci étant inférieures à 4 % pour les deux exercices, ce qui a permis de conclure qu'il n'y a pas extinction des passifs originaux.

En ce qui concerne la couverture des risques de taux d'intérêt, avant la novation il existait des swaps liés couvrant 100 % du calendrier de crédit. Il a été décidé de couvrir le risque de taux d'intérêt du notionnel supplémentaire entraîné par la novation, raison pour laquelle 7 nouveaux swaps de type IRS ont été souscrits, avec un notionnel maximum de 145 millions d'euros et un nouveau basis swap. Au 31 décembre 2016, 27 swaps de type IRS et 4 basis swap assignés au financement syndiqué ont été souscrits. Les échéances des swaps, ainsi que les dates de liquidation des intérêts, coïncident avec celle du contrat de prêt auquel elles sont assignées.

Ce financement syndiqué produit un taux d'intérêt référencé à l'Euribor du délai de la période d'intérêt choisie par l'accrédité (1, 3 ou 6 mois) plus un différentiel, lequel est référencé au niveau du ratio Dette Financière Nette/(EBITDA + Dividendes des projets). La Société s'est engagée à accomplir pendant la durée du contrat de financement bancaire différents ratios ((Dette financière nette/EBITDA), (EBITDA/Charges financières nettes) et (Dette financière nette/Fonds propres)) qui seront calculés en se basant sur les chiffres consolidés correspondants du Groupe ELECNOR. Le non-respect de cette condition pourrait entraîner la résolution du contrat. De plus, le prêt prévoit l'obligation de respecter les Ratios de Couverture de Garanties qui, au 31 décembre 2016, sont respectés.

Aux 31 décembre 2016, le solde utilisé du contrat de prêt syndiqué est de 300 millions d'euros, appartenant entièrement à la tranche prêt.

Durant l'exercice 2016, la Société a souscrit des couvertures pour risque de taux d'intérêt liées au financement syndiqué, pour le même montant que celui obtenu suite à la deuxième novation. En outre, la Société a souscrit pendant l'exercice 2015 des couvertures pour risque de taux d'intérêt liées au financement syndiqué obtenu en 2015. Tous ces contrats sont restés en vigueur au cours de l'exercice.

Le contrat de financement syndiqué mentionné ci-avant (tranche prêt et tranche crédit) a généré des intérêts de 8.852 milliers d'euros en 2016, si l'on considère l'effet des couvertures d'un montant de 2.991 milliers d'euros (10.601 milliers d'euros pour l'exercice 2015 qui incluaient les frais financiers pour couverture d'un montant de 2.617 milliers d'euros) que la Société a enregistré à la rubrique « Charges financières » du compte de résultat de l'exercice 2016 ci-joint (voir note 21).

Prêts concessions-

Le 12 novembre 2015, la société Charrua Transmisora de Energía, S.A. a souscrit un prêt en régime de « Project finance » pour un montant de 175 millions de dollars, en sus d'un crédit de financement de la TVA pour un montant de 23 millions de dollars. L'objet de ce financement est la construction et future exploitation d'une ligne de transmission d'énergie au Chili (Note 9). Ce financement arrivant à échéance à la fin 2034 porte intérêts au taux référencé sur le Libor à 180 jours plus un différentiel de 1,65 % qui augmentent de 0,25 % tous les cinq ans. Le montant disposé au 31 décembre 2016 s'élève à environ 110,6 millions d'euros (37,8 millions d'euros au 31 décembre 2015), dont environ 102,9 millions correspondent au prêt et le reste au crédit de financement de la TVA. Elle a en outre contracté une opération de couverture de 70% du principal du prêt afin de couvrir la possible variation à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit.

Le 29 janvier 2015, la société Alto Jahuel Transmisora de Energía, S.A. a souscrit un prêt en régime de « Project finance » pour un montant de 100 millions de dollars, en sus d'un crédit de financement de la TVA pour un montant de 15 millions de dollars. L'objet de ce financement est la construction et future exploitation d'une deuxième ligne de transmission d'énergie au Chili (Note 9). Ce financement, dont l'échéance finale est en 2035, est assorti d'un taux d'intérêt référencé au LIBOR à 180 jours plus un différentiel de 2,25% et une hausse de 0,25% tous les cinq ans pour la tranche en dollars, et au ICP NOMINALE plus un différentiel de 3,25% pendant la période de construction et 3 % pendant la période d'exploitation pour la tranche en pesos. Le montant disposé au 31 décembre 2016 s'élève à environ 88 millions d'euros (86,3 millions d'euros au 31 décembre 2015), dont environ 83,3 millions correspondent au prêt). Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit.

Le 15 janvier 2013, la société Alto Jahuel Transmisora de Energía, S.L. a souscrit un prêt en régime de « Project finance » pour un montant de 167 millions de dollars, en sus d'un crédit de financement de la TVA pour un montant de 29 millions de dollars. L'objet de ce financement est la construction et future exploitation d'une ligne de transmission d'énergie au Chili (Note 9). Ce financement, dont l'échéance finale est en 2032, est assorti d'un taux d'intérêt référencé au LIBOR à 180 jours plus un différentiel de 3 % pour la tranche en dollars, et au TAB UF à 180 jours plus un différentiel de 1,60% pendant la période de construction et 1,25 % pendant la période d'exploitation pour la tranche en UF, et à l'ICP nominal plus un différentiel de 3,30% pendant la période de construction et 2,95% pendant la période d'exploitation pour la tranche en pesos. Le montant disposé au 31 décembre 2016 s'élève à environ 125,9 millions d'euros (122,2 millions d'euros au 31 décembre 2015), dont le montant total correspond au prêt. Elle a en outre contracté une opération de couverture de 75% du principal du prêt afin de couvrir

la possible variation à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit.

Le 5 juillet 2007, la concessionnaire Sociedad Aragonesa de Aguas Residuales, S.A. a contracté un crédit d'une limite de 23 millions d'euros dont l'échéance est le 5 décembre 2026. La concessionnaire a disposé de la totalité du crédit. Ce financement produit un intérêt au taux de l'Euribor plus un différentiel. La charge financière générée par ce prêt dans les exercices 2016 et 2015 s'est élevée respectivement à 166 milliers d'euros et 201 milliers d'euros environ. Le solde en attente d'échéance de ce prêt s'élève à environ 8.534 milliers d'euros, au 31 décembre 2015 (9.288 milliers d'euros au 31 décembre 2015). Cette société a contracté un swap de taux d'intérêt de 17.250 milliers d'euros pour se protéger contre la variation possible à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit.

Le 21 juillet 2009, la concessionnaire Sociedad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. a pris un crédit d'une limite de 15,5 millions d'euros dont l'échéance est le 31 décembre 2026. La concessionnaire a disposé de la totalité du crédit. Ce financement produit un intérêt au taux de l'Euribor plus un différentiel. La charge financière générée par ce prêt dans les exercices 2016 et 2015 s'est élevée respectivement à 326 milliers d'euros et 363 milliers d'euros environ. Cette société a contracté un swap de taux d'intérêt de 11.625 milliers d'euros pour se protéger contre la variation possible à la hausse des taux d'intérêt du crédit. Les échéances des liquidations des intérêts coïncident avec celles des intérêts du crédit. Au 31 décembre 2016, le montant en attente de paiement du crédit à long et court terme s'élève à 11.095 milliers d'euros (11.893 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

Le 30 décembre 2013, la société Integração Maranhense T. de Energia, S.A. a obtenu un prêt pour un montant de 142 millions de réales brésiliens, dont la dernière échéance est le 15 février 2029. Ce prêt produit un taux d'intérêt qui résulte de la somme d'une marge de 2,42% au taux d'intérêt à long terme. Au 31 décembre 2016, le montant utilisé de ces prêts, à longue et courte échéance, est de 37,4 millions d'euros (au 31 décembre 2015 le montant utilisé de ces prêts était de 32,3 millions d'euros).

Le 23 décembre 2013, la société concessionnaire Caiua T. Energia, S.A. a obtenu un prêt d'un montant de 84,6 millions de réales brésiliens, dont la dernière échéance est le 15 février 2028. Ce prêt produit un taux d'intérêt qui résulte de la somme d'une marge de 2,28% au taux d'intérêt à long terme. Au 31 décembre 2016, le montant utilisé de ce prêt, à longue et courte échéance, est de 22,8 millions d'euros (au 31 décembre 2015 le montant utilisé de cet prêt était de 19,5 millions d'euros).

Durant l'exercice 2010, la société LT Triángulo, S.A. a été consolidée par la méthode de l'intégration globale puisque le Groupe détient désormais la totalité de son capital social. Cette entité a obtenu un prêt en régime de « Project finance » d'une entité de financement le 7 octobre 2008, avec une échéance ultime le 15 juillet 2023, pour le financement des infrastructures de transmission d'énergie électrique objet de la concession, qui produit un intérêt à un taux qui résulte de la somme d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P. »). Au 31 décembre 2016, le montant en attente de paiement de ce prêt à long et court terme s'élève à 53,2 millions d'euros environ (48 millions d'euros en 2015).

La Groupe Elecnor a acquis dans l'exercice 2011 66% de Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A., et consolide désormais cette société par la méthode de l'intégration globale. Le 19 décembre 2006, BNDES a accordé à Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. un crédit destiné au financement de la construction de lignes de transmission d'énergie électrique dont l'échéance est le 15 avril 2019. Ce crédit se divise en deux sous-crédits : le sous-crédit A produit un taux d'intérêt résultat de l'addition d'une marge de marché au coût moyen pondéré du captage de monnaie étrangère par BNDES, et le sous-crédit B produit un taux d'intérêt résultat de l'addition d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P. »). Au 31 décembre 2016, le montant en attente de paiement de ce prêt à long et court terme s'élève à 12 millions d'euros environ (14,1 millions d'euros environ au 31 décembre 2015).

Le remboursement des prêts à LT Triángulo, S.A. et Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. est garanti par gage sur les droits de la concession, garantie sur la totalité des actions, garantie sur les droits de crédit pour prestation de services et aval bancaire. Ces sociétés dépendantes doivent en outre maintenir les ratios financiers suivants pendant toute la durée de validité du contrat de prêt :

- Le taux de couverture résultant de la division du flux de caisse disponible par les intérêts à payer plus l'amortissement du principal doit être égal ou supérieur à 1,3.
- Taux de capitalisation (Capitaux Propres/Actif Total) égal ou supérieur à 0,3.

Prêts syndiqués parc éoliens-

Dans l'exercice 2012, le Groupe a obtenu un financement syndiqué pour la construction d'un parc éolien à Québec (Canada) pour environ 250 millions de dollars canadiens. Ce financement, dont l'échéance est en 2033, produit un taux d'intérêt référencé au cours du bon canadien. Pour ce prêt syndiqué en régime de « Project financing », le ratio de couverture annuelle du service de la dette principale (R.C.S.D.P.) doit être, tel que cela figure dans les actes de prêt de financement, supérieur à un certain coefficient durant toute la durée du prêt. Au cours de l'exercice 2014, l'actif et le passif de la société Éoliennes de l'Érable Inc., ainsi que ce prêt, ont été transférés à la société Éoliennes de l'Érable Sec.

De la même façon, durant l'exercice 2015, Éoliennes de l'Érable SEC obtenait un financement syndiqué d'un montant de 35 millions de dollars canadiens. Ce financement arrivant à échéance en 2033 porte intérêt à un taux fixe. Pour ce prêt, le RCSD doit être supérieur à un coefficient déterminé pendant toute la durée du prêt.

Conjointement, au 31 décembre 2016, Éoliennes de l'Érable SEC affiche une dette d'un montant total de 180 millions d'euros (175,7 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016, le reste des dettes auprès d'établissements de crédit incluses dans cette rubrique correspondent principalement aux soldes en cours des prêts syndiqués et des contrats swaps associés à ceux-ci que Galicia Vento, S.L, Ventos Do Sul Energia, S.A., S.L.U., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Ventos dos Indios S.A ont signés avec différents établissements

financiers et utilisés pour des montants respectifs d'environ 14.402 milliers d'euros, 54.203 milliers d'euros, 35.531 milliers d'euros, 33.803 milliers d'euros, 33.078 milliers d'euros et 38.094 milliers d'euros respectivement, en régime de « project financing ». Ces prêts ont été perçus pour le financement de la construction de parcs éoliens, de centrales solaires, des lignes d'interconnexion électrique correspondantes et des sous-stations propriétés de ces sociétés. Le prêt syndiqué reçu par Ventos do Sul Energía, S.A., en réales brésiliens, a une limite équivalente à 529 millions de réales (Note 20). Depuis le 31 décembre 2007, il avait été disposé de la presque totalité de ce prêt. Par ailleurs, les prêts accordés à Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Ventos dos Índios, S.A. sont limités successivement et respectivement à 153.653 milliers, 150.821 milliers, 141.250 milliers et 134.573 milliers de réales.

La vente de la société Parques Eólicos de Villanueva, S.L.U au cours de l'exercice 2016 a représenté une réduction de la dette de 56 millions d'euros environ (voir note 2.g).

L'amortissement des prêts syndiqués sera réalisé en 25 amortissements semestriels consécutifs, dans le cas des prêts accordés à la société dépendante Galicia Vento S.L., respectivement, et en 144, 192, 192, 192 et 192 amortissements mensuels pour ceux accordés à Ventos Do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos do Litoral, S.A., Ventos dos Lagoa, S.A. et Ventos dos Índios, S.A., respectivement.

Les prêts syndiqués espagnols produisent un taux d'intérêt équivalent à l'EURIBOR à six mois plus une marge de marché qui peut varier ensuite en fonction du R.C.S.D.P. vérifié (Ratio de couverture du service de la dette principale). Dans le cas des prêts obtenus en réales brésiliens par les sociétés dépendantes Ventos do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, Ltda., Ventos da Lagoa, S.A. et Ventos do Litoral, S.A., le taux d'intérêt applicable est le résultat de l'addition d'une marge de marché au taux d'intérêt variable à long terme du pays (« T.J.L.P. »). Afin de réduire le risque de taux d'intérêt de leurs prêts syndiqués respectifs, Galicia Vento, S.L. a signé avec diverses entités financières des contrats « swap » de taux d'intérêt à de taux fixe de 1,09% qui couvrent pratiquement 65% de la dette vive dans chacune des sociétés mentionnées (Note 15).

Pour les prêts syndiqués en régime de « Project finance » des sociétés dépendantes espagnoles, le Ratio de couverture annuel du service de la dette principale (R.C.S.D.P.) doit être, selon les actes des prêts de financement, supérieur à un coefficient donné durant toute la durée du prêt, calculé principalement comme le quotient de la division du Cash Flow Disponible pour le Service de la Dette d'un exercice clos d'une durée de 12 mois, par le Service de la dette pour ce même exercice, tes qu'ils sont définis dans le prêt. En outre, ces sociétés devront maintenir un ratio Fonds Externes/Ressources Propres et une structure de ressources propres déterminés.

Les sociétés espagnoles sont tenues également à l'établissement, dans un délai de deux ans après la mise en marché du parc, d'un compte de réserve pour le service de la dette (matérialisé en un dépôt bancaire), pour le montant déterminé spécifiquement dans les contrats de financement respectifs (Note 11). Par ailleurs, elles s'obligent à réaliser une couverture du risque d'évolution du taux d'intérêt, après requête de l'entité de crédit agent, pour un minimum de 65% du montant du prêt et un délai minimum de 9 ans, ce pour quoi ont été souscrits les contrats de « swap » mentionnés antérieurement. Dans le cas de Ventos do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Ventos dos Índios, S.A., il existe aussi l'obligation de maintenir des ratios de couverture de la dette dans des limites, et de déposer sur un compte de réserve un montant monétaire couvrant au moins 3 mensualités de paiement de principal et d'intérêts. De l'avis des Administrateurs de la Société mère, aucun problème n'a surgi en ce qui concerne l'accomplissement des covenants.

En garantie de chacun des prêts syndiqués des sociétés espagnoles, un droit réel de gage sur les actions des sociétés dépendantes correspondantes a été constitué ainsi que sur les indemnités, les compensations et les pénalisations qu'ils pourraient générer en leur faveur, en ce qui concerne les contrats d'exécution des travaux et de gestion de l'exploitation et sur tous les comptes de trésorerie de ces sociétés éoliennes. Quant aux sociétés Ventos do Sul Energía, S.A., Parques Eólicos Palmares, S.A., Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral, S.A. et Ventos dos Índios, S.A., elles ont signé avec les entités financières une garantie fiduciaire sur les immobilisations corporelles.

Par ailleurs, les sociétés dépendantes ont assumé, en vertu de ces prêts, diverses contraintes à la liberté de cession de leurs immobilisations corporelles et de distribution de dividendes. Ces restrictions sont soumises à l'accomplissement de certaines conditions, telles que la maintenance du Ratio de Couverture de la Dette stipulé dans les actes des prêts de financement et la constitution du compte de réserve pour le service de la dette (Note 11).

Les Administrateurs considèrent que toutes les conditions établies pour les prêts syndiqués souscrits sont accomplies et que le financement en régime de « Project financing » sera assuré normalement par les produits générés par l'activité de chaque projet.

Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables-billets à ordre

Elecnor, S.A a commencé l'exercice 2016 avec un solde émis en billets à ordre sur le Marché alternatif obligataire (MARF) de 100 millions d'euros. De nouvelles émissions ont été réalisées pendant l'exercice 2016 pour un total de 402 millions d'euros et les échéances ont représenté 429 millions d'euros, l'encours étant au 31 décembre 2016 de 73 millions d'euros (730 titres d'une valeur nominale unitaire de 100 milliers euros). Elecnor, S.A a commencé l'exercice 2015 avec un solde émis en billets à ordre sur le Marché alternatif obligataire (MARF) de 100 millions d'euros. De nouvelles émissions ont été réalisées pendant l'exercice 2015 pour un total de 171 millions d'euros et les échéances ont représenté 171 millions d'euros, l'encours étant au 31 décembre 2015 de 100 millions d'euros (1.000 titres d'une valeur nominale unitaire de 100 milliers euros). Les programmes de billets à ordre en vigueur au cours des exercices 2016 et 2015 ont une limite d'émission d'encours permanente de 200 millions d'euros.

Passifs financiers pour émission d'obligations et autres valeurs négociables-photovoltaïques-

Le prêt syndiqué de Siberia Solar, S.L.U, dont le montant restant à amortir au 31 décembre 2015 était d'environ 24 millions d'euros, a été soldé le 29 décembre 2016 à travers l'émission d'obligations pour une valeur de 41,6 millions d'euros. Ce financement est assorti d'un taux d'intérêt fixe annuel de 3,948 % et arrive à échéance le 30 juin 2038.

Prêts avec garantie personnelle-

Au cours de l'exercice 2016, Elecnor n'a pas souscrit de nouveaux prêts bancaires avec garantie personnelle.

Autres financements-

Le Groupe ELECNOR a souscrit dans l'exercice 2007 un prêt à garantie hypothécaire pour l'acquisition d'un bâtiment industriel à Valence, pour mener son activité de fabrication de modules solaires (Note 9). Le solde en attente d'échéance de ce prêt s'élève à environ 7.983 milliers d'euros, au 31 décembre 2016 (8.534 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016, Elecnor, S.A., y compris la tranche B du prêt syndiqué, dispose de 9 lignes de crédit auprès de différents établissements pour un montant maximum total de 396 millions (au 31 décembre 2015, la société disposait de 11 lignes de crédit pour un montant maximum total de 457 millions d'euros). Les lignes de crédit sont assorties d'un taux d'intérêt variable basé sur l'EURIBOR/LIBOR plus un différentiel de marché, la majorité ayant une échéance d'un an ou jusqu'à trois ans avec renouvellement tacites annuelles.

Au 31 décembre 2013, le Groupe ELECNOR ne dispose pas de dette avec des entités de crédit référencée à un taux d'intérêt fixe d'un montant significatif, sauf pour l'effet des opérations de couverture décrites à la Note 15.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe Elecnor utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques auxquels sont exposées ses activités, ses opérations et ses flux de trésorerie futurs dérivés des variations des taux de change et des taux d'intérêt, lesquels affectent les résultats du Groupe. Les détails des compositions des soldes qui reprennent l'évaluation de dérivés des états de situation financière consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivants :

	Milliers d'euros							
	2016				2015			
	Actif non courant (Note 11)	Actif courant	Passif non courant (Note 14)	Passif courant (Note 14)	Actif non courant (Note 11)	Actif courant	Passif non courant (Note 14)	Passif courant (Note 14)
COUVERTURE DE TAUX D'INTÉRÊT								
Couverture de flux de trésorerie :								
Taux d'intérêt swap	523	-	28.920	1.256	222	-	35.145	2.894
COUVERTURE DE TAUX DE CHANGE								
Couverture de flux de trésorerie :								
Assurances de change	-	458	-	4.565	7.736	-	-	3.808
	523	458	28.920	5.821	7.958	-	35.145	6.702

Taux de change-

Le Groupe ELECNOR utilise des instruments de couverture de taux de change, principalement pour mitiger l'effet négatif possible que les variations des taux de change pourraient entraîner dans les flux de caisse futurs correspondant à deux types de transactions :

- Paiements correspondant à des contrats de travaux et fourniture exprimés dans une monnaie distincte de l'euro.
- Recouvrements correspondant à des contrats de travaux exprimés dans une monnaie distincte de l'euro.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la valeur nominale totale objet de couverture de taux de change est la suivante :

Monnaies	31/12/2016	31/12/2015
Milliers de dollars américains	43.566	67.885
Milliers d'euros	532	2.731

Du total des nominaux couverts au 31 décembre 2016, 14.035 milliers d'euros correspondent à des assurances d'achats de dollars pour couvrir des flux futurs de paiement dans cette devise, et 31.766 milliers d'euros correspondent à des assurances de vente de dollars pour couvrir des flux futurs de recouvrement dans cette devise (en 2015 45.674 milliers d'euros correspondent à des assurances d'achats de dollars pour couvrir des flux futurs de paiement dans cette devise, et 14.925 milliers d'euros correspondent à des assurances de vente de dollars pour couvrir des flux futurs de recouvrement dans cette devise).

Le montant de la contrepartie en euros de la valeur nominale objet de couverture de taux de change au 31 décembre 2016 s'élève à environ

46.333 milliers d'euros (environ 63.330 milliers d'euros en 2015).

Il est prévu que l'échéance de ces assurances de change coïncide avec le flux programmé des paiements et des recouvrements qu'elles couvrent, le risque de variations des flux de trésorerie attendus étant très faible puisqu'il existe des contrats signés qui indiquent l'échéancier des paiements et des recouvrements correspondants.

Taux d'intérêt-

Le Groupe ELECNOR réalise des opérations de couverture de taux d'intérêt conformément à sa politique de gestion de risques. Ces opérations ont pour objet de mitiger l'effet que la variation des taux d'intérêt peut avoir sur les flux de caisse futurs de certains crédits et prêts à long terme référencés à taux d'intérêt variable, associés au financement corporatif de la Société mère et aux financements des projets. Aux 31 décembre 2016 et 2015, la valeur nominale totale des passifs objets de couverture de taux d'intérêt est, respectivement, de 548.007 et 505.295 milliers d'euros.

Le détail des échéances des flux de trésorerie contractuels des instruments financiers dérivés aux 31 décembre 2016 et 2015 est le suivant :

	31/12/2016					Total
	Milliers d'euros					
	Échéance					
	2017	2018	2019	2020	2021 et années suivantes	
Couverture de taux de change :						
Vente d'USD (*)	(17.075)	(11.284)	(1.857)	-	-	(30.216)
Achat d'USD (*)	13.350	-	-	-	-	13.350
Achat d'EUR (*)	532	-	-	-	-	532
Couverture de taux d'intérêt	(8.775)	(6.018)	(5.315)	(4.648)	(7.768)	(32.524)
Cross currency swap :						
Flux en GBP (*)	7.100	-	-	-	-	7.100
Flux en AUD (*)	24.100	-	-	-	-	24.100
Flux en USD (*)	(56.328)	-	-	-	-	(56.328)

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

	31/12/2015					Total
	Milliers d'euros					
	Échéance					
	2016	2017	2018	2019	2020 et années suivantes	
Couverture de taux de change :						
Vente d'USD (*)	(16.208)	-	-	-	-	(16.208)
Achat d'USD (*)	51.677	-	-	-	-	51.677
Achat d'EUR (*)	2.713	-	-	-	-	2.713
Couverture de taux d'intérêt	(18.238)	(7.475)	(6.724)	(6.013)	(10.875)	(49.325)
Cross currency swap :						
Flux en GBP (*)	2.050	-	-	-	-	2.050
Flux en AUD (*)	11.775	-	-	-	-	11.775

(*) Données exprimées dans la devise correspondante.

L'échéance des nominaux des divers instruments financiers dérivés décrits plus haut, sans inclure ceux de couverture de taux de change, est la suivante :

	31/12/2016					Total
	Milliers d'euros					
	Échéance					
	2017	2018	2019	2020	2021 et années suivantes	
Couverture de taux d'intérêt	28.372	39.533	60.415	90.911	328.846	548.077

	31/12/2015					
	Milliers d'euros					
	Échéance					
	2016	2017	2018	2019	2020 et années suivantes	Total
Couverture de taux d'intérêt	34.443	46.102	54.585	94.961	275.204	505.295

Les swaps de taux d'intérêt ont un nominal égal ou inférieur à celui des principaux vifs des prêts couverts et la même échéance et mêmes dates de liquidation que les prêts qu'ils couvrent.

En ce qui concerne les couvertures de taux de change et de taux d'intérêt, il ne s'est produit dans les exercices 2016 et 2015 aucune circonstance qui oblige à modifier la politique de comptabilité de couvertures, lors de la comptabilisation des dérivés, initialement adoptée. Au cours des exercices 2016 et 2015, le Groupe Elecnor n'a pas conservé de produits dérivés ne respectant pas les conditions permettant de les considérer comme couverture comptable.

Prix-

La valeur de marché des différents instruments financiers est calculée selon les procédures suivantes :

- La valeur de marché des dérivés cotés sur un marché organisé est leur cours à la clôture de l'exercice.
- Dans le cas des dérivés non négociables sur des marchés organisés, le Groupe ELECNO utilise pour les évaluer des évaluations transmises par les entités financières, des hypothèses basées sur les conditions de marché à la date de clôture de l'exercice. Concrètement, la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt est calculée moyennant l'actualisation au taux d'intérêt de marché de la différence de taux du swap, tandis que la valeur de marché des contrats de taux de change futurs est déterminée en déduisant les flux futurs estimés en utilisant les taux de change futurs existants à la clôture de l'exercice.

Cette procédure est utilisée également pour évaluer au taux de marché les prêts et crédits existants en vertu des opérations de permutation financière dénommées « cross currency swaps », moyennant lesquelles le Groupe et la banque s'échangent les courants d'un prêt exprimé en euros par les courants d'un autre prêt exprimé en dollars (canadiens/américains), la différence résultante étant liquidée à l'échéance. À la clôture de l'exercice, le Groupe convertit le prêt en dollars (plus les intérêts produits) au taux de change de clôture et le compare au prêt en euros (plus les intérêts produits), en enregistrant la valeur nette (la différence) aux rubriques « Autres actifs courants », « Actifs financiers non courants » ou « Dette financière », selon le solde débiteur ou créditeur et son échéance, en générant comme contrepartie un produit ou une charge pour écarts de change.

Les principales caractéristiques des « cross currency swaps » en vigueur aux 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivantes :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Montant notionnel en devise (USD)	(56.328)	-
Montant notionnel en devise (GBP)	7.100	(2.050)
Montant notionnel en devise (AUD)	24.100	11.775
Contrevaleur en euros	(28.637)	10.615
Juste valeur à la date de clôture de l'exercice	309	(55)

Les contrats en vigueur au 31 décembre 2016 avaient leur date de démarrage établie aux 28, 29 et 30 décembre 2016 et leur date d'échéance, dans tous les cas, en janvier 2017.

Les contrats en vigueur au 31 décembre 2015 avaient leur date de démarrage établie au 29 décembre 2015 et leur date d'échéance, dans tous les cas, au 29 janvier 2016.

Ces instruments financiers n'ont pas été désignés comme une couverture, de sorte que le Groupe enregistre à la clôture de chaque exercice la variation de leurs justes valeurs directement au compte de résultat correspondant.

16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le mouvement et la composition de la rubrique « Provisions pour risques et charges » du passif non courant de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

	Milliers d'euros		
	Provisions pour litiges et responsabilités	Provisions pour garanties	Total provisions pour risques et charges
Solde au 31 décembre 2014	12.435	943	13.378
Dotations en charge des résultats (Note 21)	2.530	19	2.549
Écarts de conversion	(822)	-	(822)
Reprises au crédit des résultats (Note 21)	(3.137)	(264)	(3.401)
Solde au 31 décembre 2015	11.006	698	11.704
Dotations en charge des résultats (Note 21)	3.294	6	3.300
Reclassement	4.989	-	4.989
Écarts de conversion	193	-	193
Paiement	(401)	-	(401)
Reprises au crédit des résultats (Note 21)	(509)	(155)	(664)
Autres	(402)	-	(402)
Solde au 31 décembre 2016	18.170	549	18.719

Le Groupe procède à une estimation de la valeur des passifs générés pour litiges et similaires. Bien qu'il estime que la sortie de flux sera réalisée dans les prochains exercices, il ne peut pas prévoir la date de fin des litiges et ne fait donc aucune estimation des dates concrètes des sorties de flux, en considérant que la valeur de l'effet d'une actualisation possible ne serait pas significative.

Le Groupe, en raison de ses activités, est exposé à de nombreuses réclamations et litiges qui, pour la plupart, représentent des montants peu significatifs. La rubrique « Provisions pour litiges et responsabilités » du tableau précédent présente la meilleure estimation du Groupe sur les éventuelles pénalisations et autres éventualités relatives à l'exécution des différents projets mis en œuvre principalement à l'étranger. Les Administrateurs ont estimé que la provision dotée couvre raisonnablement les futurs déboursements probables qui auront lieu, dérivés de faits passés.

17. AVANCES DE CLIENTS ET FACTURATION ANTICIPÉE

La composition de ces postes inclus dans la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs » de l'état de situation financière consolidé ci-joint est la suivante :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Facturation anticipée (Note 3.c)	468.496	376.155
Acomptes clients	115.429	139.580
	583.925	515.735

La facturation anticipée est composée des factures émises en acompte, en vertu des conditions temporaires stipulées dans les contrats de travaux actuellement en cours.

Les avances de clients correspondent essentiellement aux montants versés en acompte par les clients avant le début de l'exécution des contrats respectifs. Ces avances sont déduites de la facturation au cours du développement de ces contrats.

18. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS À LONG TERME

Le mouvement et la composition des rubriques « Impôts différés actifs » et « Impôts différés passifs » de l'état de situation financière consolidé ci-joint durant les exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

	31/12/2014	Transferts	Crédit / débit au compte de résultat	Crédit / débit à la réserve d'évaluation des actifs et passifs	Écarts de conversion	Sorties du périmètre	31/12/2015	Transferts	Crédit / débit au compte de résultat	Crédit / débit à la réserve d'évaluation des actifs et passifs	Écarts de conversion	Sorties du périmètre	31/12/2016
Impôts différés actifs :													
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 15)	11.145	41	-	(122)	283	-	11.347	-	(2.652)	554	154	-	9.403
Immobilisations corporelles / incorporelles	5.821	7.789	(1.509)	(12)	-	(298)	11.791	1.233	(2.768)	-	4	(541)	9.719
Crédits fiscaux	18.531	(3.455)	(3.003)	-	(524)	-	11.549	(1.037)	11.465	-	1.141	-	23.118
Déductions et allègements en attente d'application	3.896	1.266	(1.147)	-	-	-	4.015	1.208	207	-	193	(160)	5.463
Pertes succursales extérieur	6.841	(24)	2.014	-	-	-	8.831	-	(466)	-	-	-	8.365
Provisions non déductibles (Note 16)	9.206	460	5.737	-	-	-	15.403	502	6.932	-	541	-	23.378
Autres impôts différés actifs	22.815	(6.077)	1.885	-	(1.126)	-	17.497	(549)	103	-	2.670	(740)	18.981
	78.255	-	3.977	(134)	(1.367)	(298)	80.433	1.357	12.821	554	4.703	(1.441)	98.427
Impôts différés passifs :													
Immobilisations corporelles / incorporelles	12.074	8.671	1.633	-	(2.098)	-	20.280	2.576	9.863	-	2.482	-	35.201
Fonds de commerce	9.300	(6.297)	301	-	-	-	3.304	-	(1.060)	-	-	-	2.244
Évaluation des instruments financiers dérivés (Note 15)	1.006	-	-	2.032	(347)	-	2.691	-	-	(2.542)	-	-	149
Opération de cession d'Enerfin Enervento, S.A.	6.996	(200)	-	-	-	-	6.796	-	(1.133)	-	-	-	5.663
Déduction prime d'émission	2.374	-	-	-	-	-	2.374	-	-	-	-	-	2.374
Autres impôts différés passifs	26.822	300	6.200	-	(1.806)	-	31.516	(1.392)	3.804	-	7.825	-	41.753
	58.572	2.474	8.134	2.032	(4.251)	-	66.961	1.184	11.474	(2.542)	10.307	-	87.384

Les actifs et passifs pour impôts différés dont le délai de réalisation ou compensation est inférieur à 12 mois sont peu significatifs.

Les chapitres « Impôts différés actifs – Immobilisations corporelles/incorporelles » et « Impôts différés passifs – Immobilisations corporelles/incorporelles » du tableau précédent incluent principalement les différences temporaires dues aux écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des différents éléments des immobilisations corporelles et des actifs incorporels ainsi que les différences temporaires dérivées des écarts entre l'amortissement comptable et fiscal de ces éléments de l'actif non courant (Notes 8 et 9).

Les chapitres « Impôts différés actifs – Crédits fiscaux » et « Impôts différés actifs – Déductions et allègements en attente d'application » du tableau précédent incluent respectivement les crédits fiscaux pour bases imposables négatives et pour déductions en attente de compensation par diverses sociétés dépendantes du Groupe, qui ont été activés car les Administrateurs de la Société ont considéré qu'ils seront récupérables moyennant les produits prévus qui en seront tirés dans les prochains exercices.

Le chapitre « Impôts différés actifs – Provisions non déductibles » du tableau précédent comprend principalement l'impact fiscal des ajustements sur le résultat comptable en conséquence des diverses provisions qui n'ont pas été considérées déductibles au moment de leur enregistrement comptable (Notes 12.a et 16).

Les chapitres « Impôts différés actifs – Autres impôts différés actifs » et « Impôts différés passifs – Autres impôts différés passifs » du tableau ci-dessus reprennent principalement l'impact fiscal de divers produits et charges dont l'impact fiscal ne coïncide pas avec le moment de leur enregistrement comptable, ainsi que les différences temporaires imposables dues aux écarts entre la valeur comptable et fiscale de certains actifs (Note 11).

Le chapitre « Impôts différés passifs – Opération de cession d'Enerfin Enervento, S.A. » du tableau précédent correspond à l'impact fiscal de la plus-value obtenue uniquement au niveau consolidé par le Groupe en vertu de l'augmentation de capital avec une prime d'émission souscrite par un tiers en 2005.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les crédits fiscaux pour bases imposables négatives activées ainsi que les actifs et passifs pour impôts différés par des entités/sous-groupes sont indiqués ci-après :

2016			
Milliers d'euros			
	Crédits fiscaux	Actifs pour impôt différé	Passifs d'impôts différés
Elecnor, S.A.	-	23.737	3.889
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.A.	4.170	5.490	-
Sous-groupe Celeo	10.527	31.884	56.203
Sous-groupe Enerfin	3.498	16.922	22.751
Audeca	-	186	4.190
Elecnor do Brasil	3.300	3.300	-
IOA	960	1.064	-
Elecnor Chili	-	8.151	-
Autres	663	7.693	351
	23.118	98.427	87.384

2015			
Milliers d'euros			
	Crédits fiscaux	Actifs pour impôt différé	Passifs d'impôts différés
Elecnor, S.A.	1.016	26.078	3.689
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.A.	4.170	5.514	-
Sous-groupe Celeo	1.634	16.956	30.496
Sous-groupe Enerfin	2.007	22.272	25.234
Audeca	-	239	4.683
Elecnor Brésil	2.526	2.526	2.630
Autres	196	6.848	229
	11.549	80.433	66.961

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les détails des bases imposables négatives non activées des entités/groupes fiscaux les plus importants ainsi que leur date de validité sont (en milliers d'euros) :

2016	Bases imposables négatives en attente de compensation et non activées	Année de validité
Celeo Redes	3.681	à échéance indéterminée
Elecnor do Brasil	13.067	à échéance indéterminée
Montelecnor	16.704	2020 - 2021
Elecnor Argentine	4.637	2019 - 2021
Belco	7.950	à échéance indéterminée
Elecnor, Inc.	29.524	à échéance indéterminée
	75.563	

2016	Bases imposables négatives en attente de compensation et non activées	Année de validité
Celeo Redes	4.250	à échéance indéterminée
Elecnor Chili	7.107	à échéance indéterminée
Montelecnor	5.461	2019
Elecnor Argentine	4.701	2019 - 2020
Elecnor, Inc.	28.160	à échéance indéterminée
	49.679	

19. ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Les compositions des rubriques « Actif courant – Administrations Publiques débitrices », « Trésor Public, débiteur pour Impôt sur les Sociétés », « Autres dettes – Administrations Publiques créditrices » et « Trésor Public, créancier pour Impôt sur les Sociétés » de l'actif et du passif, respectivement, de l'état de situation financière consolidé aux 31 décembre 2016 et 2015, sont les suivantes :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Administrations Publiques, débitrices-		
Trésor Public, débiteur pour TVA	21.349	14.147
Trésor Public, débiteur pour IRPF	-	15
Trésor Public, retenues et paiements en acompte	10.489	14.408
Trésor Public, débiteur pour Impôt sur les Sociétés	7.314	6.901
Trésor Public, débiteur à divers titres (*)	21.993	16.528
Organismes de la Sécurité Sociale, débiteurs	5.272	3.174
Subventions	-	7
Total	66.417	55.180
Administrations Publiques, créditrices-		
Trésor Public, créancier pour TVA	22.425	25.223
Trésor Public, créancier pour retenues effectuées	11.563	8.387
Trésor Public, créancier pour Impôt sur les Sociétés	26.716	19.016
Trésor Public, créancier à d'autres titres (*)	15.690	17.758
Organismes de la Sécurité Sociale, créanciers	11.739	10.003
Total	88.133	80.387

(*) Principalement issus des UTE et filiales extérieures.

À la clôture de l'exercice 2016, la Société mère a tous les exercices depuis 2012 ouverts à l'inspection pour tous les impôts auxquels elle est soumise, sauf pour l'impôt sur les sociétés, qui est ouvert à l'inspection depuis 2011. Comme conséquence des différentes interprétations qui peuvent être faites des normes fiscales en vigueur, il pourrait exister certains passifs de caractère contingent non susceptibles de quantification objective. Toutefois, les Administrateurs de la Société mère considèrent que les liquidations des impôts susvisés ont été correctement exécutées, c'est pourquoi même dans le cas où des divergences surviendraient dans l'interprétation des normes en vigueur pour le traitement fiscal applicable aux opérations, les éventuels passifs qui en résulteraient, s'ils venaient à se matérialiser, n'affecteraient pas de manière significative les comptes annuels consolidés ci-joints.

Actuellement, la Société dominante est soumise à une procédure de contrôle fiscal portant sur les exercices 2011 à 2013 en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés et 2012 à 2014 pour les autres impôts.

Le tableau suivant établit la détermination de la charge générée par l'impôt sur les Sociétés dans les exercices 2016 et 2015, à savoir :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Résultat consolidé avant impôts	129.309	128.760
Charges non déductibles	6.196	3.908
Produits non imposables (**)	(5.996)	(28.565)
Résultat net de sociétés intégrées par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)	(2.210)	(3.038)
Autres	(566)	(837)
Réserve capitalisation	(1.397)	(1.764)
Crédits fiscaux appliqués	(5.223)	-
Bases imposables négatives non activées (***)	34.502	17.728
Résultat comptable ajusté	154.615	116.129
Impôt brut calculé au taux d'imposition en vigueur dans chaque pays (*)	44.582	40.176
Déductions du montant pour stimulants fiscaux et autres	(1.162)	(2.832)
Régularisation de la charge pour Impôt sur les Sociétés de l'exercice antérieur	(1.685)	947
Activation bases imposables des exercices précédents	-	-
Effet changement taux d'imposition sur les impôts différés	-	-
Autres ajustements	1.838	136
Charge produite par les Impôts sur le résultat	43.573	38.427

(*) Les différentes sociétés étrangères dépendantes consolidées par la méthode de l'intégration globale calculent la charge pour l'Impôt sur les Sociétés, ainsi que les montants résultant des différents impôts qui lui sont applicables, conformément à leurs législations correspondantes et aux taux d'imposition en vigueur dans chaque pays.

(**) Les produits non imposables de l'exercice 2016 et 2015 correspondent principalement aux ajustements sur le résultat comptable en raison des produits obtenus des aliénations de participations financières non assujetties aux impôts (Notes 2.g et 13) ainsi que des produits dérivés de succursales et des UTE à l'étranger.

(***) Correspond principalement aux sociétés Belco Elecnor Electric, INC pour un montant de 7,6 millions euros, Monelecnor, S.A. pour un montant de 9,7 millions d'euros, Celeo Redes Chile, S.A. pour un montant de 5 millions d'euros et Elecnor do Brasil, L.T.D.A. pour un montant de 5,3 millions d'euros.

La Loi 27/2014, du 27 novembre 2014, relative à l'Impôt sur les Sociétés, adoptée le 28 novembre 2014 et qui suppose une révision complète de la réglementation précédente concernant l'impôt cité, entré en vigueur le 1er janvier 2015. Parmi les nombreuses réformes introduites par la nouvelle loi, il convient de souligner la non-déductibilité des pertes pour dépréciation de portefeuille et l'exemption visant à éviter la double imposition sur les dividendes et les produits dérivés de la transmission de valeurs représentatives des capitaux propres des entités résidentes et non-résidentes sur le territoire espagnol ainsi que la modification du taux d'imposition, qui est passé de 28 % en 2015 à 25 % à partir de 2016.

Les principales composantes de la charge générée par les impôts sur le résultat dans les exercices 2016 et 2015 sont :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Impôt courant		
de l'exercice	44.767	33.187
Ajustements des exercices antérieurs	(1.685)	947
Autres ajustements	1.838	136
Impôt différé		
Montant de la charge (produit) pour impôts différés relative à la naissance et à la réversion de différences temporaires	(1.347)	4.157
Charge produite par les Impôts sur le résultat	43.573	38.427

Le détail du montant et de la date de validité des différences temporaires déductibles, des pertes ou des crédits fiscaux, pour lesquels n'ont pas été comptabilisés des actifs pour impôts différés dans le bilan aux 31 décembre 2016 et 2015 (en milliers d'euros), est le suivant :

Bases imposables négatives en attente de compensation	31/12/2016
Année de validité	
2019	1.914
2020	8.273
2021	11.153
2022	1.405
2023	216
à échéance indéterminée	61.332
Total	84.293

Bases imposables négatives en attente de compensation	31/12/2015
Année de validité	
2019	2.281
2020	7.892
2022	2.139
2023	519
à échéance indéterminée	43.484
Total	56.315

Crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application	31/12/2016
Année de validité	
2018	141
2027	626
2028	890
2029	451
2030	124
2031	141
2033	117
2034	109
à échéance indéterminée	399
Total	2.998

Crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application	31/12/2015
Année de validité	
2017	75
2027	626
2028	890
2029	451
2030	124
2031	141
à échéance indéterminée	2.645
Total	4.952

Les bases imposables négatives en attente de compensation et les crédits fiscaux pour déductions et autres concepts en attente d'application décrits antérieurement ont été générés par diverses sociétés appartenant au Groupe ELECNOR et leur future récupération est conditionnée à l'obtention de bases imposables positives suffisantes par les sociétés qui les ont générés.

Comme conséquence des différentes interprétations qui peuvent être faites des normes fiscales en vigueur, il pourrait exister certains passifs de caractère contingent non susceptibles de quantification objective. Toutefois, de l'avis des Administrateurs de la Société mère, la possibilité que se matérialisent ces passifs contingents dans les sociétés du Groupe lors de futures inspections est peu probable et, quoi qu'il en soit, la dette tributaire qui pourrait en dériver n'affecterait pas significativement les comptes annuels du Groupe ELECNOR.

20. GARANTIES ENGAGÉES VIS-À-VIS DE TIERS

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le risque pour sûretés reçues et cautions de licitation, de bonne exécution ou de garantie de travaux, correspondant principalement à la Société mère, et son détail, est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
D'exécution de travaux	630.788	546.113
D'avances de contrats :		
En vigueur	174.599	198.300
En attente d'annulation	16.782	929
En garantie de travaux	354.280	264.239
De licitation de travaux	64.947	72.579
Autres	63.735	16.206
Total	1.305.131	1.098.366

Au 31 décembre 2016 et 2015, la Société mère a fourni des garanties pour un montant de 92 millions d'euros au client EDC Electricidad Caracas, à titre de garantie d'exécution des travaux et d'avance sur contrats. Le Groupe estime que ces garanties vont être récupérées au cours des premiers mois de l'exercice 2017.

Le montant restant des garanties au 31 décembre 2016 et 2015 est formé par de nombreuses garanties d'un montant peu significatif individuellement, toutes en relation avec les activités normales du Groupe.

Les Administrateurs de la Société mère estiment que les passifs que pourraient générer les sûretés accordées, le cas échéant, ne représenteraient pas des pertes significatives dans les états financiers consolidés ci-joints.

21. PRODUITS ET CHARGES

Montant net du chiffre d'affaires-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Contrats de construction et de prestation de services	1.866.515	1.723.707
Ventes de bien et énergie	168.621	157.536
Total	2.035.136	1.881.143

Approvisionnements-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1.037.551	962.318
Variation des stocks commerciaux, de matières premières et autres stocks	1.230	5.294
Total	1.038.781	967.612

Autres charges d'exploitation-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Services extérieurs	289.716	289.693
Impôts et contributions	40.933	38.795
Autres charges de gestion	4.050	4.628
Total	334.699	333.116

Charges de personnel-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Traitements et salaires	423.736	395.736
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	84.414	83.261
Autres charges sociales	43.195	34.346
Total	551.345	513.343

Le nombre moyen de personnes employées durant les exercices 2016 et 2015, distribué par catégorie, a été le suivant :

	Nombre moyen d'employés	
	2016	2015
Haute Direction (Note 25)	6	6
Direction	23	21
Techniciens	3.198	2.659
Employés de bureau	1.497	1.461
Cadres intermédiaires	1.091	1.092
Contremaîtres	5.090	5.290
Spécialistes	1.034	873
Manœuvres	828	872
Subalternes	310	318
Total	13.077	12.592

Des effectifs moyens du Groupe durant 2016 et 2015, 5.646 et 4.813 employés avaient des contrats à caractère temporaire.

Par ailleurs, la distribution par sexes aux 31 décembre 2016 et 2015, détaillée par catégorie, est la suivante :

Catégories	31/12/2016		31/12/2015	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Haute Direction (Note 25)	5	-	6	-
Direction	20	2	18	1
Techniciens	2.990	493	2.252	465
Employés de bureau	631	850	644	853
Cadres intermédiaires	1.055	39	1.076	31
Contremaîtres	5.100	78	4.936	120
Spécialistes	983	24	1.006	29
Manœuvres	811	28	922	70
Subalternes	242	54	263	48
Total	11.837	1.568	11.123	1.617

Le nombre moyen de personnes dont le handicap est égal ou supérieur à 33%, décomposé par catégorie, est le suivant :

Catégories	2016	2015
Techniciens	9	9
Employés de bureau	8	2
Spécialistes	2	2
Cadres intermédiaires	4	4
Contremaîtres	14	14
Manœuvres	1	1
Total	38	38

Elecnor, S.A. a clos l'exercice 2016 avec des effectifs de 7.059 salariés en Espagne, dont 38 sont handicapés, ce qui représente 0,54% des effectifs en Espagne. L'exceptionnalité a été accordée à Elecnor, S.A. par le biais de mesures alternatives. Les contrats conclus au Centre Spécial d'Emploi et certifiés durant l'exercice 2016 s'élèvent à 2.153 milliers d'euros, ce qui équivaldrait à une embauche supplémentaire de 9,38% de personnel handicapé. On aboutirait ainsi à un total de 8,84%, qui dépasse le quota obligatoire (2%).

Amortissements et provisions-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Dotations pour amortissements d'actifs corporels (Note 9)	70.089	61.436
Dotations pour amortissements d'actifs incorporels (Note 8)	5.925	6.131
Variation des provisions pour risques et charges (Note 16)	2.636	(852)
Variation des dépréciations des comptes à recouvrer (Note 12)	(4.697)	16.481
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	2.056
Dépréciation des fonds de commerce (Note 7)	591	-
Variation d'autres provisions	3.040	14.625
Total	77.584	99.877

Produits financiers-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Produits d'autres valeurs négociables et crédits avec des tiers	7.090	5.536
Autres produits financiers et assimilés (notes 11 et 12)	60.766	71.370
Total	67.856	76.906

Au cours de l'exercice 2016, un montant de 6 millions d'euros a été capitalisé (16 millions d'euros en 2015) à titre d'intérêt, avec un taux de capitalisation de 6 % environ pour les deux exercices.

Charges financières-

Le détail de ce solde des comptes de résultats consolidés des exercices 2016 et 2015 est le suivant :

	Milliers d'euros	
	2016	2015
Charges financières avec des entités de crédit (*)	95.829	89.134
Autres charges financières	4.882	3.599
	100.711	92.733

(*) Dérivés principalement des « Project finance » des parcs éoliens et photovoltaïques des sociétés concessionnaires, des prêts syndiqués d'Elecnor, S.A. et des Swaps de taux d'intérêt (IRS) (Notes 14 et 15).

Les charges financières correspondent dans leur quasi-totalité à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif aux passifs financiers dans la catégorie des prêts et des créditeurs.

22. INTÉRÊTS DANS DES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES - UNIONS TEMPORAIRES D'ENTREPRISES

Dans les exercices 2016 et 2015, tel que cela est indiqué à la Note 2.a, le bilan de situation et le compte de résultats des Unions Temporaires d'Entreprises dont fait partie Elecnor, S.A. ou ses sociétés dépendantes, sont incorporés par la méthode d'intégration proportionnelle dans les comptes annuels consolidés ci-joints conformément aux dispositions de l'IAS 31.

La liste des Unions Temporaires d'Entreprises (UTE), le pourcentage de participation du Groupe, aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que le montant de travaux exécuté en 2016 et 2015 et le carnet de commandes à la clôture est incluse à l'Annexe II de ces comptes annuels consolidés. L'apport des Unions Temporaires d'Entreprises aux différentes rubriques de l'état de situation financière et du compte de résultat (consolidés) ci-joints aux 31 décembre 2016 et 2015 a été le suivant :

ACTIF	Milliers d'euros			Milliers d'euros	
	PASSIF	2016	2015	2016	2015
Immobilisations incorporelles	1	-	Résultat de l'exercice	12.317	10.590
Immobilisations corporelles	1.974	1.975	Dettes envers les établissements de crédit	4.019	-
Immobilisations financières	28	10	Dettes long terme	4.055	-
Stocks	14.028	5.647	Créditeurs et dettes à court terme	188.568	123.039
Débiteurs	136.935	103.703			
Investissements financiers temporaires	10.241	(319)			
Trésorerie	41.304	20.475			
Compte de régularisation	4.448	2.138			
Total	208.959	133.629	Total	208.959	133.629

Compte de résultats	Milliers d'euros	
	2016	2015
Montant net chiffre d'affaires	255.174	101.265
Approvisionnements	(197.300)	(67.022)
Produits accessoires	333	259
Charges de personnel	(12.857)	(5.313)
Services extérieurs	(23.081)	(11.268)
Impôts et contributions	(2.343)	(1.824)
Pertes, dépréciation et variation des provisions pour opérations commerciales	(437)	113
Dotation à l'amortissement	(376)	(177)
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations immobilisé	18	-
Produits financiers	358	57
Charges financières	(5.938)	(3.081)
Écarts de change	(820)	181
Impôts étrangers	(414)	(2.600)
Total	12.317	10.590

23. CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes en attente d'exécution aux 31 décembre 2016 et 2015 par la Société mère, hormis les Unions Temporaires d'Entreprises (Note 22), détaillé par ligne d'activité, est le suivant :

Par zone géographique	Milliers d'euros	
	2016	2015
National	338.280	307.748
Extérieur	1.475.859	1.618.054
Total	1.814.139	1.925.802
Par activités		
Électricité	475.122	675.461
Installations	32.345	42.829
Gaz	147.870	167.822
Génération d'énergie	860.849	730.071
Chemins de fer	83.500	71.779
Construction	67.931	121.505
Environnement et eau	10.997	12.302
Télécommunications et systèmes	97.001	70.825
Maintenance	38.524	33.208
Total	1.814.139	1.925.802

En outre, au 31 décembre 2016 le carnet des commandes en attente d'exécution par les sociétés dépendantes s'élève à 524.592 milliers d'euros (576.643 milliers en 2015), en rapport essentiellement avec celles réalisées pour des sociétés du secteur électrique.

24. RÉTRIBUTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Rétributions et autres prestations au Conseil d'Administration-

Durant l'exercice 2016, il a correspondu aux membres du Conseil d'Administration de la Société mère des rétributions d'un montant de 7.355 milliers d'euros à tous les titres (7.215 milliers d'euros dans l'exercice 2015). Ces rétributions incluent celles dérivées de la qualité du personnel dirigeant.

La Société mère a versé un montant de 23 milliers d'euros, environ, à titre d'assurances vie souscrites en faveur des membres anciens et actuels du Conseil d'Administration (17 milliers d'euros dans l'exercice 2015).

Par ailleurs, aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société mère n'avait pas d'obligations en matière de pensions ni de garanties avec les membres anciens ou actuels de cet organe d'Administration, ni aucun crédit accordé.

Au 31 décembre 2016 et 2015, le Conseil d'Administration de la Société mère est composé de 14 membres, dont une femme.

Au 31 décembre 2016, le montant versé par la Société dominante à titre de prime d'assurance de responsabilité civile pour tous les administrateurs ou pour certains d'entre eux pour des dommages causés par des actions ou omissions dans l'exercice de leurs fonctions, n'est pas significatif.

b) Situation de conflit d'intérêt des Administrateurs-

Les membres du Conseil d'Administration de Elecnor, S.A. et les personnes liées à ces derniers ne se sont trouvées dans aucune situation de conflit d'intérêt ayant dû faire l'objet d'une communication conformément aux dispositions de l'article 229 du texte révisé de la loi sur les sociétés de capitaux.

c) Transactions ne faisant pas partie des activités ordinaires ou réalisées dans des conditions de marché différentes par les administrateurs-

Au cours des exercices 2016 et 2015, les administrateurs de la Société n'ont réalisé, avec cette société ni avec aucune autre société du Groupe, aucune opération ne faisant pas partie des activités ordinaires ou dans des conditions autres que celles de marché.

25. RÉTRIBUTIONS À LA HAUTE DIRECTION

Les coûts de personnel (rétributions en nature, en espèces, Sécurité Sociale, etc.) des Directeurs Généraux de la Société mère et des personnes qui mènent des fonctions similaires - sauf celles qui ont simultanément la condition de membre du Conseil d'Administration (dont les rétributions ont été détaillées plus haut) - durant les exercices 2016 et 2015, s'élèvent respectivement à environ 2.103 milliers et 1.967 milliers d'euros.

Dans les exercices 2016 et 2015 il n'y a pas eu d'autres opérations avec des dirigeants étrangères au cours normal de l'activité. Tous les Directeurs Généraux de la Société mère sont des hommes aux 31 décembre 2016 et 2015.

26. SOLDES ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Tous les soldes significatifs maintenus à la clôture de l'exercice entre les entités consolidées et l'effet des transactions réalisées entre elles au cours de l'exercice ont été éliminés dans le processus de consolidation (Note 2.f).

Les conditions des transactions avec les parties liées sont équivalentes à celles établies pour les transactions faites dans des conditions de marché. Les transactions réalisées par le Groupe avec les sociétés participées non consolidées par intégration globale ou proportionnelle et avec les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation durant les exercices 2016 et 2015 sont les suivantes :

Exercice 2016

	Milliers d'euros			
	Approvisionnements	Services extérieurs	Ventes et autres produits d'exploitation	Produits financiers
Par la méthode de la mise en équivalence :				
Dioxipe Solar, S.L.	-	-	5.273	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	-	-	10.360	-
Gasoducto de Morelos, SAPI de CV	-	-	350	2.093
Morelos EPC, SAPI de CV	-	-	2.076	-
Total	-	-	18.059	2.093

Exercice 2015

	Milliers d'euros			
	Approvisionnements	Services extérieurs	Ventes et autres produits d'exploitation	Produits financiers
Par la méthode de la mise en équivalence :				
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	-	-	14	-
Dioxipe Solar, S.L.	-	-	5.659	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	324	-	10.784	216
Gasoducto de Morelos, SAPI de CV	-	-	1.028	2.400
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	-	-	1	-
Morelos EPC, SAPI de CV	-	-	3.191	-
Autres sociétés :				
Centro Logístico Huerta del Peñon, S.L.	-	-	7	7
Fundación Elecnor	-	600	3	-
Total	324	600	20.687	2.623

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la composition des soldes à recouvrer et à payer à ces sociétés participées non consolidées par intégration globale ou proportionnelle et avec les sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation, dérivés des opérations antérieures, est la suivante :

	Milliers d'euros					
	2016			2015		
	Créances		Dettes	Créances		Dettes
	Autres investissements financiers (Note 11)	Débiteurs commerciales, sociétés liées et investissements sociétés liées à court terme	Créditeurs dans des commerciales, sociétés associées et liées	Autres investissements financiers (Note 11)	Débiteurs commerciales, sociétés liées et investissements sociétés liées à court terme	Créditeurs dans des commerciales, sociétés associées et liées
Par la méthode de la mise en équivalence :						
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	-	-	5	-	7	5
Sociedad Aguas Residuales Pirineos, S.A.	-	-	-	-	1	-
Dioxipe Solar, S.L.	-	7.605	-	28.160	4.967	-
Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	125	5.646	-	119	2.124	-
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. de C.V.	31.451	2.207	-	29.026	2.226	-
Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	-	67	-	-	138	-
Morelos EPC, SAPI de CV	-	3.145	-	-	1.260	-
Autres sociétés :						-
Centro Logístico Huerta del Peñón, S.L.	-	-	-	-	258	-
Enervento, Ventos do Faro Farelo, S.L.	-	-	-	-	13	-
Morelos O&M	-	220	-	-	-	-
Cantiles XXI, S.L. (Note 5)	-	-	2.432	-	-	2.361
Consorcio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L.	-	-	-	250	-	-
	31.576	18.890	2.437	57.555	10.994	2.366

En 2013, Elecnor, S.A. a achevé la construction des centrales thermosolaires pour le compte de Dioxipe Solar, S.L. et Aries Termoeléctrica, S.L. Au 31 décembre 2016, il ne reste aucun montant dû à Elecnor, S.A., lesquels ont été entièrement payés par les sociétés en vertu des contrats de construction (2.105 millions d'euros dus au 31 décembre 2015 par la société Aries Solar Termoeléctrica, S.L., enregistré à la rubrique « Créances commerciales, sociétés liées » de l'état de situation financière consolidé ci-joint à la date indiquée). Tout ce qui reste à payer entre les deux sociétés à la clôture de l'exercice correspond à des contrats de maintenance.

Au 31 décembre 2016, la société Bestinver Gestión, S.A., S.G.I.I.C. possède une participation significative dans Elecnor, S.A., la société mère du GROUPE ELECENOR. Aucune transaction n'a été effectuée durant l'exercice avec cette société, aucun solde en attente de recouvrement ou versement n'étant non plus maintenu au 31 décembre 2016.

27. HONORAIRES POUR SERVICES PRÊTÉS PAR LES AUDITEURS AUX COMPTES

Durant les exercices 2016 et 2015, les honoraires au titre des services d'audit des comptes et autres services prêtés par l'audit de la Société mère, KPMG Auditores, S.L., ou par une société liée à l'audit par contrôle, propriété commune ou gestion, ont été les suivants (en millions d'euros) :

Exercice 2016

Description	Milliers d'euros	
	Services prêtés par l'auditeur principal	Services prêtés par d'autres firmes d'audit
Services d'audit	661	445
Autres services de vérification	187	-
Total services d'audit et similaires	848	445
Services d'assistance fiscale	66	70
Autres services	667	56
Total services professionnels	1.581	571

Exercice 2015

Description	Milliers d'euros	
	Services prêtés par l'auditeur principal	Services prêtés par d'autres firmes d'audit
Services d'audit	578	473
Autres services de vérification	220	-
Total services d'audit et similaires	798	473
Services d'assistance fiscale	16	59
Autres services	125	271
Total services professionnels	939	803

28. BÉNÉFICES PAR ACTION

Les bénéfices de base par action correspondant aux exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

	2016	2015
Bénéfice net attribuable (milliers d'euros)	68.465	65.662
Nombre total d'actions en circulation	87.000.000	87.000.000
Moins - Actions propres (Note 13 d)	(2.464.032)	(2.483.110)
Nombre moyen d'actions en circulation	84.535.968	84.516.890
Bénéfices de base par action (euros)	0,81	0,78

Aux 31 décembre 2016 et 2015 Elecnor, S.A., Société mère du Groupe ELEC NOR, n'a pas émis d'instruments financiers ni d'autres contrats qui donnent droit à leur propriétaire de recevoir des actions ordinaires de la Société. Par conséquent, les bénéfices dilués par action coïncident avec les bénéfices de base par action.

29. INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

L'engagement responsable en ce qui concerne la protection de l'environnement et l'utilisation efficace des ressources énergétiques sont des dénominateurs communs de toutes les activités d'Elecnor. Grâce à ces objectifs, le respect pour l'environnement et la durabilité font désormais partie de la culture et des valeurs de toute l'organisation.

En 2016, Elecnor a renouvelé la certification AENOR Environnement CO2 vérifié selon la norme ISO 14064-1. À travers cette vérification, le Groupe obtient un soutien indépendant et rigoureux en ce qui concerne la quantité de gaz à effet de serre qu'il produit dans le cadre de ses activités, afin d'améliorer sa gestion de l'environnement et de l'énergie.

En outre, Elecnor a obtenu le certificat d'inscription au Registre national de l'empreinte carbone, compensation et projets d'absorption de dioxyde de carbone. Cette initiative, lancée par le Bureau espagnol de lutte contre les changements climatiques (OECC) du ministère de l'Agriculture, Alimentation et Environnement (MAGRAMA), vise à encourager les organisations à calculer, réduire et compenser leur empreinte carbone et à l'enregistrer volontairement.

En intégrant son empreinte carbone à ce Registre, Elecnor a réalisé son objectif, a anticipé sur la réglementation et profitera de cette valeur ajoutée dans le cadre des futurs projets.

Dans le domaine des systèmes de gestion, Elecnor a obtenu en 2016 la certification multisites octroyée par AENOR pour ses systèmes de gestion environnementale. Il s'agit d'une certification unique pour toutes les organisations d'Elecnor Infraestructuras qui englobe toutes les branches des différentes activités et tous les centres de travail, lesquels étaient certifiés de manière individuelle auparavant.

La certification unique est le GA-2000/0294 et englobe les organisations suivantes :

- Sous-direction générale Grands réseaux
- Sous-direction générale Énergie
- Sous-direction générale Installations et Réseaux : Direction, Centre et Délégation Nord, Direction Nord-Est, Direction Est, Direction Sud, Elecnor Environnement, Elecnor Sécurité, Área 3 et Elecnor Infraestructure S.R.L.

En outre, les certifications des filiales suivantes sont maintenues :

- Ehisu Construcciones y Obras (GA-2006/0131)
- Aplicaciones Técnicas de la Energía, (GA-2009/0396)
- Audeca, (GA-1999/0134)
- Deimos (ES 028048-2)
- Hidroambiente (SGI 1201167/12)
- Enerfín (GA-2003/0416)
- Jomar Seguridad (GA-2014/0085)

Par ailleurs, AENOR a consolidé l'implantation et la certification du système de gestion énergétique (GE-2013/0033) selon la norme UNE-EN ISO 50001:2011, ce qui renforce l'engagement du Groupe en matière de durabilité. Dans cette optique, une série d'audits énergétiques de la société ont été mis en œuvre afin d'identifier les secteurs où il est possible de minimiser la consommation d'énergie et contribuer ainsi à la réduction de l'empreinte carbone.

30. INFORMATION SUR LE DÉLAI MOYEN DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS DEUXIÈME DISPOSITION FINALE DE LA LOI 31/2014, DU 3 DÉCEMBRE

Les informations concernant le délai de paiement moyen fournisseurs pour les exercices 2016 et 2015 sont comme suit :

	2016	2015
	Jours	
Délai moyen de paiement aux fournisseurs	63	62
Ratio des opérations payées	70	69
Ratio des opérations en attente de paiement	41	40
	Montant en milliers d'euros	
Total des paiements effectués	799.612	786.415
Total des paiements en attente	202.148	206.862

Les données exposées dans le tableau précédent concernant les paiements aux fournisseurs se réfèrent à ceux des sociétés de l'ensemble consolidé qui, de par leur nature, ce sont des créanciers commerciaux pour dettes avec des fournisseurs de biens et services, de sorte qu'elles incluent les données relatives aux postes « Fournisseurs et autres créanciers - Dettes pour achats ou prestation de services » du passif courant de l'état de situation financière consolidé.

31. FAITS POSTÉRIEURS

L'opération de vente de la société Barcaldine Remote Solar Farm, chargée de l'exploitation de la centrale solaire du Groupe en Australie, a été menée à terme le 10 février pour un montant de 33,4 millions de dollars australiens, ce qui produira un effet positif qui sera enregistré dans le compte de résultat de l'exercice 2017.

Annexe I :

DONNÉES DES ENTREPRISES

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2016	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Sociétés participées consolidées :				
Par intégration globale				
Dépendantes de :				
ELECNOR,S.A.				
Elecven Construcciones, S.A.	VENEZUELA	Deloitte	Construction et montage	96,20%
Elecдор, S.A.	ÉQUATEUR	Atig Auditores	Construction et montage	100,00%
Elecnor do Brasil, Ltda	BRÉSIL	KPMG	Construction et montage	100,00%
IDDE, S.A.	Madrid	***	Commercial	100,00%
Ominstal Electricidade, S.A.	PORTUGAL	KPMG	Construction et montage	100,00%
Elecnor Argentina, S.A.	ARGENTINE	SMS	Construction et montage	99,90%
Rasacaven, S.A.	VENEZUELA	Deloitte	Construction et montage	93,72%
Electrolíneas del Ecuador, S.A.	ÉQUATEUR	Atig Auditores	Construction et montage	100,00%
Elecnor Perú, S.A.	PÉROU	KPMG	Construction et montage	100,00%
Corporación Electrade, S.A.	VENEZUELA	***	Construction et montage	100,00%
Elecnor Chile, S.A.	CHILI	Armando Vergara Gutiérrez	Construction et montage	100,00%
Hidroambiente, S.A.U.	Getxo (Biscaye)	KPMG	Activités environnementales	100,00%
Deimos Engenharia, S.A.	PORTUGAL	ESAC Espirito Santo Associados	Prestation de services en matière de télécommunications, énergie, aéronautique et spatiale	100,00%
Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.U.	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	100,00%
Área 3 Equipamiento y Diseño Interiorismo, S.L.U.	Madrid	***	Travaux de conception d'intérieur	100,00%
Celeo Termosolar, S.L.	Madrid	KPMG	Construction et exploitation postérieure de centrales thermo-solaires.	100,00%
Audeca, S.L.U.	Madrid	KPMG	Restauration et reboisement du milieu naturel et exploitation de routes	100,00%
Deimos Castilla La Mancha, S.L.U.	Ciudad Real	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique en matière de télédétection	100,00%
Elecfrance, S.A.S.U.	France	Excelia Conseil	Étude et réalisation d'activités électriques	100,00%
Ditra Cantabria, S.A.U.	Santander	***	Installation de réseaux électriques	100,00%
Jomar Seguridad, S.L.U.	Guadalajara	***	Vente, installation et maintenance de systèmes de lutte contre les incendies et de sécurité	100,00%
Elecnor Energie & BAU, GmbH	ALLEMAGNE	***	Les plus amples activités commerciales d'ingénierie, projection, construction, montage, réparation, mouvement et conservation de tout type, en particulier d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	100,00%
IQA Operations Group, Ltd.	ÉCOSSE	KPMG	Installations électriques	96,88%
Elecnor Australia PTY, Ltd.	AUSTRALIE	ESV	Administration et gestion des entreprises	100,00%
Elecnor South Africa (PTY), Ltd.	Afrique du Sud	***	Construction et montage	100,00%
Grupo Elecnor Angola	Angola	***	Activités en matière de travaux publics et génie civil	55,00%
BETONOR,S.L. (****)	ANGOLA	***	Sans activité	51,00%
Montelecнor, S.A.	URUGUAY	Ernst & Young	Construction et montage	100,00%
Elecнor de Mexico, S.A.	MEXIQUE	KPMG	Construction et montage	100,00%

EXERCICE 2016	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Enertel, S.A. de C.V.	MEXIQUE	KPMG	Construction et montage	99,99%
Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	Saragosse	Luis Ruiz Apilanez	Construction et montage	100,00%
Deimos Space, S.L.U.	Madrid	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%
Elecen, S.A.	HONDURAS	***	Construction et montage	100,00%
Elecnor Seguridad, S.L.	Madrid	***	Installation et maintenance de systèmes de sécurité contre les incendies	100,00%
Elecnor, Inc.	Delaware (ÉTATS-UNIS)	RP&B	Installations	100,00%
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L. (ATERSA)	Valence	Deloitte	Énergie solaire	100,00%
Elecnor Montagens Elétricas, Ltda.	BRÉSIL	***	Construction et montage	100,00%
Enerfin Sociedad de Energía, S.L.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	99,99%
Sociedad Aragonesa De Aguas Residuales, S.A.U.	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	100,00%
Montagens Elétricas da Serra, Ltda	BRÉSIL	***	Construction et montage	100,00%
Barcaldine Remote Community Solar Farm PTY, LTD (*)	AUSTRALIE	ESV	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Elecdal, URL	ALGÉRIE	***	Construction et montage	100,00%
CELEO CONCESIONES E INVERSIONES, S.L.U.				
Celeo Redes, S.L.U. (*)	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	51,00%
Celeo Energía S.L. (*)	ESPAGNE	***	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%
Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
CELEO ENERGIA, S.L.				
Celeo Energía Chile, SPA (*)	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%
Celeo Energía Brasil, LTDA (*)	BRÉSIL	***	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%
Celeo Redes Brasil, S.A.				
Encruzo Novo Transmissora de Energia, Ltda (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%
Linha de Transmissao Corumbá, Ltda (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Caiua Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%
Cantareira Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%
Coqueiros Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Pedras Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Jauru Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	16,99%
Lt Triangulo, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Vilhena Montagens Elétricas, Ltda (*)	BRÉSIL	***	Construction et montage	100,00%

EXERCICE 2016	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
CELEO REDES CHILE Ltda				
Celeo Redes Operación Chile, S.A. (*)	CHILI	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00%
CELEO REDES CHILE OPERACIÓN, S.A				
Diego de Almagro Transmisora de Energía, S.A. (*) (****)	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00%
Alto Jahuel Transmisora de Energía, S.A. (*)	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	50,99%
Charrua Transmisora de Energía, S.A. (*)	CHILI	KPMG	Montage, installation et exploitation de la nouvelle ligne 2 x 500 Charrúa - Ancoa	51,00%
Celeo Redes,S.L.U.				
Celeo Redes Brasil, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00%
Corporación Electrade				
Electrade Investment, Ltda (*)	BARBADOS	***	Vente de matériels	100,00%
Deimos Space, S.L.U.				
Deimos Space UK, Limited (*)	ROYAUME-UNI	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%
S.C. Deimos Space, S.R.L. (*)	ROUMANIE	***	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%
ELECNOR FINANCIERA, S.L.				
Parque Eólico Malpica, S.A. (*)	La Corogne	Deloitte	Construction et exploitation d'installations d'utilisation énergétique	87,80%
Elecnor Australia				
Green Light Contractors PTY, Ltd. (*)	AUSTRALIE	ESV	Construction d'un parc photovoltaïque	100,00%
Elecnor, Inc.				
Belco Elecnor Electric, INC (*)	ÉTATS-UNIS	RP&B	Installations électriques	100,00%
Elecnor Hawkeye, LLC (*)	ÉTATS-UNIS	***	Installations électriques	100,00%
Electrol, S.A.				
Zogu, S.A. (*)	ÉQUATEUR	Atig Auditores	Construction et montage	100,00%
ENERFIN ENERVENTO EXTERIOR,S.L.U				
Ventos do Sul, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%
ENERFIN DO BRASIL- SDAD DE ENERGIA LTDA				
Ventos de Cabo Verde I, S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos de Cabo Verde II, S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos de Cabo Verde III, S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos de Granjas Vargas Energía,S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos de Granjas Vargas II Energía,S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Parques Eólicos Palmares, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	80,00%
Ventos da Lagoa, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%

EXERCICE 2016	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Ventos do Litoral Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%
ENERFIN ENERGY CO OF CANADA, INC				
LAMBTON ENERWIND LIMITED PARTNERSHIP (SEC) (*) (***)	CANADA	***	Promotion de parcs éoliens	100,00%
LAMBTON ENERWIND GENERAL PARTNER INC (GP) (*) (***)	CANADA	***	Administration et assistance	100,00%
Investissements Éoliennes de l'Érable, SEC. (*)	CANADA	***	Administration et assistance	100,00%
Investissements Éoliennes de l'Érable, INC. (*)	CANADA	***	Administration et assistance	100,00%
ENERFIN ENERGY COMPANY OF AUSTRALIA PTY,LTD				
Bulgana Wind Farm PTY, Ltd. (*)	AUSTRALIE	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
ENERFIN ENEVENTO EXTERIOR				
GUAJIRA EOLICA, S.A.S. (*)	COLOMBIE			100,00%
ENERFIN SOCIEDAD DE ENERGÍA,S.L.				
Muiño do Vicedo, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	94,00%
Enerfera, S.R.L. (*)	ITALIE	***	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100,00%
Enerfin Rodonita Galicia, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%
Parque Eólico Cofrentes, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Enerfin Energy Company, Inc. (*)	ÉTATS-UNIS	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%
Zaragua 2005, S.L.U. (*)	Saragosse	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Enerfin Québec Services, INC (*)	CANADA	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%
Enerfin Energy Company of Australia PTY, Ltd. (*)	AUSTRALIE	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%
EnerfinDevelopments British Columbia, Inc (*)	CANADA	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%
Enerfin Energy Company of Canada, INC (*)	CANADA	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Elecnor Financiera, S.L. (*)	Bilbao	Deloitte	Administration et assistance	100,00%
Enerfin Enevento, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	70,00%
Enerfin do Brasil Sociedad de Energia, Ltda (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	100,00%
Enerfin Enevento Exterior, S.L.U. (*)	Madrid	***	Administration et gestion des entreprises	100,00%
ENERFIN, ENERVENTO,S.A.				
Galicia Vento II, S.L. (*)	Lugo	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%
Aerogeneradores del Sur, S.A. (*)	Séville	Deloitte	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	76,00%
Eólica Montes de Cierzo, S.L. (*)	Tudela	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	70,00%
Eólica Páramo de Poza, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	55,00%
Galicia Vento, S.L. (*)	Lugo	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%

EXERCICE 2016	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Enervento Galicia, S.L.	La Corogne	***	Construction, installation, vente et gestion de parcs et stations éoliennes en Galice	58,80%
ENERVENTO EXTERIOR,S.L.				
RIO SUL 1 ENERGIA, LTDA (*) (****)	BRÉSIL	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00%
RIO SUL 2 ENERGIA, LTDA (*) (****)	BRÉSIL	***	Administration et gestion des entreprises	100,00%
EOLIENNES DE L'ÉRABLE COMANDITAIRE, INC				
EOLIENNES DE L'ERABLE COMMANDITE INC (*)	CANADA	***	Administration et assistance	100,00%
Eoliennes de l'Érable, SEC. (*)	CANADA	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00%
Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U.				
Celeo Fotovoltaico, S.L.U. (*) (****)	ESPAGNE	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Renovables Elc, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Renovables AASCV, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Renovables AASCV 2, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Antequera, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Renovables Hae, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Siberia Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
+				
Helios Almussafes, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100,00%
Helios Almussafes II, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100,00%
Hidroambiente, S.A.U.				
Everblue Private Limited (*)	INDE	***	Activités environnementales	100,00%
Sdad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. (*)	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	60,00%
INVESTISSEMENTS EOLIENNES DE L'ÉRABLE SEC				
EOLIENNES L'ERABLE COMMANDITAIRE INC (*)	CANADA	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
RIO SUL 1				
VENTOS DOS INDIOS ENERGIA, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%
Zogu, S.A.				
CLN, S.A. (*)	VENEZUELA	***	Sans activité	100,00%

EXERCICE 2016	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Sociétés participées consolidées :				
Par la méthode de la participation (Note 10)				
Dépendantes de :				
ELECNOR,S.A.				
Sdad. Aguas Residuales Pirineos, S.A.	Saragosse	***	Construction et exploitation de stations d'épuration	50,00%
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. (Sdad Anónima Promotora de Inversión) de C.V.	MEXIQUE	Deloitte	Exploitation et maintenance du gazoduc Morelos	50,00%
Morelos EPC S.A.P.I. de C.V.	MEXIQUE	Deloitte	Construction, ingénierie et fourniture au gazoduc Morelos	50,00%
MORELOS O&M, SAPI, CV	MEXIQUE	***	Maintenance du gazoduc Morelos	50,00%
Cosemel Ingenieria, Aie	Madrid	***	Promotion, construction et développement d'installations et électrifications ferroviaires à grande vitesse	33,33%
CELEO REDES BRASIL,S.A.				
Brilhante Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50%
Brilhante II Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50%
Celeo Termosolar, S.L.				
Dioxipe Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	55,00%
Aries Solar Termoeléctrica, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	55,70%
ELECNOR FINANCIERA ,S.L.				
Parque Eólico La Gaviota, S.A. (*)	Îles Canaries	Ernst & Young	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	34,53%
ENERFIN, ENERVENTO,S.A.				
Consortio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35,00%
Ventos do Faro Farelo, S.L. (*)	Galice	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	37,50%

(*) Sociétés participées indirectement par Elecnor, S.A.

(***) Sociétés non obligées par les lois à soumettre leurs comptes annuels à un audit.

(****) Sociétés incorporées au périmètre de consolidation dans l'exercice 2016.

Annexe I :

DONNÉES DES ENTREPRISES

(Milliers d'euros)

EXERCICE 2015	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Sociétés participées consolidées :				
Par intégration globale				
Aerogeneradores del Sur, S.A. (*)	Séville	Deloitte	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	76,00%
Alto Jahuel Transmisora de Energía, S.A. (*)	CHILI	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	50,99%
Aplicaciones Técnicas de la Energía, S.L. (ATERSA)	Valence	Deloitte	Énergie solaire	100,00%
Área 3 Equipamiento y Diseño Interiorismo, S.L.U.	Madrid	***	Travaux de conception d'intérieur	100,00%
Audeca, S.L.U.	Madrid	KPMG	Restauration et reboisement du milieu naturel et exploitation de routes	100,00%
Barcaldine Remote Community Solar Farm PTY, Ltd.	AUSTRALIE	ESV	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Belco Elecnor Electric, INC (*)	ÉTATS-UNIS	RP&B	Installations électriques	100,00%
Bulgana Wind Farm PTY, Ltd. (*)	AUSTRALIE	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Caiua Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%
Cantareira Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%
Celeo Concesiones e Inversiones, S.L.U.	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	100,00%
Celeo Energia Brasil, Ltda (*) (****)	BRÉSIL	***	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%
Celeo Energía Chile, S.P.A. (*) (****)	CHILI	***	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%
Celeo Energía, S.L. (*) (****)	ESPAGNE	***	Promotion, construction et exploitation de toute forme d'énergies et services, fournitures, traitement des déchets, etc.	100,00%
Celeo Redes Brasil, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Promotion, construction et exploitation des installations d'énergie électrique	51,00%
Celeo Redes Chile, Ltda (*)	CHILI	KPMG	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00%
Celeo Redes, S.L.U. (*)	Madrid	KPMG	Administration et gestion des entreprises	51,00%
Celeo Termosolar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Construction et exploitation postérieure de centrales thermo-solaires	100,00%
Charrua Transmisora de Energía, S.A. (*)	CHILI	KPMG	Montage, installation et exploitation de la nouvelle ligne 2 x 500 Charrúa - Ancoa	51,00%
CLN, S.A. (*)	VENEZUELA	***	Sans activité	100,00%
Coqueiros Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Corporación Electrade, S.A.	VENEZUELA	Olivier D. Baylone Garrido	Construction et montage	100,00%
Deimos Castilla La Mancha, S.L.U.	Ciudad Real	KPMG	Développement de logiciels, ingénierie et assistance technique en matière de télédétection	100,00%
Deimos Engenharia, S.A.	PORTUGAL	ESAC Espirito Santo Associados	Prestation de services en matière de télécommunications, énergie, aéronautique et spatiale	80,00%

EXERCICE 2015	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Deimos Space UK, Limited (*)	ROYAUME-UNI	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%
Deimos Space, S.L.U.	Madrid	KPMG	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%
Ditra Cantabria, S.A.U.	Santander	***	Installation de réseaux électriques	100,00%
Ehisa Construcciones y Obras, S.A.	Saragosse	Luis Ruiz Apilanez	Construction et montage	100,00%
Elecdal, URL	ALGÉRIE	***	Construction et montage	100,00%
Elecdor, S.A.	ÉQUATEUR	Atig Auditores	Construction et montage	100,00%
Elecen, S.A.	HONDURAS	***	Construction et montage	100,00%
Elecfance, S.A.S.U.	France	Excelia Conseil	Étude et réalisation d'activités électriques	100,00%
Elecnor Argentina, S.A.	ARGENTINE	KPMG	Construction et montage	99,89%
Elecnor Chile, S.A.	CHILI	Armando Vergara Gutiérrez	Construction et montage	100,00%
Elecnor do Brasil, Ltda	BRÉSIL	KPMG	Construction et montage	100,00%
Elecnor Financiera, S.L. (*)	Bilbao	Deloitte	Administration et assistance	100,00%
Elecnor Perú, S.A.	PÉROU	***	Construction et montage	100,00%
Elecnor Australia PTY, Ltd.	AUSTRALIE	ESV	Administration et gestion des entreprises	100,00%
Elecnor de Mexico, S.A.	MEXIQUE	KPMG	Construction et montage	100,00%
Elecnor Energie & BAU, GmbH	ALLEMAGNE	***	Les plus amples activités commerciales d'ingénierie, projection, construction, montage, réparation, mouvement et conservation de tout type, en particulier d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	100,00%
Elecnor Hawkeye, LLC (*)	ÉTATS-UNIS	***	Installations électriques	100,00%
Elecnor Montagens Elébricas, Ltda.	BRÉSIL	***	Construction et montage	100,00%
Elecnor Seguridad, S.L.	Madrid	***	Installation et maintenance de systèmes de sécurité contre les incendies	100,00%
Elecnor South Africa (PTY), Ltd.	Afrique du Sud	***	Construction et montage	100,00%
Elecnor, Inc.	Delaware (États-Unis)	RP&B	Installations	100,00%
Encruzo Novo Transmissora de Energia, Ltda (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Enerfera, S.R.L. (*)	ITALIE	***	Construction, exploitation et utilisation des ressources éoliennes	100,00%
Enerfin Developments British Columbia, Inc. (*)	CANADA	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%
Enerfin do Brasil Sociedad de Energia, Ltda (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	100,00%
Enerfin Energy Company of Australia PTY, Ltd. (*)	AUSTRALIE	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%
Enerfin Energy Company of Canada, INC (*)	CANADA	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Enerfin Energy Company, Inc. (*)	ÉTATS-UNIS	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%
Enerfin Enervento Exterior, S.L.U. (*)	Madrid	***	Administration et gestion des entreprises	100,00%
Enerfin Québec Services, INC (*)	CANADA	***	Promotion et direction d'activités éoliennes	100,00%
Enerfin Rodonita Galicia, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%
Enerfin Sociedad de Energía, S.L.	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	100,00%
Enerfin Enervento, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Administration et gestion des entreprises	70,00%
Enertel, S.A. de C.V.	MEXIQUE	KPMG	Construction et montage	99,99%
Enervento Galicia, S.L. (*)	La Corogne	***	Construction, installation, vente et gestion de parcs et stations éoliennes en Galice	59,50%
Eólica Montes de Cierzo, S.L. (*)	Tudela	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	70,00%

EXERCICE 2015	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Eólica Páramo de Poza, S.A. (*)	Madrid	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	55,00%
Éoliennes de l'Érable Commanditaire, Inc. (*)	CANADA	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Éoliennes de l'Érable Commandite, Inc. (*) (****)	CANADA	***	Administration et assistance	100,00%
Eoliennes de l'Érable, SEC. (*)	CANADA	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	51,00%
Galicia Vento II, S.L. (*)	Lugo	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%
Galicia Vento, S.L. (*)	Lugo	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	69,44%
Green Light Contractors PTY, Ltd. (*)	AUSTRALIE	***	Construction d'un parc photovoltaïque	100,00%
Grupo Ecnor Angola	Angola	***	Activités en matière de travaux publics et génie civil	55,00%
Helios Almussafes II, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100,00%
Helios Almussafes, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'énergies renouvelables	100,00%
Helios Inversión y Promoción Solar, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Hydroambiente, S.A.U.	Getxo (Biscaye)	KPMG	Activités environnementales	100,00%
IDDE, S.A.	Madrid	***	Commercial	100,00%
Infraestructuras Villanueva, S.L. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	59,47%
Integração Maranhense Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	26,01%
Investissements Éoliennes de l'Érable, INC. (*)	CANADA	***	Administration et assistance	100,00%
Investissements Éoliennes de l'Érable, SEC. (*)	CANADA	***	Administration et assistance	100,00%
IQA Operations Group, Ltd.	ÉCOSSE	KPMG	Installations électriques	96,88%
Jauru Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	16,99%
Jomar Seguridad, S.L.U.	Guadalajara	***	Vente, installation et maintenance de systèmes de lutte contre les incendies et de sécurité	100,00%
Lambton Enerwind General Partner, Inc (GP) (*) (****)	CANADA	***	Administration et assistance	100,00%
Lambton Enerwind Limited Partnership (SEC) (*) (****)	CANADA	***	Promotion de parcs éoliens	100,00%
Linha de Transmissao Corumbá, Ltda (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Lt Triangulo, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Montagens Elétricas da Serra, Ltda	BRÉSIL	***	Construction et montage	100,00%
Montelecnor, S.A.	URUGUAY	Ernst & Young	Construction et montage	100,00%
Muiño do Vicedo, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	94,00%
Ominstal Electricidade, S.A.	PORTUGAL	KPMG	Construction et montage	100,00%
Parque Eólico Cofrentes, S.L.U. (*)	Valence	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Parque Eólico Malpica, S.A. (*)	La Corogne	Deloitte	Construction et exploitation d'installations d'utilisation énergétique	68,64%

EXERCICE 2015	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Parques Eólicos Villanueva, S.L.U. (*)	Valence	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Parques Eólicos Palmares, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation de concessions de services de transmission d'énergie électrique	80,00%
Pedras Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Rasacaven, S.A.	VENEZUELA	Deloitte	Construction et montage	93,72%
S.C. Deimos Space, S.R.L. (*)	ROUMANIE	***	Analyse, ingénierie et développement de missions spatiales et logiciels	100,00%
Sdad Aragonesa de Estaciones Depuradoras, S.A. (*)	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	60,00%
Siberia Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Sociedad Aragonesa De Aguas Residuales, S.A.U.	Saragosse	KPMG	Construction et exploitation de stations d'épuration	100,00%
Ventos da Lagoa, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%
Ventos de Granja Vargas Energía, S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos de Granja Vargas II Energía, S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos de Cabo Verde I, S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos de Cabo Verde II, S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos de Cabo Verde III, S.A. (*)	BRÉSIL	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Ventos do Litoral Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%
Ventos do Sul, S.A. (*)	BRÉSIL	Deloitte	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	80,00%
Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	51,00%
Vilhena Montagems Elétricas, Ltda (*)	BRÉSIL	***	Construction et montage	100,00%
Zaragua 2005, S.L.U. (*)	Saragosse	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	100,00%
Zinertia Antequera, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Renovables AASCV 2, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Renovables AASCV, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Renovables Elc, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zinertia Renovables Hae, S.L.U. (*)	Madrid	***	Promotion, construction et exploitation de parcs photovoltaïques	100,00%
Zogu, S.A. (*)	ÉQUATEUR	Atig Auditores	Construction et montage	100,00%
Par la méthode de la mise en équivalence (Note 10)				
Aries Solar Termoeléctrica, S.L. (Aste) (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	55,70%
Brilhante II Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50%
Brilhante Transmissora de Energia, S.A. (*)	BRÉSIL	KPMG	Exploitation de concessions de services publics de transmissions d'énergie électrique	25,50%

EXERCICE 2015	Siège	Audit	Activité	% de participation directe ou indirecte
Consorcio Eólico Marino Cabo de Trafalgar, S.L. (*)	La Corogne	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	35,00%
Cosemel Ingeniería, A.I.E.	Madrid	***	Promotion, construction et développement d'installations et électrifications ferroviaires à grande vitesse	33,33%
Dioxipe Solar, S.L. (*)	Madrid	KPMG	Développement, construction et exploitation de centrales solaires d'énergie thermoélectrique	55,00%
Gasoducto de Morelos, S.A.P.I. (Sdad Anónima Promotora de Inversión) de C.V.	MEXIQUE	Deloitte	Exploitation et maintenance du gazoduc Morelos	50,00%
Morelos EPC S.A.P.I. de C.V.	MEXIQUE	Deloitte	Construction, ingénierie et fourniture au gazoduc Morelos	50,00%
Parque Eólico La Gaviota, S.A. (*)	Îles Canaries	Ernst & Young	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	34,53%
Sdad. Aguas Residuales Pirineos, S.A.	Saragosse	***	Construction et exploitation de stations d'épuration	50,00%
Ventos do Faro Farelo, S.L. (*)	Galice	***	Exploitation d'installations d'utilisation énergétique	37,50%

(*) Sociétés participées indirectement par Elecnor, S.A.

(***) Sociétés non obligées par les lois à soumettre leurs comptes annuels à un audit.

(****) Sociétés incorporées au périmètre de consolidation dans l'exercice 2015.

Annexe II :

LISTE UTES INTÉGRÉES

Milliers d'euros

	Pourcentage de participation	2016		2015	
		Production réalisée	Portefeuille produite	Production réalisée	Portefeuille produite
Aeropuerto Lanzarote Sampol-Elecnor Ute	50,00%	-	-	-	-
Auditorio Torreveja Ute	10,00%	-	-	-	-
Consortio Efacec-Elecnor	50,00%	-	-	-	-
Consortio Nueva Policlínica De Chepo	100,00%	1.932	2.587	2.305	3.897
Consortio Nueva Policlínica De Chitre	100,00%	2.312	3.392	2.574	4.958
Elecnor Target Llc, Jv	60,00%	16.783	37.646	-	-
Groupement International Sante Pour Haiti	100,00%	21.611	9.766	2.758	31.377
Terminal Alicante, Ute	20,00%	-	-	-	-
UTE 2ª FASE NIÑO DE ORO	100,00%	-	-	-	-
Ute Abastecimiento Pedraza	100,00%	299	619	224	918
Ute Actuac Etaps Cyii Lote2	50,00%	36	459	-	-
Ute Adec Locales Cercanias	100,00%	278	-	134	278
Ute Aeropolis	50,00%	-	-	-	-
Ute Aeropuerto De Palma	100,00%	250	12	935	262
Ute Aeropuerto De Valencia	100,00%	45	1.259	309	1.304
Ute Aeropuerto Teruel	50,00%	1.350	-	-	1.350
Ute Aeropuerto Vigo Bancadas	100,00%	-	-	-	-
Ute Agente Urbanizador Sector 13 De La Playa De Tavernes	50,00%	-	-	-	-
Ute Alstom Renovables-Elecnor II	25,64%	-	-	-	-
Ute Ampliacion Museo Moreria	100,00%	8	-	-	-
Ute Anillo Galindo	25,00%	8.261	874	6.082	9.135
Ute As Somozas	50,00%	66	-	-	42
Ute Asegop Ibiza	65,00%	1.169	1.529	34	2.698
Ute Audio Barajas	50,00%	-	-	-	-
Ute Avele	22,00%	(6)	-	500	-
Ute Avele 2	22,00%	5	-	409	-
Ute Avele3	22,00%	-	-	322	79
Ute Avele4	22,00%	-	-	276	54
Ute Avesur	12,00%	347	-	821	210
Ute Ayto Segura De La Sierra	100,00%	-	-	-	-
Ute Biblioteca Castelldefels	100,00%	-	-	-	-
Ute Biomasa Huerta Del Rey	50,00%	-	2.136	-	-
Ute Bt Hospital De Zamora	50,00%	108	573	118	681
Ute Cal Paracuellos	50,00%	-	-	169	-
Ute Calanda	100,00%	-	-	-	-
Ute Campo Arañuelo	50,00%	-	-	-	-
Ute Campo De Vuelo Tf Norte	100,00%	67	102	829	169
Ute Campo De Vuelo Vigo	100,00%	49	-	629	49
Ute Campo De Vuelos Asturias	100,00%	2	1.648	-	-
Ute Can Colomer	50,00%	-	-	49	-
Ute Carpio Y Pollos	50,00%	38	337	-	-
Ute Casa De Las Artes	50,00%	-	-	-	-
Ute Castellflorite	100,00%	1.103	135	1.262	1.238
Ute Cauces Cordoba	50,00%	-	-	505	-
Ute Ceip Sobradriel	100,00%	-	2.626	-	-
Ute Centro De Prospectiva Rural	100,00%	-	-	-	-

	Pourcentage de participation	2016		2015	
		Production réalisée	Portefeuille produite	Production réalisée	Portefeuille produite
Ute Centro Log. Iberebro	41,90%	29.818	636	-	30.454
Ute Centro Mayores Baena	100,00%	-	-	-	-
Ute Centro Oupacional Ferrol	50,00%	-	-	-	-
Ute Cintas	100,00%	-	-	-	-
Ute Comasa - Elecnor les San Agusti	50,00%	8	-	-	-
Ute Comunicacions Sant Cugat	100,00%	68	-	94	-
Ute Contar	100,00%	194	157	2	351
Ute Cra Enagas	100,00%	106	-	300	74
Ute Cueto Del Moro	25,00%	-	12	415	12
Ute Deiner Noain	100,00%	-	-	402	70
Ute Demolicion Cine Invierno	100,00%	-	-	-	-
Ute Desvios Lav Sevilla	28,85%	77	227	-	810
Ute Edares Segovia	70,00%	1.550	-	2.100	1.494
Ute Edificio 7000	100,00%	-	-	-	-
Ute Edificio Estancia Diurna	100,00%	-	-	-	-
Ute Elecnor - Comasa les Sant Joan	25,00%	-	-	-	-
Ute Elecnor - Deimos Sipa	100,00%	1.479	-	1.489	-
Ute Elecnor - Eurofinsa	50,00%	-	-	1.780	-
Ute Elecnor Alghanim	60,00%	14.241	2.165	680	20.754
Ute Elecnor Butec Bellara	60,00%	13.265	139.744	12.371	529
Ute Elecnor Gonzalez Soto	50,00%	75	-	173	57
Ute Elecnor Onilsa	85,00%	-	-	9	-
Ute Elecnor Osepsa	50,00%	-	-	-	-
Ute Elecnor-Ondoan Servicios	50,00%	827	-	695	-
Ute Elnr-Constucs E. Hidrogeno	50,00%	-	-	-	-
Ute Embarque Desembarque T4	100,00%	35	31	362	66
Ute Empalme II	50,00%	81.725	58.005	8.556	60.899
Ute Energia Galicia	20,00%	14.304	51.416	14.384	65.720
Ute Energia Galicia Mantenimiento	20,00%	1.288	50.260	-	-
Ute Energia Granada	33,34%	1.532	450	2.735	1.982
Ute Energía Línea 9	20,00%	4.629	-	16.940	925
Ute Equipamiento Ampliacion T2 Valencia	100,00%	-	-	-	-
Ute Equipamiento Terminal Gran Canaria	100,00%	-	-	-	-
Ute Espacios Verdes San Vicente Del Raspeig	100,00%	925	-	720	94
Ute Eurocat Sur Av	41,20%	(12)	-	2.024	-
Ute Explotacion Zona 07-A	60,00%	945	-	1.052	-
Ute Explotacion Zona P2	50,00%	621	-	612	-
Ute Feria Requena	100,00%	-	-	-	-
Ute Figueres Wifi	50,00%	7	7	7	14
Ute Fira Pavello 2	70,00%	1.096	29	-	-
Ute Foc Elecnor	50,00%	-	-	-	-
Ute Fornillos	100,00%	-	-	-	-
Ute Fotovoltaica Fira	50,00%	-	-	-	-
Ute Galindo	100,00%	1.139	-	1.255	1.180
Ute Hernani-Irun	50,00%	1	4.892	-	-
Ute Hormigones Mtnez-Elecnor,Casco Antiguo Alicante	30,00%	-	55	-	55
Ute Imdea Mobiliario Lote 2	100,00%	-	-	-	-
Ute Inst. Mercat De Sant Antoni	60,00%	2.408	6.891	-	9.299
Ute Inst. Recerca Sant Pau	50,00%	730	4.384	-	5.114
Ute Instalaciones Electricas Sincrotron Alba	50,00%	-	-	-	-
Ute Instalaciones Loiola	50,00%	226	535	-	-
Ute Installacions Tecnocampus	50,00%	-	-	244	-

	Pourcentage de participation	2016		2015	
		Production réalisée	Portefeuille produite	Production réalisée	Portefeuille produite
Ute Jardines Mogan	100,00%	1.057	-	1.045	-
Ute La Harinera	100,00%	-	-	-	-
Ute Laboratorio Aitex-Ite	100,00%	-	-	-	-
Ute Led Mollet	70,00%	-	-	-	-
Ute Linea 1	20,00%	11.845	1.316	-	-
Ute Llanera Elecnor Sector Tulell	50,00%	-	-	-	-
Ute Los Carambolos	100,00%	-	-	-	-
Ute Mancomunidad De Durango	60,00%	18	-	16	-
Ute Mantenimiento Aeropuerto De Palma	50,00%	1.604	29	448	1.067
Ute Mantenimiento Ave Energia	12,37%	15.623	134.656	4.809	150.279
Ute Mantenimiento Valebu	50,00%	445	2.803	94	3.248
Ute Marina Baixa	40,00%	92	-	537	92
Ute Matiko	20,00%	4.820	3.375	1.415	8.195
Ute Metro San Inazio	100,00%	43	-	-	-
Ute Mobiliario Huca	100,00%	5	-	-	-
Ute Mobiliario Terminal Gran Canaria	100,00%	-	-	-	-
Ute Montes Sevilla Sur	100,00%	-	-	-	-
Ute Mto. Seg. Y Emerg. Madrid	100,00%	-	-	1	-
Ute Muvim	30,00%	-	-	-	-
Ute Nave Logistica Del Ctms	100,00%	-	-	-	-
Ute Nave Sestao	50,00%	3 446	245	-	-
Ute Niño De Oro	100,00%	-	-	-	-
Ute Oficinas Gencat	60,00%	-	353	-	-
Ute Oficinas Iberebro	100,00%	5.181	4.689	-	-
Ute Overtal - Elecnor	24,00%	308	52	-	360
Ute Parquesur Ocio	90,00%	-	-	-	-
Ute Patrimonio Seguridad	66,66%	372	-	488	-
Ute Pcth	100,00%	-	-	-	-
Ute Pif Algeciras	100,00%	11	-	581	-
Ute Planta Rsu Acahualinca	70,00%	-	-	-	-
Ute Plazas Comerciales T4	100,00%	-	-	-	-
Ute Puente Mayorga	50,00%	-	-	-	-
Ute Quevedo	50,00%	144	215	-	-
Ute Recintos FERIALES	100,00%	-	-	48	-
Ute Red De Telecomunicaciones	50,00%	-	-	-	-
Ute Red Energia At	70,00%	-	-	-	-
Ute Red.Es	100,00%	-	-	-	-
Ute Reforma Pavello 4 Clinic	25,00%	-	-	-	-
Ute Remolar	23,51%	-	-	-	-
Ute Reubic Equip Nav Barajas	100,00%	110	38	1.455	-
Ute Rota High School	50,00%	-	-	-	-
Ute S/E Blanes	33,34%	-	-	-	-
Ute S'Olivera Comasa-Elecnor	33,33%	-	-	-	-
Ute San Crispin	100,00%	304	-	341	24
Ute San Jeronimo	100,00%	103	-	104	9
Ute San Jose Tecnologias - Elecnor	50,00%	-	-	-	-
Ute Sancho Abarca	100,00%	-	-	-	-
Ute Serrano - Elecnor Cansalades	40,00%	-	114	-	114
Ute Sica	100,00%	601	1.674	-	2.275
Ute Sica Bcn	100,00%	853	-	689	162
Ute Ssaa Eix Diagonal	50,00%	-	-	-	-
Ute Subestacion Juncaril	50,00%	209	-	-	130

	Pourcentage de participation	2016		2015	
		Production réalisée	Portefeuille produite	Production réalisée	Portefeuille produite
Ute Taraguilla	25,00%	-	-	-	-
Ute Tarazona	100,00%	-	-	-	-
Ute Terminal De Carga	50,00%	-	-	-	-
Ute Terminal De Carga Tf Norte	50,00%	766	1.649	-	-
Ute Terminal E	50,00%	1.409	15.436	-	-
Ute Torrente - Xativa	50,00%	8.067	1.102	-	9.169
Ute Tranvia Ouargla	33,00%	57.961	57.850	53.292	115.811
Ute Tuneles Abdalajis	100,00%	589	1.350	32	1.939
Ute Ube La Isla	100,00%	106	-	123	-
Ute Urbanizacion Pedro III	100,00%	2	-	145	2
Ute Urbanizadora Riodel	50,00%	194	-	-	194
Ute Urduliz Barria	50,00%	74	642	-	-
Ute Urtegi	60,00%	362	-	425	-
Ute Valdelinares	100,00%	-	-	-	-
Ute Valdespartera	100,00%	-	-	-	-
Ute Vencillon	100,00%	-	-	-	-
Ute Via La Cartuja	20,00%	-	-	-	-
Ute Vigilancia Boadilla	100,00%	166	-	-	166
Ute Villagonzalo, Z - 3	35,00%	-	-	-	-
Ute Villasequilla - Villacañas	21,00%	-	-	-	-
Ute Vopi4-Elnr Ca L'Alier	50,00%	-	3.497	943	3.777
Ute Zona 07 A	60,00%	-	-	-	-
Ute Zona P-2	50,00%	-	-	-	-
Ute Karrantza	41,50%	-	-	140	-
Ute Lekunberri	50,00%	-	-	-	-
Ute Ultzanueta	50,00%	-	-	139	-
Ute Pedrera	50,00%	-	-	1.768	19
Ute Binaced	50,00%	-	-	-	-
Ute Saica	50,00%	15	-	27	-
Ute Amc5 Ehisa	50,00%	-	-	-	-
Ute Roea Ebro	34,00%	-	-	-	-
Ute Transdina	50,00%	-	-	-	-
Ute Caleta Olivia	100,00%	-	115	1.100	(1.100)
Ute Enarsa Ear-Bmsa	50,00%	-	-	2.835	-
Consorcio Ute Elecldor Electrol	100,00%	12.964	(904)	4.785	(4.785)
Consorcio Elecven Elecldor	100,00%	2.618	18.431	-	-
Ute Isdefe	21,59%	-	-	-	-
Ute Pita	100,00%	-	-	-	-
UTE Deimos Y Navento	27,46%	-	-	195	-
Ute Seg. Estaciones Locales	100,00%	-	-	5	-
Ute Aeronave Tierra	20,00%	-	300	-	-
Ute Melialabs	55,00%	-	75	-	-
Algete Ute	50,00%	-	-	(66)	-
Aucosta Conservacion Ute	50,00%	1.218	-	1.363	-
Audevi C.Real II Ute	60,00%	-	-	-	-
Conservación Leon 3 Ute	80,00%	-	-	548	4.162
Conservación Maqueda Ute	50,00%	1.458	2.239	1.356	3.633
Cordoba Norte II Ute	50,00%	1.196	705	83	1.901
Cordoba Norte Ute	50,00%	81	-	647	-
Huelva Sureste II Ute	50,00%	1.133	2.426	977	1.291
Huelva Sureste Ute	50,00%	-	-	244	110
Jerez Ute	75,00%	-	-	380	-

	Pourcentage de participation	2016		2015	
		Production réalisée	Portefeuille produite	Production réalisée	Portefeuille produite
Lugo Sur Ute	50,00%	-	-	1.593	-
Madrid Noroeste Ute	50,00%	-	-	32	-
Madrid Oeste Ute	50,00%	-	-	-	-
Malaga Este II Ute	50,00%	-	-	-	51
Malaga Este U.T.E.	50,00%	-	-	4	-
Manzanares Ute	60,00%	2.250	2.603	1.770	1.605
Murcia San Javier Ute	50,00%	-	-	39	250
Pontesur Ute	50,00%	-	-	350	6.728
Pontevedra Sur Ute	50,00%	1.847	4.881	2.208	-
Puerto Gandia Ute	50,00%	69	30	63	58
Riaño Ute	50,00%	-	-	1.190	-
Acciona Infraestructuras-Elecnor Hospital David, S.A.	25,00%	7.997	17.743	22.209	49.731
Proyectos Electricos Aquaprieta, Sapi De Cv	50,00%	-	(10.218)	40.644	14
Dunor Energia	50,00%	-	107.342	4.187	353.437
León-3 Ute	80,00%	1.915	2.247	-	-
Ute Murcia-San Javier	50,00%	279	260	-	-
Sma Olvega Ute	60,00%	292	5.458	-	-
Guadix-Baza Ute	51,00%	81	2.023	-	-
Ute Til Til	50,00%	28	77.068	-	-

Annexe III :

ELECNOR, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

Informations financières résumées des sociétés consolidées mises en équivalence

31 décembre 2016

(exprimées en milliers d'euros)

	Gasoducto de Morelos, S.A. Promotora de Inversión de C.V.	Dioxipe Solar, S.L.	Aries Solar Termoeléctrica, S.L.	Brilhante Transmissora de Energia, S.A.	Jauru Transmissora de Energia, S.A.	Morelos EPC S.A.P.I. de C.V.
Informations relatives à l'état de la situation financière						
Actifs non courants	297.821	268.739	498.980	93.131	135.663	2
Passifs non courants	218.444	230.477	453.319	22.852	64.107	-
Passifs financiers non courants (*)	218.444	228.400	447.586	21.221	63.556	-
Total actifs nets non courants	79.377	38.262	45.661	70.279	71.556	2
Actifs courants	55.566	8.928	16.737	6.852	13.348	44.730
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47.900	2.342	3.514	11	41	11.454
Passifs courants	106.123	19.622	19.357	6.274	8.208	8.899
Passifs financiers courants (*)	10.268	10.708	11.471	3.266	6.052	-
Total actifs nets courants	(50.557)	(10.694)	(2.620)	578	5.140	35.831
Actifs nets	28.820	27.568	43.041	70.857	76.696	35.833
Pourcentage de participation	50%	55%	55,7%	50%	33%	50%
Participations dans des actifs nets	14.410	15.162	23.974	35.429	25.310	17.917
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable de la participation (**)	13.762	25.490	36.880	37.212	24.194	17.914
Informations relatives au compte de résultat						
Produits ordinaires	29.068	26.949	54.912	11.122	15.037	21.443
Dépréciation et amortissement	(10.761)	(12.114)	(25.061)	(2.885)	(3.776)	-
Produits d'intérêts	-	-	-	338	1.251	-
Charges d'intérêts	(11.704)	(13.128)	(26.565)	(2.229)	(6.673)	-
Charge/(produit) par les impôts sur le résultat	(974)	(350)	(1.033)	(1.195)	(488)	(3.268)
Résultat de l'exercice des activités continues	2.108	(6.911)	(12.813)	1.810	889	7.591
Charge/(produit) par les impôts sur le résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	2.108	(6.911)	(12.813)	1.810	889	7.591
Autres éléments du résultat global	1.444	(573)	(2.974)	-	-	-
Résultat global total	3.552	(7.484)	(15.787)	1.810	889	7.591
Dividendes reçus	-	-	-	485	-	2.504

Annexe III :

ELECNOR, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

Informations financières résumées des sociétés consolidées mises en équivalence

31 décembre 2015

(exprimées en milliers d'euros)

	Gasoducto de Morelos, S.A. Promotora de Inversión de C.V.	Aries Solar Dioxipe Solar, S.L.	Brilhante Transmissora Termoeléctrica, S.L.	Jauru Transmissora de Energia, S.A.	Morelos EPC de Energia, S.A.	S.A.P.I. de C.V.
Informations relatives à l'état de la situation financière						
Actifs non courants	261.625	278.991	517.873	75.444	110.254	6
Passifs non courants	215.058	328.775	454.148	20.168	52.251	-
Passifs financiers non courants (*)	215.058	326.851	448.998	19.551	52.251	-
Total actifs nets non courants	46.567	(49.784)	63.725	55.276	58.003	6
Actifs courants	55.859	7.392	14.721	5.236	9.354	42.358
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39.403	1.635	3.461	18	47	5.240
Passifs courants	77.647	25.779	19.618	5.156	7.474	13.492
Passifs financiers courants (*)	12.123	12.258	14.996	2.559	4.829	-
Total actifs nets courants	(21.788)	(18.387)	(4.897)	80	1.880	28.866
Actifs nets	24.779	(68.171)	58.828	55.356	59.883	28.872
Pourcentage de participation	50%	55%	55,7%	50%	33%	50%
Participations dans des actifs nets	12.390	(37.494)	32.767	27.987	19.961	14.436
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable de la participation (**)	9.901	-	43.770	28.201	18.221	15.825
Informations relatives au compte de résultat						
Produits ordinaires	14.602	29.146	59.889	10.875	14.365	63.845
Dépréciation et amortissement	(4.404)	(12.016)	(25.012)	(3.027)	(4.020)	-
Produits d'intérêts	-	-	-	351	897	-
Charges d'intérêts	(5.243)	(19.516)	(33.236)	(2.307)	(7.078)	-
Charge/(produit) par les impôts sur le résultat	(1.353)	(648)	(1.792)	(1.180)	-	(4.189)
Résultat de l'exercice des activités continues	(2.752)	(12.049)	(16.199)	1.380	(136)	20.877
Charge/(produit) par les impôts sur le résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	(2.752)	(12.049)	(16.199)	1.380	(136)	20.877
Autres éléments du résultat global	(2.455)	4.236	9.216	-	-	-
Résultat global total	(5.207)	(7.813)	(6.983)	1.380	(136)	20.877
Dividendes reçus	-	-	-	-	-	-

(*) Sont exclus les Fournisseurs et autres créditeurs, ainsi que les Provisions.

(**) La différence avec la participation dans des actifs nets/réconciliation correspond à l'homogénéisation de critères avec les normes internationales et les politiques du Groupe.



RAPPORT
DE GESTION
2016

Groupe Elecnor

RAPPORT DE GESTION 2016

Correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2016

1. INTRODUCTION

Au cours de l'exercice 2016, le Groupe Elecnor a obtenu un résultat net attribué de **68,5 millions d'euros**, ce qui représente une augmentation de **4,3 %** par rapport au chiffre de 65,7 millions de l'exercice 2015.

En termes d'**EBITDA normalisé**, calculé à partir de l'EBITDA consolidé et une fois neutralisé l'effet de l'application de la norme IFRIC 12 relative aux contrats de concession de services pour les lignes de transmission que le Groupe exploite au Brésil, le Groupe Elecnor a obtenu un chiffre de **291,7 millions d'euros**, soit une **augmentation de 6,7 %** par rapport à l'EBITDA normalisé atteint en 2015.

Ces bons résultats ont été atteints dans un environnement économique stable d'une manière générale qui cache cependant certaines disparités, avec une croissance plus soutenue dans les économies les plus avancées.

Dans ce contexte, Elecnor poursuit son processus d'internationalisation, tout en maintenant sa position de leader sur le marché intérieur, dans lequel le Groupe continue à progresser et à créer des emplois malgré une reprise hésitante dans les secteurs où il évolue. On constate que **55%** du chiffre d'affaires au 31 décembre, évalué à **2.035 millions d'euros**, provient de l'extérieur. Cette situation est claire si on analyse le comportement du portefeuille de contrats en attente d'exécution, chiffré à la clôture de l'exercice à **2.339 millions d'euros**, celui-ci ayant pour origine les **marchés extérieurs** à hauteur de **82 %**.

En ce qui concerne les ventes, les 2.035,1 millions d'euros atteints au 31 décembre, comme indiqué ci-avant, supposent une **augmentation de 8,2%** par rapport aux 1.881,1 millions de l'exercice 2015.

La vue d'ensemble du Groupe pour cet exercice ne pourrait être complète sans mentionner plusieurs faits importants qui se sont produits au sein du Groupe Elecnor en 2016. Elecnor, à travers sa filiale éolienne Enerfin Sociedad de Energía a vendu la société Parques Eólicos de Villanueva à Cubico Naranja Wind Spain pour un montant de 34 millions d'euros, opération qui a contribué à améliorer les résultats du Groupe en 2016. Grâce à cette opération, Elecnor maintient sa stratégie visant à rentabiliser les activités de promotion, de développement et de construction de projets jusqu'à leur exploitation.

Dans ce contexte et pour profiter de la situation actuelle présentant des taux d'intérêt réduits, Elecnor a signé au mois de juin dernier un contrat de novation destiné à modifier l'échéance du financement syndiqué signé en juillet 2014 avec 19 établissements financiers nationaux et internationaux pour un montant de 600 millions d'euros, pour lequel une novation a été signée en juillet 2015 afin de prolonger l'échéancier d'un an et améliorer de manière substantielle les marges établies au départ. Cette novation, entrée en vigueur immédiatement, prolonge l'échéance d'un an, jusqu'en juillet 2021, et maintient les conditions de marges convenues pour ce financement l'année dernière.

Par ailleurs, le Conseil d'administration d'Elecnor S.A., lors de la réunion qui s'est tenue le 21 septembre 2016 et dans le cadre de sa politique de succession ordonnée, a décidé à l'unanimité et à partir du 1er janvier 2017, de nommer aux fonctions de Président non exécutif du Conseil d'administration et de la Commission exécutive correspondante, M. Jaime Real de Asúa Arteche, jusqu'à présent vice-président de cette dernière, pour remplacer M. Fernando Azaola qui a présenté sa démission volontaire en tant que président exécutif à partir de la même date. Après le remplacement de la présidence, M. Fernando Azaola est toujours membre du Conseil d'administration et de la Commission exécutive de la société. En outre, M. Fernando Azaola est toujours président de la Fondation Elecnor.

2. MODÈLE D'ENTREPRISE ET CONTEXTE

2.1. Modèle d'entreprise

Elecnor est une société espagnole de caractère mondial, exerçant ses activités dans plus de 50 pays dans de grands secteurs d'affaires qui se complètent et s'enrichissent mutuellement :

- **Infrastructures** : réalisation de projets d'ingénierie, la construction et les services, notamment dans les secteurs de l'électricité, de la production d'énergie, des télécommunications et des systèmes, des installations, du gaz, de la construction, de la maintenance, de l'environnement et de l'eau, des chemins de fer et de l'espace.
- **Patrimonial** : opération de service à travers l'investissement dans des actifs de production d'énergie, principalement éoliens et thermosolaires, et dans des systèmes de transport d'énergie et autres actifs stratégiques.

2.2. Contexte économique

2.2.1. Économie mondiale

Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé au début de l'année 2017 que la croissance mondiale en 2016 a été de 3,1 %, un dixième de moins qu'en 2015, avec une grande stabilité tout au long de l'année. Toutefois, cette stabilité cache des disparités entre les différents groupes de pays. Ainsi, la croissance a été plus vigoureuse que prévu dans les économies avancées, avec les États-Unis en tête, alors que l'on a assisté à un ralentissement inespéré de certaines économies de marché émergentes, telles que le Mexique, l'Argentine ou le Brésil. La Chine, seconde puissance économique mondiale, a quant à elle légèrement dépassé les attentes grâce à une politique d'incitation constante.

En 2016, nous avons assisté à deux phénomènes dont les conséquences économiques ont commencé à se faire sentir à la fin de l'exercice : le triomphe du Brexit lors du référendum britannique le 23 juin et la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles aux États-Unis le 8 novembre. Ces deux facteurs vont sans doute transformer de manière significative l'ordre du commerce international avec un retour annoncé au protectionnisme.

Quant à la zone euro, il convient de souligner la résistance à plusieurs effets adverses, parmi lesquels la crise bancaire italienne ou la fragilisation de plusieurs marchés extracommunautaires vers lesquels des pays tels que l'Allemagne ou la France réalisent des volumes d'exportation importants. Dans cette situation, la région a terminé 2016 avec une légère accélération par rapport à ce qui était attendu et avec une croissance estimée à 1,7 %, selon le FMI.

2.2.2. Principaux marchés stratégiques d'Elecnor

2.2.2.1. Espagne

En Espagne, la paralysie de l'agenda politique qui a duré presque jusqu'à la fin de l'année n'a pas bloqué la croissance de l'économie qui a enregistré un taux supérieur à 3 %. Selon le dernier calcul, la croissance du PIB a été de 3,2 %, le même pourcentage qu'en 2015.

Mais le facteur central de l'économie espagnole est toujours axé sur la réduction du déficit public afin d'atteindre l'objectif fixé par l'UE et en raison de son influence sur tous les autres objectifs macroéconomiques. L'objectif 2016, établi à 4,6 % du PIB suite à la révision à la hausse en pleine période d'intérim politique, a été atteint à la fin de l'exercice, en partie grâce à une mesure extraordinaire adoptée au mois de septembre visant à avancer la liquidation de l'impôt sur les sociétés pour les plus grandes entreprises. L'autre grand pilier du cadre macroéconomique espagnol, la dette publique, a progressé comme prévu au cours de l'exercice, pour atteindre un taux de près de 100 % du PIB.

Biens d'équipement : La bonne évolution de l'économie espagnole en 2016 se reflète dans le fait que l'investissement en biens d'équipement à la clôture de l'exercice aurait augmenté de 6,7 % selon les premières estimations de l'Institut d'étude économique (IEE).

Infrastructures : Selon des chiffres provisoires, le ministère du Développement a signé des contrats de travaux pour un montant de 1.300 millions d'euros au cours de l'exercice 2016, ce qui représente une baisse de 23 % par rapport aux 1.693 millions en 2015. Il s'agit du troisième exercice consécutif de baisse. En outre, c'est le montant le plus bas depuis les 908 millions comptabilisés en 2009.

La baisse de passations de marché est la conséquence de la diminution d'appels d'offres. Cette stagnation des travaux publics est due principalement à l'achèvement de plusieurs lignes de train à grande vitesse (AVE), à l'intérim prolongé du gouvernement et à l'obligation de respecter l'objectif de déficit.

Énergie : La demande en énergie électrique en Espagne a légèrement augmenté en 2016 avec + 0,8 % selon l'étude réalisée par le Réseau électrique d'Espagne (REE) sur la base d'estimations à la clôture de l'exercice. La production, quant à elle, a baissé de 1,9 % par rapport à 2015, en particulier dans le secteur du charbon dont la production a baissé de 29,8 %.

Le parc de production d'énergie électrique en Espagne a diminué en 2016 après une longue période de croissance continue. Concrètement, la baisse enregistrée a été de 0,9 % par rapport à l'année dernière en raison de la fermeture de plusieurs centrales au charbon qui totalisent ensemble 932,2 MW. Le reste des technologies du parc de production n'a pas changé, hormis pour la production solaire photovoltaïque qui a augmenté légèrement de 0,3 %.

2.2.2.2. Amérique latine

Selon la dernière révision des chiffres de l'économie mondiale du FMI, l'**Amérique latine** serait sortie de la récession en 2016 avec une croissance de 1,2 %, taux qui est cependant inférieur à celui attendu en début d'exercice.

Par marchés clés d'Amérique latine, il faut attribuer une mention spéciale au **Brésil** qui, après un recul de 3,8 % en 2015, cumule un deuxième exercice consécutif de récession (-3,5 %, selon les estimations du FMI), ce qui indique des difficultés accrues par rapport à ce qui était prévu quant à la récupération des dépenses du secteur privé.

Parmi les secteurs clés du pays, l'énergie se montre encore dynamique. Selon l'Agence nationale de l'énergie électrique (Aneel), le système national a progressé de 9.526 MW l'année dernière. 53 % de ces nouveaux MW correspondent à la production de grandes centrales hydroélectriques. La production éolienne a été la seconde source additionnelle la plus importante, avec 2.564 MW, suivie des centrales thermoélectriques (1.758 MW).

Au **Mexique**, la croissance du PIB a faibli en 2016 avec un taux estimé par le FMI de 2,2 %, face à 2,6 % en 2015. Parallèlement, le pays progresse en ce qui concerne les plans d'infrastructures conçus par le Président Enrique Peña Nieto. En effet, le Plan national d'infrastructures

(PNI) 2014-2018 est pleinement en vigueur et prévoit la mobilisation d'environ 400.000 millions d'euros dans 6 grands secteurs de l'économie mexicaine : les communications, la santé, le développement urbain, le logement, le tourisme et l'énergie, avec un effort particulier dans ce dernier domaine pour développer les énergies renouvelables.

Le Chili a également enregistré une baisse du rythme de ses activités en 2016 avec une croissance de 1,6 % au lieu de 2,3 % en 2015.

Parmi les secteurs qui ont été soumis aux plus grandes transformations dans le pays, il convient de souligner le secteur énergétique qui bénéficie du lancement du programme ambitieux dénommé « Energia 2050 » qui prévoit la mise en place des mesures nécessaires pour que les énergies renouvelables représentent 60 % de la production électrique en 2035 et au moins 70 % en 2050, ainsi que d'un engagement clair en faveur de l'efficacité énergétique.

Au **Venezuela** et selon les données préliminaires du FMI, l'économie aurait enregistré en 2016 un recul de 12 %, presque le double qu'en 2015. Les chiffres de 2016 sont les pires depuis 13 ans. Le pays n'a pas réussi à sortir de la récession dans laquelle il est plongé depuis le début de l'année 2014 et la chute de la production s'est encore accrue, entraînant une accélération de l'inflation considérée par certains organismes internationaux comme la plus élevée du monde (environ 800 % en 2016).

2.2.2.3. Amérique du nord

États-Unis : Selon le FMI, le PIB du pays a progressé de 1,6 % en 2016, loin des 2,1 % en 2015, avec cependant un comportement de croissance tout au long des 12 mois de l'exercice. En matière d'emploi, l'administration sortante de Barack Obama a laissé un taux de chômage de 4,7 %, face à 7,8 % au début de son premier mandat, en janvier 2009.

L'exercice s'est terminé dans une perspective de profonds changements au sein de l'économie du pays avec l'arrivée du nouveau président Trump, surtout en matière d'énergie et d'environnement, avec la promotion des combustibles fossiles au détriment des énergies renouvelables, ainsi que dans le secteur du commerce international, avec l'abandon ou la restructuration de son rôle dans plusieurs traités internationaux. Des efforts importants ont également été annoncés pour différents projets d'infrastructures.

Canada : Le FMI estime que l'économie canadienne a progressé de 1,3 % en 2016, soit 4 dixièmes de plus qu'en 2015, ce qui laisse entrevoir une tendance continue à la hausse pour les prochaines années. Parmi les éléments significatifs de la réactivation de l'économie du pays, soulignons le lancement au cours de l'exercice précédent d'un plan d'infrastructures sur 10 ans qui prévoit la mobilisation de 10.000 millions de dollars canadiens. L'essor du secteur des énergies renouvelables au Canada est également très vigoureux, en particulier pour l'énergie éolienne, dont le parc installé à la fin 2016 était de plus de 11.200 MW, ce qui le place en septième position mondiale, même si son objectif à long terme (2025) est encore plus ambitieux : 55.000 MW.

2.2.2.4. Afrique

Les risques géopolitiques et plusieurs facteurs non économiques ternissent toujours les perspectives dans des régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique, touchées directement par les tensions du conflit avec l'État islamique. En outre, les effets de la sécheresse prolongée renforcent encore les difficultés dans l'Est et le sud de l'Afrique.

En 2016 et selon le FMI, l'Afrique subsaharienne a subi une forte correction de sa croissance avec + 1,6 % au lieu de 3,4 % en 2015. L'entrée en récession du principal producteur et exportateur de pétrole de la région, le Nigeria, et la stagnation de l'Afrique du Sud, ont fortement influencé ces chiffres.

Soulignons également la stagnation de l'Angola qui a progressé d'un dixième à peine, pays qui a également subi les conséquences du faible cours du pétrole pendant les 9 premiers mois de l'exercice. Toutefois, le pays a lancé plusieurs initiatives pour diversifier son économie et réduire la dépendance à l'or noir pour l'avenir.

2.2.2.5. Australie

Les dernières données connues du PIB australien en 2016 remontent à la fin du troisième trimestre, date à laquelle l'activité avait enregistré un recul de 0,5 % et un taux de croissance interannuel de + 1,8 %, ce qui représente en toute hypothèse une décélération claire des activités du pays, après avoir surmonté avec succès les pires années de la crise financière mondiale. La raison principale de cette détérioration relative réside dans le marché des matières premières avec des cours en baisse pour les produits de la puissante industrie minière australienne. Mais ce marché s'est récupéré en fin d'année, ce qui laisse supposer que le pays retrouvera des taux de croissance importants, soutenus également par les plans de développement des infrastructures et des énergies renouvelables qui ont été mis en œuvre.

3. ANALYSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE

3.1. Données consolidées

Groupe Eelecno

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

Données sur les résultats	2016	2015	Variation
Résultat d'exploitation	166.727	124.433	+34%
EBITDA	244.312	224.310	+9%
EBITDA NORMALISÉ (1)	291.722	273.466	+7%
Résultat avant impôt	129.309	128.760	+1%
Résultat de l'exercice	85.736	90.333	-5%
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	17.271	24.671	-30%
Résultat attribuable à la Société mère	68.465	65.662	+4%

(1) Effet de l'application de la norme IFRIC 12 dans les Conséquences Brésil exclu

Capitaux propres

Capitaux propres	980.040	740.371	+32%
------------------	---------	---------	------

Chiffre d'affaires

Ventes	2.035.136	1.881.143	+8%
national	915.826	851.500	+8%
international	1.119.310	1.029.643	+9%

Grupo Eelecno – Information par segment

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

Données sur les résultats	2016	2015	Variation
Activités Infrastructures	52.989	44.216	+20%
Activités Capitaux propres	19.834	21.075	-6%
Entreprise	(4.895)	959	
Opérations entre segments	537	(588)	
Résultat attribuable à la Société mère	68.465	65.662	+4%

Chiffre d'affaires

Activités Infrastructures	1.891.910	1.767.035	+7%
Activités Capitaux propres	211.213	200.352	+5%
Entreprise	200	-	-
Opérations entre segments	(68.187)	(86.244)	-21%
Ventes	2.035.136	1.881.143	+8%

3.1.1. Bénéfice net

Le **bénéfice après impôts** obtenu par le Groupe Eelecno en 2016 est de **68,5 millions d'euros**, ce qui représente une **augmentation de 4,3 %** par rapport à la même période de l'exercice antérieur. Cette progression repose principalement sur les activités du Groupe dans le secteur des infrastructures.

Les principaux facteurs qui ont eu une influence sur l'évolution favorable du résultat consolidé de l'année 2016 par rapport à celui de l'exercice précédent sont :

- l'apport positif de certaines sociétés du Groupe qui opèrent sur les marchés extérieurs, en particulier au Chili, entre autres grâce aux travaux de montage du plus grand parc éolien du pays pour Latin American Power ;
- l'apport de projets importants liés aux énergies renouvelables, au transport et à la transformation d'énergie que le Groupe gère en Amérique latine (République dominicaine, Chili et Mexique), en Afrique (Angola et Algérie) et en Australie ;
- es résultats obtenus sur le marché national des infrastructures, secteur dans lequel Eelecno conserve une position ferme de leader ;

- la vente de la société éolienne Parques Eólicos de Villanueva à Cubico Naranja Wind Spain pour un montant de 34 millions d'euros ;
- les bons résultats des parcs éoliens brésiliens grâce à l'importante production obtenue.

Par ailleurs, en 2016 le Groupe a continué à assumer les coûts d'implantation dans les pays où il a commencé ses opérations au cours des derniers exercices, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni. Toutefois, les prévisions pour l'exercice 2017 annoncent une amélioration importante des résultats dans ces pays. De plus, l'évolution de certaines monnaies locales dans lesquelles sont structurés les financements de projets par rapport aux monnaies fonctionnelles de ceux-ci, a eu des conséquences négatives sur le compte de résultat du Groupe.

Parallèlement, le Groupe a continué à renforcer ses politiques de limite et de contrôle des dépenses pour lesquelles toutes les sociétés du Groupe travaillent de manière récurrente, notamment sur le marché actuel. Tout cela a contribué à atténuer les effets des facteurs décrits précédemment. Dans ce contexte, le Groupe a réalisé un effort important pour adapter les ressources utilisées dans ses activités à la situation économique actuelle.

Par segments, on observe une croissance significative des activités du Groupe liées aux infrastructures, avec + 20 % par rapport à l'exercice précédent, progression soutenue par les facteurs indiqués ci-avant, hormis en ce qui concerne les activités éoliennes. Les activités liées aux capitaux propres, quant à elles, reculent de 6 % en raison de l'évolution de certaines monnaies locales, comme indiqué ci-avant, dans lesquelles sont structurés des financements de projets, par rapport aux monnaies fonctionnelles de ceux-ci.

En ce qui concerne la société-mère du Groupe, Elecnor SA, cette dernière a enregistré en 2016 une baisse de son bénéfice de 1,7% après impôts, soit un montant de 35,8 millions d'euros. Cela est dû principalement au fait qu'au cours de l'exercice précédent Elecnor, S.A. a enregistré dans ses comptes le bénéfice de l'accord signé avec la société canadienne Urthecast qui comprenait la vente de deux satellites propriétés de deux sociétés, l'une d'elles étant détenue directement par Elecnor, S.A. Cet événement a été partiellement compensé par une augmentation des dividendes reçus, soit 20,8 millions d'euros face à 18,5 millions d'euros en 2015.

3.1.2. EBITDA

En termes d'**EBITDA normalisé**, calculé à partir de l'EBITDA consolidé et une fois neutralisé l'effet de l'application de la norme IFRIC 12 relative aux contrats de concession de services pour les lignes de transmission que le Groupe exploite au Brésil, le Groupe Elecnor a obtenu un chiffre de **291,7 millions d'euros**, soit une **augmentation de 6,7 %** par rapport à l'EBITDA normalisé atteint en 2015. Sur la base de cette interprétation, seules sont comptabilisées en tant que recettes d'exploitation celles relatives aux services de maintenance et d'exploitation des lignes de transmission citées, raison pour laquelle et afin de refléter des données plus simples à analyser, cet EBITDA a été considéré comme supprimé de la comptabilité.

Ces bons résultats sont dus principalement aux mêmes facteurs que ceux décrits précédemment qui ont favorisé la croissance du bénéfice net du Groupe, hormis en ce qui concerne l'évolution des monnaies locales dans lesquelles sont structurés des projets par rapport aux monnaies fonctionnelles de ceux-ci.

En termes d'EBITDA consolidé, le Groupe Elecnor a obtenu **244,3 millions d'euros**, soit une **augmentation de 8,9 %** par rapport à l'EBITDA de l'exercice précédent.

3.1.3. Ventes

Le chiffre d'affaires obtenu par le Groupe Elecnor pour l'exercice 2016 est de **2.035 millions d'euros**, face à 1 881 millions d'euros obtenus lors de l'exercice précédent, soit une **augmentation de 8,2 %**. Les raisons qui expliquent ces chiffres sont, entre autres :

- le bon niveau d'exécution des projets gérés par le Groupe sur les marchés extérieurs, en particulier au Mexique, avec le début des travaux de la centrale à cycle combiné que le Groupe Elecnor réalise dans ce pays, et au Chili où d'autres projets sont en cours tels que les travaux de montage du plus grand parc éolien du pays pour la société Latin American Power.
- Le début des activités de la ligne de transmission d'Alto Jahuel au Chili ainsi que son second circuit, lesquelles alimentent le système de transmission principal du pays.
- Les bons chiffres de la production d'énergie générée par les projets éoliens que le Groupe possède au Brésil.
- La bonne évolution des activités nationales du Groupe dans les infrastructures grâce à l'amélioration constante de l'efficacité de ses opérations.

Par segments, les activités liées aux capitaux propres ont atteint le chiffre de 1.892 millions d'euros, soit une augmentation de 7,1 % par rapport à l'exercice précédent, alors que dans les activités liées aux capitaux propres, il a augmenté de 211 millions, soit une progression de 5,4 % par rapport à 2015.

Quant à la distribution du chiffre d'affaires par zone géographique, le marché international représente **55%** du total et le marché national **45%**. Ces résultats confirment le succès de l'engagement international entrepris par le Groupe Elecnor comme moteur de croissance pour les exercices à venir, sans pour autant délaissier les activités du marché national.

3.1.4. Portefeuille

À la fin 2016, le portefeuille des contrats en cours s'élevait à **2.338,7 millions d'euros**. Selon le type de marchés, le portefeuille d'origine internationale se situait à **1.917,4 millions (82% du total)**, et le portefeuille de contrats sur le marché national était de **421,3 millions d'euros**, soit 18% du portefeuille total.

3.2. Ventes 2016 par activité

Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année et en milliers d'euros

Zone géographique	2016	2015	Variation
National	915.826	851.500	+8%
International	1.119.310	1.029.643	+9%
	2.035.136	1.881.143	+8%

Activités	2016	2015	Variation
Électricité	651.953	540.512	20%
Installations	165.778	127.779	30%
Gaz	112.010	121.361	-8%
Génération d'énergie	452.911	471.281	-4%
Chemins de fer	46.250	43.025	8%
Construction, environnement et eau	198.415	160.924	23%
Télécommunications	261.006	251.355	4%
Maintenance	146.813	164.906	-11%
	2.035.136	1.881.143	+8%

Une année de plus, l'activité principale en termes de chiffre d'affaires a été l'**électricité**, avec 652 millions d'euros, suivie de près par la **production d'énergie** due à la mise en œuvre de grands projets de centrales sur le marché international.

Il convient de souligner que les activités telles que les **installations et la construction, l'environnement et l'eau**, entre autres, ont augmenté de manière importante par rapport à l'exercice précédent.

4. INFORMATIONS BOURSIÈRES

	2016	2015
Prix de l'action à la clôture (€)	8,98	8,23
Volume total des titres (en millions)	4,4	5,7
Total du volume d'échanges (en millions €)	34,4	50,2
Nombre d'actions (millions)	87,0	87,0
Capitalisation boursière (en millions €)	781,3	716,0
PER	11,4	10,9
Rendement des dividendes	3,2%	2,9%

À la clôture de l'exercice, le prix des titres d'Elecnor était de **8,98 euros par actions**, ce qui représente une augmentation de 9,1% par rapport à la clôture de 2015, soit une croissance supérieure à celle de l'IBEX-35, qui a été de 2,01%. Le volume d'échange des actions a été d'un montant de 34,4 millions d'euros. La capitalisation boursière, quant à elle, a été de 781 millions d'euros, et le PER s'est situé à 11,4, soit 0,5 % point de plus que l'année dernière.

Le rendement des dividendes, quant à lui, a été de **3,2%**, face à 2,9% en 2015.

5. POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

L'un des points essentiels de la stratégie d'Elecnor est la prudence en matière de politique financière. La structure du capital est définie par l'engagement de solvabilité et l'objectif de maximiser la rentabilité de l'actionnaire.

6. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

ELECNOR est exposée à certains risques financiers qu'elle gère moyennant le regroupement de systèmes d'identification, mesure, limitation de concentration et supervision. La gestion et la limitation des risques financiers s'effectuent de manière coordonnée entre la Direction Corporative et les différentes Unités d'Activité et Filiales qui composent le Groupe. Les opérations relatives à la gestion des risques financiers sont approuvées au plus haut niveau de décision et conformément aux normes, aux politiques et aux procédures établies.

Le premier risque à mitiger est le risque de marché, principalement pour le risque de taux de change, conséquence des opérations que mène le Groupe sur les marchés internationaux dans le cadre de ses activités. Une part des produits et charges d'approvisionnements est exprimée en monnaies distinctes de l'euro. Pour cette raison, il pourrait y avoir un risque que les fluctuations des taux de change de ces monnaies par rapport à l'euro puissent affecter les bénéfices du Groupe. Pour gérer et minimiser ce risque ELECNOR utilise des stratégies de couverture, puisque l'objectif est de générer des bénéfices uniquement à travers le développement des activités ordinaires qu'elle mène et non pas à travers la spéculation sur les fluctuations du taux de change. Les instruments utilisés pour obtenir cette couverture sont essentiellement l'endettement référencé à la devise de recouvrement du contrat, les assurances de change et les opérations de swap au moyen desquels ELECNOR et l'entité financière échangent les courants d'un prêt exprimé en euros pour les courants d'un autre prêt exprimé dans une autre devise, ainsi que l'utilisation de « panier de monnaies » pour couvrir des financements mixtes indexés à différentes devises.

Les variations dans les taux d'intérêt modifient la juste valeur des actifs et passifs qui produisent un intérêt à taux fixe ainsi que les flux futurs des actifs et passifs référencés à un taux d'intérêt variable. Elecnor bénéficie d'un financement externe pour la réalisation de ses opérations, en rapport essentiellement avec la promotion, la construction et l'exploitation des parcs éoliens, des projets thermosolaires et des concessions d'infrastructures électriques, et qui sont réalisés sous la modalité de « Project financing ». Pour ce type d'engagement, les risques d'intérêt doivent être mitigés de manière contractuelle. Tant pour les financements de type Project Financing, que pour les financements corporatifs, l'endettement est généralement établi contractuellement à un taux variable, en utilisant, s'il y a lieu, des instruments de couverture pour minimiser le risque d'intérêt du financement. Les instruments de couverture qui sont spécifiquement assignés aux instruments de dette financière et qui ont au maximum les mêmes montants nominaux et les mêmes dates d'échéance que les éléments couverts, sont essentiellement des « swaps » des taux d'intérêt (IRS), dont la finalité est d'avoir un taux d'intérêt fixe pour les financements concertés à l'origine à des taux d'intérêt variables. Quoi qu'il en soit, les couvertures de taux d'intérêt sont contractées selon un critère d'efficience comptable.

De même, le Groupe est exposé au risque que les flux de trésorerie et ses résultats soient affectés, entre autres, par l'évolution du prix de l'énergie. Dans ce sens, pour gérer et minimiser ce risque, le Groupe utilise ponctuellement des stratégies de couverture.

En outre, le risque de liquidité est mitigé par la politique consistant à maintenir la trésorerie et les instruments hautement liquides et non spéculatifs à court terme, comme l'acquisition temporaire de bons du trésor avec condition de rachat non optionnel et impositions en dollars à très court terme à travers des entités de crédit de premier ordre afin de pouvoir honorer ses engagements futurs, ainsi que les contrats de facilités de crédit engagées pour une limite et un terme suffisant pour supporter les besoins prévus.

Le principal Risque de Crédit est attribuable à des comptes à recouvrer pour des opérations commerciales, dans la mesure où une contrepartie ou un client n'honore pas ses engagements contractuels. Pour mitiger ce risque, on opère avec des clients présentant un historique de crédit approprié ; en outre, vu l'activité et les secteurs dans lesquels opère le Groupe, Elecnor dispose de clients de haute qualité de crédit. Toutefois, dans des ventes internationales à des clients non récurrents, on utilise des mécanismes tels que les avances, la lettre de crédit irrévocable et couverture de polices d'assurance pour garantir le recouvrement. Une analyse de la solvabilité financière du client est par ailleurs réalisée et des conditions spécifiques sont incluses dans le contrat afin de garantir le recouvrement.

Dans le cas des parcs d'éoliennes, l'énergie produite selon le cadre réglementaire électrique en vigueur, est vendue sur le Marché Ibérique d'Électricité (MIBEL), en recouvrant les produits de l'opérateur du marché OMIE, avec un système de garantie de paiements et de la Commission espagnole des marchés et de la concurrence (CNMC), entité régulatrice des marchés énergétiques en Espagne, dépendant du ministère de l'Industrie. Pour leur part, Ventos do Sul Energia, S.A., Parques Eólicos Palmares, Ltda, Ventos da Lagoa, S.A., Ventos do Litoral Energia, S.A. et Ventos dos Índios Energia, S.A. (Brésil) ont signé des contrats de vente de l'énergie électrique qu'elles produisent pour une période de 20 ans par le biais de contrats à long terme conclus avec les compagnies de distribution électrique brésiliennes correspondantes, et Eoliennes de l'Érable a signé un contrat de vente d'énergie de 20 ans avec la compagnie de distribution électrique au Québec. De même, les sociétés brésiliennes concessionnaires d'infrastructures électriques conservent leurs accords de distribution d'énergie avec des clients de haute qualification, ce qui, avec les restrictions imposées par le système de transmission lui-même, écarte toute possibilité d'insolvabilité.

En outre, en ce qui concerne les lignes de transmission, concrètement celles pour lesquelles le Groupe fournit ses services au Brésil selon un régime de concession, l'Opérateur national des systèmes électriques (Operador Nacional do Sistema Elétrico - ONS) est chargé de coordonner les recouvrements et les paiements du système et indique tous les mois à la société concessionnaire les entreprises qui doivent la payer : productrices, grands consommateurs, entreprises de transmission connectés au système. Ces sociétés ont déposé avant même de se connecter au système une garantie qui est exécutée en cas de défaut de paiement, suite à quoi elles sont immédiatement déconnectées du système, puis l'obligation de paiement est répartie automatiquement entre le reste des utilisateurs du système. De cette manière, le système électrique national garantit le paiement à la concessionnaire.

Les lignes de transmission du Chili, quant à elles, appartiennent au système de transmission principale, pour lequel le centre de gestion économique de chargement du système correspondant CDEC-SIC (Centro de Despacho Económico de Carga del sistema- Sistema Interconectado) ou CDEC-SING (Sistema Interconectado del Norte Grande) est chargé de coordonner les flux de paiements des producteurs aux transmetteurs. La garantie de recouvrement du système de transmission principale repose sur un protocole selon lequel le CDEC

déconnecte le producteur du système en cas de défaut de paiement, puis répartit l'obligation de paiement entre le reste des producteurs utilisateurs du système. À partir de l'exercice 2017, le CDEC-SIC et le CDEC-SING fusionnent pour former le Coordinateur électrique national qui assume les fonctions de régulation du système et répartit les obligations de paiements aux transmetteurs entre les générateurs et les distributeurs.

Dans une conjoncture économique comme l'actuelle, le risque de crédit est encore prépondérant sur le reste des risques financiers. Face à cette situation, Elecnor continue de prendre toutes les mesures possibles pour mitiger ce risque et procède à des analyses périodiques de son exposition au risque de crédit, y compris des analyses individuelles quand les opérations le justifient, et apportent les corrections de valeur pertinentes pour dépréciation.

Quant au risque régulateur et, en particulier, celui qui est lié aux énergies renouvelables, Elecnor mène un suivi détaillé afin de recueillir de façon adéquate son impact dans le compte de résultat.

7. ENVIRONNEMENT

Conscient de l'impact environnemental que peuvent entraîner ses activités, Elecnor a établi et applique les mécanismes et les mesures de correction les plus efficaces possibles pour en minimiser les effets.

Par ailleurs, Elecnor a pris en charge en tant que partie intégrante de ses activités des actions spécifiques qui contribuent à la protection de l'environnement et des ressources. Il s'agit, entre autres, de la production d'énergies renouvelables, du traitement et du recyclage de l'eau, ou encore de l'efficacité énergétique que l'entreprise applique dans toutes les activités.

D'une manière générale, la stratégie de gestion de l'environnement, en tant qu'élément important de son système intégré de gestion, est régie par les principes suivants :

- La recherche constante de l'équilibre entre la rentabilité économique et la protection de l'environnement grâce à des approches qui renforcent ces deux aspects mutuellement.
- Prendre en compte l'aspect environnemental dans les décisions d'investissement dans de nouveaux projets et dans les activités que le Groupe met à l'étude.
- La sensibilisation des employés à travers des formations appropriées ainsi que la mise en place de protocoles d'action agiles afin de minimiser les éventuels dommages en cas d'incident.
- Impliquer également les autres parties prenantes (actionnaires, clients, fournisseurs et la société en général) dans la recherche commune de solutions utiles face aux défis de la préservation de l'environnement et des ressources énergétiques.
- Améliorer la gestion environnementale et énergétique, en mesurant et en vérifiant les émissions de gaz à effet de serre de ses activités, ce qui représente un point de référence lors de la conception de stratégies de l'entreprise incluant les objectifs visant à réduire les émissions de GES afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

8. RESSOURCES HUMAINES

Personnel

Groupe Elecnor

Au 31 décembre de chaque année	2016	2015	Variation
National	7.866	7.535	4%
International	5.539	5.205	6%
	13.405	12.740	5%

Les personnes sont le principal actif d'Elecnor qui fonde sa stratégie globale sur des valeurs telles que le talent, la transparence et le travail en équipe dans des conditions de sécurité maximale. À cet égard, la prévention des risques professionnels et un dénominateur commun pour toutes les activités entreprises par le Groupe. L'engagement envers la prévention fait partie de sa culture d'entreprise. Il s'agit d'un engagement qui va au-delà des lois et des exigences de nos clients et qui fixe des objectifs exigeants et très clairs : aucun accident et tolérance zéro en ce qui concerne les infractions aux mesures de prévention prise par l'entreprise.

À la clôture de l'exercice 2016, l'effectif du Groupe avait augmenté de 665 personnes (plus +5,2%), pour se situer à **13.405 employés**. Le facteur principal qui explique l'augmentation de personnel sur le marché intérieur réside dans l'activité de maintenance et d'infrastructures de télécommunications. Quant au marché extérieur, il a augmenté de 334 personnes pour répondre à la croissance de l'activité en Angola et en République dominicaine principalement.

9. R&D

Les changements apportés en 2015 ont été consolidés en 2016 et de nouvelles initiatives ont vu le jour afin de promouvoir la réalisation de projets innovants permettant de préserver la compétitivité et la durabilité de l'entreprise. Parmi les initiatives lancées pendant l'année, citons

- l'adaptation et la certification des systèmes de gestion de R&D d'Elecnor et Audeca à la nouvelle norme UNE 166.002:2014 ;
- la définition d'une vision d'entreprise de la R&D ;
- la mise en œuvre d'un nouveau processus systématique pour améliorer le processus d'acquisition et de diffusion de veille technologique ;
- l'amélioration des outils de mesure du niveau de satisfaction des collaborateurs et des clients dans le domaine de la R&D.

En 2017, il est prévu de mettre en place les initiatives suivantes :

- lancement d'un nouvel appel interne de financement de projets INNOVA avec une gestion plus agile et des récompenses pour les meilleures idées ;
- amélioration des outils de communication et de diffusion des résultats de R&D ;
- consolidation du nouveau processus systématique de traitement de la veille concurrentielle.

10. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'opération de vente de la société Barcaldine Remote Solar Farm, chargée de l'exploitation de la centrale solaire du Groupe en Australie, a été menée à terme le 10 février pour un montant de 33,4 millions de dollars australiens, ce qui produira un effet positif d'un montant insignifiant qui sera enregistré dans le compte de résultat de l'exercice 2017. Hormis l'opération sociétaire citée, aucun événement significatif n'a eu lieu entre la clôture de l'exercice 2016 et la préparation de ces états financiers qui pourrait supposer une modification importante de l'image fidèle donnée par les états financiers d'Elecnor, S.A. et des sociétés dépendantes qui composent le Groupe.

11. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2017

11.1. Contexte économique

Le rapport « Perspectives de l'économie mondiale » publié le 13 janvier dernier par le Fonds monétaire international prévoit une accélération de l'activité économique, tant pour les économies avancées que pour les économies émergentes et en développement, pour les années 2017 et 2018, avec une croissance mondiale de 3,4 % et 3,6 % respectivement. Selon ces prévisions, les économies avancées progresseront de 1,9 % en 2017 et de 2,0 % en 2018, bien que ces chiffres soient entourés d'une incertitude particulière en raison des changements de politique qui pourraient être adoptés par la nouvelle administration aux États-Unis. Cette publication prévoit une croissance de l'économie de 2,2 % en 2016 et de 2,5 % en 2017 aux États-Unis grâce à des mesures d'incitations fiscales. De même, pour les économies allemande, espagnole, japonaise et britannique, les dernières prévisions ont été revues à la hausse en raison d'un comportement plus favorable que prévu au cours de la dernière partie de l'exercice 2016.

Toutefois, le facteur le plus influent quant à l'amélioration des perspectives des prochains exercices est la reprise des économies émergentes et en développement pour lesquelles il est prévu des taux de croissance de 4,5 % en 2017 et de 4,8 % en 2018.

11.2. Groupe Elecnor

Pour l'exercice 2017 et sur la base d'un contexte stable en matière de régulation du secteur des énergies renouvelables et en matière fiscale, le Groupe Elecnor devrait poursuivre sa croissance vigoureuse et soutenue des dernières années. Des accords ont été conclus lors des exercices précédents prévoyant l'entrée d'associés dans certains projets soumis à concession dont l'objectif était de renforcer ces activités, de réduire les risques associés à ces dernières et générer des ressources qui contribuent à améliorer la position financière du Groupe. En revanche, la baisse du pourcentage de participation du Groupe en ce qui concerne ces actifs a eu des conséquences sur le résultat net attribué consolidé, lesquelles ont été compensées par une croissance des activités du Groupe dans le secteur des infrastructures.

À la clôture de l'exercice 2016, l'entreprise présentait une **dette financière nette de 272 millions d'euros**, face à 280 millions pour l'exercice précédent, et un **ratio d'endettement financier net/EBITDA du Groupe restreint de 2,04**, bien en dessous des limites fixées par les conventions financières.

Si on analyse le **ratio d'endettement financier net/EBITDA** sans exclure du calcul les chiffres correspondants aux projets et en prenant la référence de l'EBITDA normalisé, **l'indice est de 3,98**.

Elecnor maintient ses efforts pour soutenir la croissance sur le marché international grâce aux projets de son portefeuille, mais ces derniers nécessitent une période de maturation de plusieurs années. En outre, sous couvert de la prudence requise en raison de l'actuelle situation, il semble que la reprise du marché national se confirme, ce qui devrait contribuer à atteindre les objectifs de croissance qui ont été fixés. Face à cette situation, le Groupe poursuit l'amélioration permanente de ses structures générales et de production pour les adapter au volume des

différents activités réalisées en Espagne et à l'étranger, ce qui augmentera la rentabilité, la productivité et la compétitivité au sein de ces environnements.

Grâce à tout cela et au solide portefeuille de projets en cours détaillés au paragraphe 3.1.5, le Groupe Elecnor aborde l'exercice 2017 avec l'objectif d'obtenir des chiffres supérieurs à ceux de l'exercice 2016, aussi bien en ce concerne le chiffre d'affaires que les résultats.

12. CAPITAL SOCIAL ET ACQUISITION D'ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2016, le capital social d'Elecnor SA est représenté par 87 millions d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions d'Elecnor SA sont cotées selon le modèle SIBE (système d'interconnexion boursière) sur le marché continu, là où se concentre les échanges des actions des entreprises les plus importantes de l'économie espagnole et où le volume d'échanges est le plus important.

Au 31 décembre 2015, Elecnor détenait 2.483.110 actions propres. Au cours de l'exercice 2016, elle a acquis un total de 156.011 titres, et en a aliéné 175.089. Ainsi, au 31 décembre 2016, elle détenait un total de 2.464.032 actions propres. Ces transactions signifient qu'elle est passée d'un pourcentage d'actions propres de 2,85% au début de l'année à 2,83% à la fin de l'exercice 2016.

13. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En ce qui concerne les informations relatives aux opérations avec les parties liées, nous renvoyons aux détails indiqués dans les notes explicatives des états financiers consolidés au 31 décembre 2016, conformément à l'article 15 du décret royal 1362/2007.

14. RAPPORT ANNUEL DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le conseil d'administration d'Elecnor, S.A. a élaboré le rapport annuel de gouvernance d'entreprise correspondant à l'exercice clôturé le 31 décembre 2016 conformément aux obligations dictées par la loi et selon du modèle distribué par la CNMV. Ce document est disponible sur le site Web de la Commission espagnole du marché des valeurs (CNMV).



INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES
CONCERNANT
LA SOCIÉTÉ
ELEC NOR, S.A.
2016

ELEC NOR, S.A.

BILANS DE SITUATION

aux 31 décembre 2016 et 2015 (Milliers d'euros)

ACTIF	2016	2015
ACTIF NON COURANT	1.013.775	983.217
Actif incorporel-	2.466	2.176
Concessions administratives	43	45
Fonds de commerce	928	1.031
Applications informatiques	1.474	928
Autres actifs incorporels	21	172
Immobilisations corporelles	49.472	44.842
Terrains et constructions	17.751	16.392
Installations Techniques et autres immobilisations	31.721	28.450
Participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées, long terme	935.238	908.064
Instruments de patrimoine	895.248	872.622
Crédit à regroupements d'entreprises	39.990	35.442
Investissements financiers à long terme	2.862	2.057
Crédits avec des tiers	18	18
Dérivés	523	222
D'autres actifs financiers	2.321	1.817
Actifs pour impôts différés	23.737	26.078
ACTIF COURANT	858.675	818.720
Actifs non courants maintenus pour la vente	9.348	3.766
Stocks	15.257	13.909
Matières premières et autres approvisionnements	4.048	4.565
Produits finis à cycle court	978	1.361
Avances aux fournisseurs	10.231	7.983
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	720.137	657.308
Clients pour ventes et prestations de services	647.348	591.774
Clients, regroupements d'entreprises et entités associées.	51.543	42.217
Créances divers	5.071	5.549
Personnel	32	62
Actifs pour impôt courant	6.640	6.335
Administrations Publiques, débitrices	9.503	11.371
Participations dans des regroupements d'entreprises et les investissements dans des entités associées, court terme	38.643	30.294
Crédits avec d'autres entreprises	32.384	28.447
Autres actifs financiers	6.259	1.847
Investissements financiers à court terme	1.323	2.752
Crédits avec d'autres entreprises	-	8
Dérivés	76	-
D'autres actifs financiers	1.247	2.744
Comptes de régularisation, court terme	377	462
Trésorerie et autres actifs liquides équivalents	73.590	110.229
Trésorerie	70.604	110.141
Autres actifs liquides équivalents	2.986	88
TOTAL ACTIF	1.872.450	1.801.937

PASSIF ET PATRIMOINE NET	2016	2015
PATRIMOINE NET	537.585	527.658
FONDS PROPRES		
Capital	8.700	8.700
Capital en écritures	8.700	8.700
Réserves	529.626	518.869
Légale et statutaires	1.743	1.743
Autres réserves	527.883	517.126
Actions et participations sur le patrimoine propres	(21.989)	(22.341)
Résultat de l'Exercice	35.829	36.432
Dividendes	(4.481)	(4.350)
AJUSTEMENT PAR CHANGEMENT DE VALEUR		
D'opérations de couverture	(10.100)	(9.652)
PASSIF NON COURANT:	313.081	312.384
Dettes à long terme	307.191	306.695
Dettes avec des entités de crédit	292.056	291.113
Dettes par leasing	5.644	6.037
Dérivés financiers	9.491	9.545
Dettes regroupements d'entreprises et entités associées, long terme	2.000	2.000
Impôts différés passifs	3.890	3.689
PASSIF COURANT	1.021.784	961.895
Provisions à court terme	26.267	27.371
Dettes à court terme	90.554	117.425
Obligations ou autres titres	72.628	99.419
Dettes avec des entités de crédit	7.243	8.829
Dettes par leasing	373	368
Dérivés financiers	4.563	3.536
D'autres passifs financiers	5.747	5.273
Dettes regroupements d'entreprises et entités associées, court terme	7.325	16.109
Dettes commerciales et autres comptes à payer	897.161	800.990
Fournisseurs	307.564	307.719
Fournisseurs regroupements d'entreprises et entités associées	3.383	4.864
D'autres dettes	31.102	30.648
Personnel	25.005	16.802
Passifs d'impôt courant	1.319	2.533
Administrations Publiques, créancières	32.774	30.263
Avances aux clients	496.014	408.161
Comptes de régularisation, court terme	477	-
TOTAL PASSIF ET PATRIMOINE NET	1.872.450	1.801.937

ELEC NOR, S.A.

COMPTES DE RÉSULTATS

CORRESPONDANT AUX EXERCICES CLOS 2016 Y 2015 (Milleurs d'euros)

	Ejercicio 2016	Ejercicio 2015
OPÉRATIONS CONTINUES:		
Montant net du chiffre d'affaires	1.184.245	1.075.406
Ventes	1.184.245	1.075.406
Variation des stocks de produits finis	(382)	(739)
Les travaux réalisés pour ses propres immobilisations	1.706	543
Approvisionnements	(635.594)	(571.346)
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	(277.747)	(319.902)
Travaux réalisés pour autres entreprises	(357.847)	(251.444)
Autres produits d'exploitation	6.451	6.825
Produits accessoires	5.603	5.736
Subventions incorporées au résultat d'exploitation	848	1.089
Charges de personnel	(341.487)	(314.511)
Traitements et salaires	(269.387)	(237.814)
Charges sociales	(72.100)	(76.697)
Autres charges d'exploitation	(162.606)	(179.154)
Services extérieurs	(154.255)	(144.778)
Impôts	(12.832)	(6.745)
Pertes de dépréciation et variation provisions opérations commerciales	6.616	(25.721)
Autres charges de gestion	(2.135)	(1.910)
Dotations pour amortissements d'actifs	(5.840)	(5.703)
Pertes de dépréciation et résultat dans cessions d'actifs	(317)	(100)
Résultats par cession d'actifs et d'autres	(317)	(100)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	46.176	11.221
Produits financiers	30.392	22.010
Participations en Instruments de patrimoine		
- dans regroupement d'entreprises et dans entités associées	20.783	18.670
De valeurs négociables et autres instruments du patrimoine		
- dans regroupement d'entreprises et dans entités associées	3.826	2.654
- dans tiers	5.783	686
Charges financières	(15.043)	(14.173)
Par dettes avec regroupement d'entreprises et avec entités associées	(269)	(367)
Par dettes avec tiers	(14.774)	(13.806)
Différences de conversion	1.433	4.287
Pertes de dépréciation et résultat dans cessions d'instruments financiers	(13.409)	14.973
Pertes et dépréciation	(13.409)	(5.565)
Résultant dans cessions et autres		20.538
RÉSULTAT FINANCIER	3.373	27.097
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	49.549	38.318
Impôts sur les gains	(13.720)	(1.886)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE CORRESPONDANT À LES OPERATIONS CONTINUES	35.829	36.432
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	35.829	36.432

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice



© 2017 Elecnor

Direction et Edition :
Subdirección de Comunicación

Conception et maquettage :
JLC diseño gráfico

Photographie :
Archivo Gráfico Elecnor

Impression :
Graymo

Elecnor, S.A.
Paseo de la Castellana, 95
Edif. Torre Europa
28046 Madrid
Espagne
www.elecnor.com

